L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1637 - VENDREDI 09 JUILLET 2021 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

Picouet SNC-ETA
& SEMENCE FERMIÈRE
TRIAGE À FAÇON
N'attendez pas... Prenez rendez-vous !
89100 Collemiers
Tel 06 03 20 84 12 - eta-picouet@orange.fr
Entreprise certifiée N°BO11051 pour l'application de produits phytosanitaires en prestations de service.

Tour de France

L'agriculture nivernaise au rendez-vous



Le passage du Tour de France dans la Nièvre, le 2 juillet, lors de l'étape entre Vierzon et Le Creusot, fut un événement auquel l'agriculture locale a répondu présente. FDSEA et JA avaient notamment conçu une grande fresque animée qui a eu son heure de gloire à la télévision. Vue du ciel, elle représentait le département avec une assiette de bonne viande locale en son centre. Au-delà, la fête populaire représentée par le Tour aura tenu ses promesses.

Page 08.

Côte d'Or

› Polyvalence

La double activité, une réalité agricole



Nièvre

› Fourrages

La tendance est bonne



Yonne

› Cultures

Le pois chiche à la loupe



fendt.fr
FENDT

ENCORE QUELQUES PRESSES V180 À PRIX SPÉCIAL
Presses à balles rondes Fendt: une forme systématiquement parfaite
Aujourd'hui Fendt vous propose simplement la meilleure presse à balles rondes du marché. Son pick-up sans chemin de came, son système d'entrainement double, son unité de coupe Xtracut ou encore son système exclusif HydroflexControl qui absorbe l'hétérogénéité des andains, sont les garants de l'efficacité reconnue à la marque Fendt.
G. BUCHEZ
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

PHOTOVOLTAïQUE
Étude - Installation - Autoconsommation
Maintenance - Nettoyage

BFC SOLAIRE
Réinventons notre énergie
BFC SOLAIRE 03 80 64 30 34
21210 - Saulieu - www.bfc-solaire.fr

Sommaire

Côte d'Or

04 • Moissons : Un bon sentiment
05 • Échanges paille-fumier: Un problème de calculette ?
06 • Double activité : Au four et au moulin
07 • Élevage caprin: Un amour de chèvres

Nièvre

08 • Cyclisme: Le Tour de France dans la Nièvre
09 • Financement 2/2 : Dossier PCAE : les conseils d'un exploitant
10 • Herd Book Charolais : Cap sur la personnalisation
11 • Bilan: Point sur les fourrages

Yonne

12 • Safer: L'assurance d'une attribution équitable des terres
13 • Cap protéines : Des visites de parcelles de l'observatoire pois chiche
14 • Plateforme XP'Bio 89: Une première année principalement consacrée au blés

Région et ailleurs

15 • Viticulture: Le BIVB entre avenir à construire et présent incertain
16 • Aléas climatiques: Le Plan gel de l'Etat se déploie en Bourgogne Franche-Comté

Filières

17 • Élevage Viande: L'Association Charolais Label Rouge en soutien sur les contrats
18 • Machinisme Conjoncture: Un secteur toujours dynamique

Infos Services

19-20 • Analyses et tendances
21-22 • Petites annonces
23-27 • Annonces légales
28 • MAG

Terres de Bourgogne

1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 110 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Alimentation animale

La FNP inquiète de la flambée des prix

Les producteurs de porcs sont pris dans un « *effet ciseaux* » entre la baisse de leurs marges et la hausse de l'alimentation animale.



La Chine réduit ses importations de porcs en provenance d'Europe, ce qui déséquilibre le marché.

Crédit FNP

« *Le prix du porc baisse dans toute l'Europe ! Le prix de l'alimentation animale flambe !* » a indiqué la Fédération nationale porcine (FNP) le 30 juin dans un communiqué de presse. Elle s'inquiète du prix volatil payé aux éleveurs depuis huit mois et de la réduction de leurs marges, notamment en raison des « *marges d'aval et de la distribution qui augmentent sans cesse* », souligne la FNP. Elle explique également la flambée du prix de l'alimentation animale par la conjugaison de plusieurs facteurs : la Chine a réduit les importations de porc en provenance d'Europe ce qui entraîne donc un report des volumes sur le marché européen mais il y a aussi la pression que la Chine continue à maintenir sur l'achat des matières premières. La FNP demande de mettre fin à la « *déconnexion entre le prix final du produit et celui payé au producteur. Elle est malsaine* », s'emporte l'association spécialisée de la FNSEA qui demande la mise en place de l'indice du coût du production inscrit dans la proposition de loi Besson-Moreau.

ACTUAGRI

Foire Le mouton charollais en vedette à Issy-L'Evêque (71)

La foire-concours aux moutons charollais d'Issy-L'Evêque, en Saône-et-Loire, près de Montceau-les Mines , va se tenir le samedi 17 juillet de 8 heures à 13 heures. Les meilleurs élevages de la région seront présentés. Renseignements au 06 22 33 68 46.

Moissons L'UE face à une production abondante en céréales mais mitigée en oléagineux

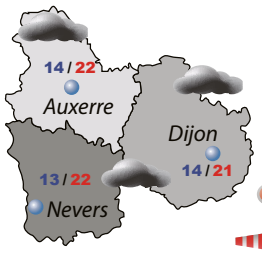
Les organisations et coopératives agricoles de l'UE (Copa-Cogeca) ont donné, le 5 juillet, leurs premières estimations de la future moisson européenne, en croissance sur un an mais avec des céréales à 292,45 Mt (+3,8 % par rapport à la moyenne quinquennale), des oléagineux à 30,12 Mt (-1,6 %). Côté céréales, la production est affichée meilleure que l'an dernier (+1,6 %) grâce à des surfaces et rendements plus élevés. Le blé tendre grimpe à 130 Mt (+7%), même tendance pour le blé dur (+4,3 %), alors que « *la production de céréales de printemps est attendue en baisse* » notamment pour l'orge (-5,4 %), le maïs (-0,8 %), selon le communiqué. Jean-François Isambert, le président du groupe de travail Céréales, nuance ces chiffres au vu d'une augmentation des coûts de production. Côté oléagineux, la production est affichée supérieure à celle de 2020 (+8,9 %) malgré des surfaces en repli (-1,3 %). Le colza monte à 16,75 Mt (+2,7 %), le tournesol à plus de 10 Mt (+17,4 %), le soja à près de 3 Mt (+20,2 %). Pedro Gallardo, le président du groupe de travail sur les oléoprotéagineux, souligne l'effondrement de la sole de colza (-7,6 % par rapport à la moyenne quinquennale) : les agriculteurs « *n'ont plus assez d'outils efficaces pour protéger le colza contre les ravageurs* ».

la météo présentée par Dijon Céréales

DIJON CÉRÉALES

MEMBRE DE ALLIANCE BFC

Vendredi 9 Juillet



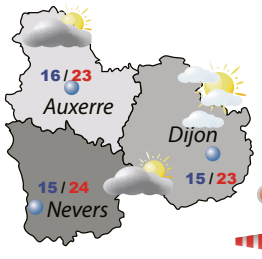
Couvert
Un ciel couvert s'annonce pour ce vendredi. Les vents seront faibles.

T° mini : 13 à 15°C
T° maxi : 21 à 23°C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Sainte Amandine
Soleil : 06h00 - 21h53
Lune : 05h01 - 21h58

Samedi 10 Juillet



Variable
Quelques passages nuageux et de belles éclaircies localement en perspective.

T° mini : 15 à 17°C
T° maxi : 22 à 24°C

Vents : Nord-Est 10 km/h

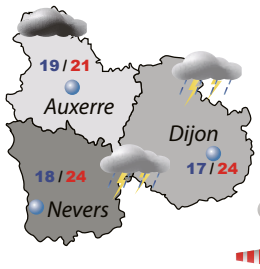
Saint Ulric
Soleil : 06h01 - 21h53
Lune : 05h55 - 22h43

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 11 Juillet



Instable
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et quelques précipitations orageuses.

T° mini : 18 à 20°C
T° maxi : 20 à 22°C

Vents : Nord-Est 10 km/h

Saint Benoît
Soleil : 06h02 - 21h52
Lune : 06h59 - 23h18

Prévisions à 7 jours

Lundi 12 Juillet au Mercredi 14 Juillet

De nombreuses précipitations en perspective.

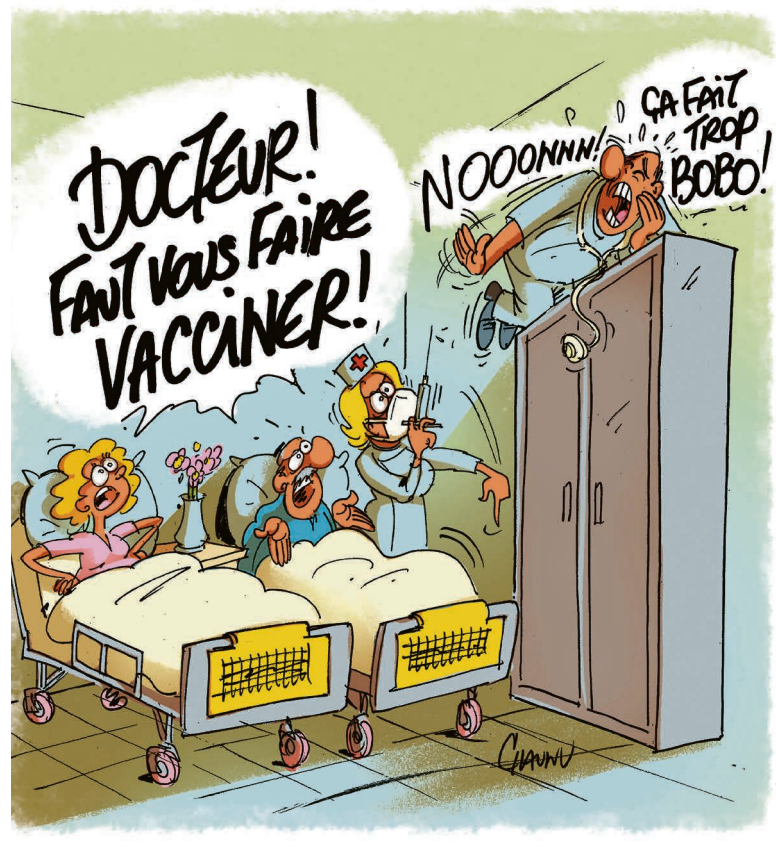
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini : 14 à 16°C T° maxi : 20 à 22°C

Du Jeudi 15 Juillet au Dimanche 18 Juillet

Quelques passages nuageux et de belles éclaircies pour cette période.

Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini : 12 à 15°C T° maxi : 18 à 20°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Cohabitation

Tourisme à la campagne : des citoyens à sensibiliser

Alors que les campagnes françaises devraient encore accueillir de nombreux touristes cet été, les opérations de communication fleurissent elles aussi. Leur objectif : sensibiliser au respect de l'environnement et des occupants locaux.



Parc naturel régional des volcans d'Auvergne

Dans le parc naturel régional des volcans d'Auvergne, la Garde républicaine assure autant un rôle de répression des infractions que de communication avec la population.

Préserver les milieux autant que la tranquillité des personnes qui vivent ou travaillent dans les campagnes : tel est le sens de l'offensive menée par de nombreux professionnels du tourisme à l'approche des vacances d'été. Ainsi, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme a développé dès 2018 le concept de *«tourisme bienveillant»* alliant valorisation d'un tourisme plus durable et respect des lieux traversés. *«Nous apprécions que les gens viennent découvrir nos campagnes mais il faut poser des limites. Ce sont des lieux de vie et d'activité humaine, notamment agricole. Le tourisme bienveillant intègre évidemment un appel au respect des sentiers et des parcelles privées que l'on peut rencontrer sur son chemin»*, explique le directeur Lionel Flasseur. Intrusions sur des propriétés privées, dégradations des cultures ou encore déchets abandonnés, les incivilités sont devenues légions dans nos campagnes. Bien décidée à ne pas se laisser faire, la communauté de communes de la vallée du Garon (Rhône) a lancé une campagne de sensibilisation qui allie rencontres avec les agriculteurs, mobilisation des forces de l'ordre et installation, fin mai, de cent cinquante panneaux d'information sur les parcelles agricoles les plus exposées.

Permettre de s'expliquer

En parallèle, des tracts et des messages d'appel au civisme des promeneurs ont également été relayés via les bulletins municipaux, le site internet de la communauté de communes et les réseaux sociaux. Une stratégie globale qui pourrait en inspirer d'autres, comme la communauté de communes du Pays Diois (Drôme), loin d'être inactive en la matière. *«Depuis quatre ans, des producteurs du Diois ont mis en place l'opération Vis ma vie de paysan avec des ateliers pour découvrir le métier. C'est une occasion privilégiée pour expliquer aux touristes pourquoi on ne peut pas aller piétiner les lavandes pour se prendre en photo»*, explique par exemple Nathalie Gayraud, directrice de l'Office de tourisme Pays Diois. Une initiative qui semble résonner positivement du côté des conseillers municipaux du Diois qui souhaitent s'emparer du sujet. Face à la sur-fréquentation qui s'annonce cet été, les parcs naturels concentrent aujourd'hui la majorité des inquiétudes. Face à l'urgence, le parc naturel régional des volcans d'Auvergne, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, accueille depuis l'an dernier la Garde républicaine ! Au total, six chevaux et quatre militaires sont mobilisés durant l'été, le département du Puy-de-Dôme prenant en charge l'hébergement de l'unité ainsi que la location d'un van. En lien avec les gardes du parc qui circulent à VTT, ils assurent la sécurité, la tranquillité et l'ordre public sur l'ensemble du site. Surtout, ils font office de relai de communication direct auprès du grand public. *«L'avantage du cheval est qu'il permet d'accéder à tous les sentiers interdits aux véhicules motorisés, d'avoir une vision très large du secteur et de conserver un très bon contact avec la population»*, confirme la cheffe Patricia, cavalière de la Garde républicaine, mobilisée tout l'été dans le parc.

«On fait tous partie de la nature»

Pour toucher le plus grand nombre, les parcs naturels régionaux des Bauges et de Chartreuse ont décidé de communiquer sur le respect des zones de montagne qui devraient, cette année encore, être très prisées des touristes et des promeneurs. Rappeler ce qu'est un alpage, le travail des agriculteurs ou encore la fragilité des bêtes et de leur lieu de vie, des évidences qui n'en sont pas tant que cela.

Un appel qui fait écho à une tribune plus large cosignée le 17 juin par les Parcs naturels régionaux et nationaux de France, les Conservatoires d'espaces naturels, les Réserves naturelles de France, l'Office français de la biodiversité et le réseau des Grands sites de France. *«La nature, nous en faisons tous partie et ces territoires ce sont aussi les vôtres. Partageons-les en les respectant»*, conclut la tribune, avec une note d'optimisme et un appel au sens des responsabilités de chacun.

Pierre Garcia

en bref

Conseil régional Un nouveau vice-président à l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté



A l'issue du second tour des élections régionales, le 27 juin, qui a vu la victoire de la liste PS-PCF-PRG-Ecologistes en Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, la présidente du Conseil régional, a installé la nouvelle assemblée, le 2 juillet. A cette occasion, un nouveau vice-président à l'agriculture a été nommé, en remplacement de Sophie Fonquernie qui assumait cette fonction lors du mandat précédent. Il s'agit de Christian Morel, par ailleurs vice-président de la Chambre d'agriculture du Doubs-Territoire de Belfort. Christian Morel est agriculteur à Saône, dans le Doubs, près de Besançon.

Céréales Eric Thirouin réélu à la tête de l'AGPB

Le Conseil d'administration de l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB) a reconduit Eric Thirouin dans ses fonctions de président. Il se donne pour priorité de poursuivre étroitement le dialogue avec les pouvoirs publics afin de relever les défis de la transition agroécologique et énergétique, tout en préservant la compétitivité des céréaliers. Le conseil d'administration de l'AGPB qui entoure Eric Thirouin, est constitué de 17 membres dont deux sont de Côte-d'Or : Philippe Dubief-Bechet, vice-président, et Jacques de Loisy.

Escroquerie Un grossiste soupçonné d'avoir *«francisé»* des centaines de tonnes de légumes espagnols

Un grossiste en fruits et légumes est au coeur d'une vaste enquête menée sous l'autorité du parquet de Tarascon, soupçonné d'avoir fait passer pour des produits français des centaines de tonnes de légumes espagnols, a annoncé le 5 juillet la préfecture des Bouches-du-Rhône. *«Dans cette affaire, le grossiste en fruits et légumes est suspecté d'avoir acheté en 2020 et 2021 plusieurs centaines de tonnes de légumes (courgettes, poivrons, courges, asperges...) et d'avoir maquillé leur origine. Les étiquettes des légumes indiquant Espagne auraient été retirées des colis et des emballages et remplacées par des étiquettes indiquant une origine France»*, a encore ajouté la préfecture. *«Ce grossiste pourrait également avoir agi avec la complicité d'un conditionneur de fruits et légumes chargé de reconditionner certains légumes en filet et d'y étiqueter l'origine France»*, a encore poursuivi la préfecture. *«L'intérêt à la fraude réside dans les différences de prix et de saisonnalité des fruits et légumes entre les pays producteurs. Par exemple, en juin dernier, le poivron espagnol se négociait sur le marché de gros aux alentours de 2 euros/kg alors que le poivron français, dont la récolte débute à peine, s'achète à près de 3 euros/kg»*, a-t-elle aussi expliqué.

Ruralité Bruxelles lance un plan d'action

Dans le cadre de sa communication sur *«une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE»* publiée le 30 juin, la Commission européenne propose un plan d'action rural dans lequel elle vise notamment à verdir les activités agricoles pour contrer le changement climatique. Un autre objectif sera de diversifier les activités économiques et améliorer la valeur ajoutée des activités agricoles et agroalimentaires et de l'agrotourisme. À cette occasion, le commissaire à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski a déclaré qu'il s'agit d'une *«première étape vers la transformation de nos zones rurales»*, ajoutant que *«la nouvelle Pac contribuera à cette vision en favorisant un secteur agricole intelligent, résilient et diversifié, en soutenant la protection de l'environnement et l'action en faveur du climat et en renforçant le tissu socio-économique des zones rurales»*. Et d'assurer que *«l'UE veillera à ce que le plan d'action rural de l'UE permette un développement durable de nos zones rurales»*. À cette fin, un observatoire rural sera mis en place afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données sur les zones rurales. Et d'ici à la fin de 2021, la Commission s'associera au Comité des régions pour examiner la voie à suivre pour atteindre les objectifs de la vision à long terme.

Moissons

Un bon sentiment

Un jeune exploitant évoque ses prochaines moissons en agriculture biologique.

Les moissons bio, c'est pour bientôt. Baptiste Prévotat, 25 ans, partage ses impressions quelques jours avant de sortir sa moissonneuse à Boux-sous-Salmaise : *«Chez nous, la récolte devrait commencer durant la deuxième quinzaine de juillet. Les moissons bio débutent toujours plus tard qu'en conventionnel car les semis sont plus tardifs, le but étant de mieux gérer les adventices à l'automne. Nos moissons commenceraient un peu plus tôt si nous faisions de l'orge d'hiver mais ce n'est pas le cas : cette culture demande trop d'azote en sortie d'hiver. Mes impressions pour le moment ? Tout se présente plutôt bien, les cultures sont jolies et relativement prometteuses sur nos terres à faibles potentiels. Bien sûr, ces impressions restent à confirmer le jour J»*.

Le seigle pour commencer

Le jeune agriculteur débutera vraisemblablement dans son seigle : *«les plantes se sont bien développées et devraient permettre de récolter pas mal de paille, ce sera déjà un bon point pour nos vaches charolaises. L'an passé, malgré la sécheresse, nous avions pu déjà récolter sept bottes de 450 kg à l'hectare. Cette fois, ce devrait être encore mieux. À mon avis, nous pouvons espérer en faire huit ou neuf à l'hectare. Le seigle n'était pourtant pas très bien parti : il y a eu beaucoup de vulpins cette année, mais un désherbage à la herse étrille s'est avéré très efficace à l'automne puis au printemps. En ce qui concerne le rendement en grains, arriver à 30 q/ha serait vraiment bien. Je pense que c'est possible»*. La seconde culture récoltée devrait être un mélange de triticale et de pois : *«cette production intégralement destinée à notre troupeau bovin présente bien elle aussi, à l'exception d'une parcelle qui a été grêlée et dans laquelle il n'y a presque plus de pois. Un rendement de 25q/ha serait satisfaisant»*. Le blé prendra ensuite le relais, cette culture pourrait battre le record de l'an passé établi à 22q/ha : *«nous en prenons la direction car les champs sont relativement propres, il est tombé de l'eau aux meilleurs moments et les mauvaises herbes ont été étouffées. Nous sommes confiants, mes parents, ma sœur et moi. Le rendement en paille sera également revu à la hausse, lui qui ne dépassait pas 1,2 t/ha en 2020»*.

L'orge pour terminer

L'orge de printemps suivra avec un rendement espéré à 20q/ha: *«nous nous servons de cette culture pour couper le cycle des adventices d'automne dans notre rotation. Au tallage, nous semons de la luzerne avec la herse étrille, cela nous permet en quelque sorte de gagner une année. La luzerne, justement, nous en avons récolté autour du 20 juin avec un rendement de 3,5 t/ha. Nous la faisons en foin, encore une fois pour nos animaux»*.

AG



Le seigle devrait fournir une belle quantité de paille, en plus du grain qui partira en meunerie au prix de 400 euros/tonne.

Hésitations

La conversion du Gaec Prévotat a été lancée en 2015, en même temps que l'installation de Baptiste, qui témoigne : *«c'était ma volonté mais aussi celle de mes parents. Parmi nos motivations : l'utilisation d'engrais nous revenait de plus en plus cher pour un gain qui, lui, devenait de moins en moins évident. En effet, nous ne faisions que 40q/ha en blé... Aujourd'hui, la rentabilité est bien meilleure, les rendements sont certes deux fois plus faibles mais les prix sont deux fois plus élevés. Dorénavant, les coûts de production sont deux à trois fois moins importants»*. Tout n'est pas rose pour autant en bio, comme le précise le jeune exploitant : *«à mon avis, le prix du blé pourrait prochainement baisser avec le développement de l'agriculture biologique. Un autre point nous inquiète : l'aide au maintien a été supprimée l'an passé, du jour au lendemain. Pour une exploitation comme la nôtre, cela représentait tout de même 55 000 euros. Ce soutien était le bienvenu, le remboursement de nos emprunts était calculé en fonction de cette aide. Cela rabat totalement les cartes. Nous nous posons bien des questions... Pour les productions végétales, c'est encore intéressant, surtout avec la campagne qui se présente. Mais pour notre atelier bovin allaitant, c'est autre chose. Seuls 50 centimes d'euros/kg nous séparent aujourd'hui des prix du conventionnel. Or, acheter ou produire de la protéine nous coûte cher. À titre d'exemple, le pois bio pourrait être vendu 400 euros/t. Ce n'est pas le cas pour nous, car nous le consacrons à l'alimentation de nos charolaises. La facture est très élevée pour être certifié bio»*.

Race brune

Un triplé inattendu

C'est un fait exceptionnel: une vache de l'exploitation agricole du lycée La Barotte de Châtillon-sur-Seine a donné naissance à trois petits veaux le 26 juin.

Fabien Chaumonnot, responsable de la ferme, n'en croyait pas ses yeux en assistant l'animal âgé de sept ans : *«Il est vrai que cela a de quoi surprendre ! Des doublés, on en voit quelques fois, mais des triplés, c'est du jamais vu chez nous. Il y a deux femelles et un mâle, tous les trois se portent très bien. Pour la vache, c'est en revanche un peu plus compliqué, elle se remet tout doucement, cela peut facilement se comprendre»*.

Thierry Crespo, conseiller bovins lait, expert reproduction et nutrition à Alysé, n'avait connu qu'une seule naissance de triplés viables, en trente années de métier : *«C'est effectivement rare mais pas impossible. Le record chez Alysé est à mettre à l'actif de quintuplés viables sur une vache charolaise ! En élevage bovin, les jumeaux ne représentent qu'un faible pourcentage des naissances, les triplés sont encore plus rares. Les vaches qui ont reçu des traitements hormonaux pour problème de fertilité sont souvent les animaux concernés, mais ce n'est pas le cas du lycée La Barotte. La vache en question n'a eu aucun traitement et a donc donné naissance à des triplés de façon naturelle»*.

AG



Idem, vache en 6ème lactation, et ses trois veaux.

Échanges paille-fumier

Un problème de calculette ?

Vincent Chaplot, agriculteur à Époisses et chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), s'interroge sur la calculette en ligne d'Arvalis.



Le spécialiste de la vie des sols préconise un nouveau mode de calcul dans les échanges paille-fumier.

Les fidèles lecteurs de Terres de Bourgogne l'auront certainement remarqué : Vincent Chaplot a déjà rédigé plusieurs articles dans notre journal ces derniers mois. L'habitant d'Époisses aborde aujourd'hui un sujet relatif aux échanges paille-fumier, en émettant des remarques sur la calculatrice actuellement proposée par Arvalis-Institut du végétal.

«La prise de conscience des phénomènes de dégradation des sols et de perte associée de rendements conduit de plus en plus de producteurs céréaliers à apporter des amendements organiques aux champs. C'est également pour satisfaire les besoins croissants des éleveurs en paille, eux aussi de plus en plus spécialisés, que les échanges paille-fumier s'intensifient, créant une nouvelle économie circulaire des nutriments», introduit le chercheur, avant de poursuivre : *«Arvalis est récemment venu prêter main forte aux agriculteurs en proposant une calculette en ligne (www.paille-fumier.arvalis-infos.fr). À titre d'exemple, cet outil préconise qu'un éleveur de bovins sur aire paillée épande dans le champ du céréalier 2,4 tonnes de fumier pour compenser l'exportation de nutriments et de carbone d'une tonne de paille qu'il va également ramasser. Ainsi, les contrats d'échange d'une tonne de paille pour trois tonnes de fumier sont légion. Jusqu'à ce jour, tout semble aller au mieux dans le meilleur des mondes»*.

Mais *«nombre d'éleveurs jugent pourtant ces recommandations indécentes et sources d'âpres discussions»*, fait remarquer Vincent Chaplot : *«il est en effet étonnant qu'un éleveur moyen de 100 UGB doive exporter de sa ferme plus que l'ensemble de ses fumiers, soit 720 tonnes, pour compenser les 300 tonnes de paille importées. Ceci est d'autant plus vrai qu'il supporte seul l'intégralité des frais de récolte et d'épandage»*.

Vincent Chaplot pointe du doigt *«l'inexactitude du mode de calcul d'Arvalis»* : *«le bilan comptable de la calculette omet plusieurs points essentiels. Le premier est le gain considérable de rendement des céréales l'année de l'apport de fumier, comparé au même apport de nutriments minéraux. Un essai anglais établi sur un siècle indique des hausses de rendement en grain de 17 à 50 % (soit de 200 à 600 euros par ha pour un rendement de blé de 6 t/ha au prix de 200 euros la tonne) suite à un apport de 35 tonnes de fumier par hectare. L'accroissement instantané des rendements conduit également à des bénéfices de plus long terme comme la formation d'humus ce qui a été largement documenté. Un rendement en grains augmenté de 50%, c'est aussi probablement 50% d'activité racinaire supplémentaire et de 20 à 30% de paille en plus qui seront restituées au sol l'année n+2. Lorsque l'on sait que jusqu'à 80% du carbone stocké par les plantes dans le sol provient de l'activité des racines et des bactéries associées, on comprend mieux comment un apport de fumier, même modéré, change significativement la qualité des sols et ceci, pour des générations»*.

La calculatrice Arvalis se fonde sur des données «issues de laboratoires», fait remarquer Vincent Chaplot : *«des publications datant des années 1940 sont utilisées... Les auteurs de ces publications indiquaient eux-mêmes l'absence de données de sites de longue durée nécessaires pour définir de façon satisfaisante ce calcul. Les données se basent aussi sur des variétés forcément très anciennes, qui n'existent plus aujourd'hui. Celles-ci sont comparées à du fumier dont on ne connait pas l'origine. En 2021, le manque d'essais de longue durée existe toujours en France mais nous disposons d'un nombre important de données précises sur la dynamique des matières organiques au champ, notamment depuis les années 1990 grâce à l'utilisation d'isotopes du carbone et qui sont toutes ignorées par la calculette. Il est urgent qu'Arvalis intègre ces nouveaux savoirs dans sa calculette paille-fumier car plus qu'une question de fertilité des sols, il en va de l'équité entre les agriculteurs»*.

Brèves

Récoltes
L'enquête est lancée

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or recueille, comme chaque année, les résultats des moissons dans les différentes zones du département. Les agriculteurs qui souhaitent participer à cette enquête peuvent se procurer un formulaire sur www.cote-dor.chambagri.fr ou le demander à Baptiste Girardot, conseiller grandes cultures (06 49 81 32 38, baptiste.girardot@cote-dor.chambagri.fr). La démarche est simple et s'intéresse à toutes les productions végétales, y compris en agriculture biologique. Le rendement, la date de semis, les variétés, la profondeur des sols, les amendements organiques et le nombre de fongicides peuvent être renseignés.

Recherche de maître d'apprentissage

Matteo intègre un bac professionnel CGEA à la MFR de Quetigny en septembre 2021. Il est à la recherche d'un maître d'apprentissage (ou de stage) pour une durée de 3 ans en grandes cultures et/ou en élevage bovin lait ou viande. Il a déjà effectué 2 stages en exploitation agricole. Résidant à Saint-Julien, il recherche une exploitation dans un rayon de 10 km autour de son domicile ou une exploitation où il aura la possibilité de loger sur place si elle est éloignée de son domicile. Si vous souhaitez en savoir plus et obtenir les coordonnées d'Edouard, contactez la FDSEA 21 au 03 80 68 67 67 ou accueil@fdsea21.fr.

OUGC

Irriguer en 2022

L'Organisme unique de gestion collective (OUGC) de la nappe de Dijon Sud, des bassins versants de la Vouge, Tille et Ouche, est porté par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

Cette structure a pour but de rassembler l'ensemble des irrigants qui prélèvent dans ces quatre périmètres précisés dans la carte ci-dessous.

Dans ces périmètres, toute demande de prélèvement d'eau pour l'irrigation présentée par une personne autre que l'organisme unique est rejetée de plein droit. L'autorisation de prélèvement pluriannuelle de l'OUGC se substitue aux autorisations individuelles.

Chaque année, les irrigants doivent se rapprocher de l'OUGC pour obtenir une attribution de volume.

Il n'existe aucune systématisation dans l'attribution des volumes d'eau annuels, ni aucune obligation d'attribution, celle-ci est faite en vertu des règles posées par le règlement intérieur défini sur ce périmètre.

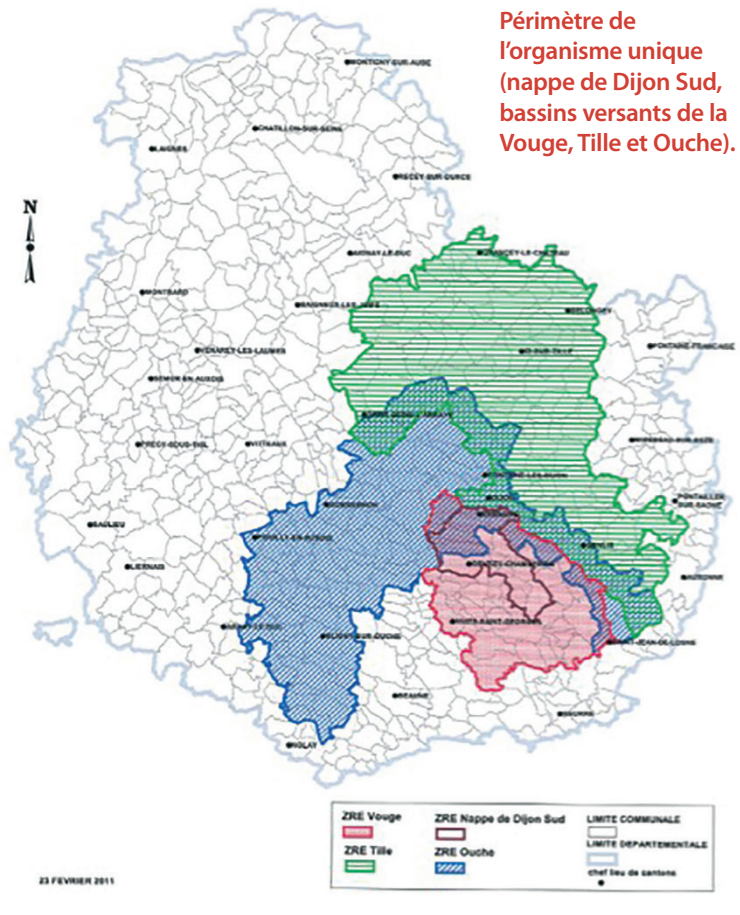
Vous êtes concernés par ce dispositif si :

vos prélèvements (superficiels ou souterrains) se situent dans ces périmètres
l'eau prélevée est à destination d'irrigation agricole

Les irrigants déjà connus par l'OUGC recevront fin septembre un dossier afin de définir les besoins pour la campagne d'irrigation 2022.

Si vous ne faites pas partie de ces personnes, vous devez vous rapprocher de la Chambre d'agriculture et retourner un dossier complet avant le 30 septembre 2021.

Un dossier est à votre disposition à la Chambre, il est téléchargeable sur le site bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor



Périmètre de l'organisme unique (nappe de Dijon Sud, bassins versants de la Vouge, Tille et Ouche).

Double activité

Au four et au moulin

Cédric Funès exerce deux métiers : éleveur et salarié à l'usine de Baigneux-les-Juifs.

La Déshy'21 carbure plein pot depuis près de trois mois avec la luzerne. *«Nous récoltons une surface de 1500 ha depuis le 10 mai. La période actuelle est la plus intense de l'année, cette culture est notre cœur de métier »*, indique Cédric Funès, l'un des 19 salariés de l'usine de Baigneux-les-Juifs. Cet habitant de Magny-Lambert travaille sur le site depuis le début des années 2000 et occupe le poste de pilote de production : une activité polyvalente qui consiste à gérer les approvisionnements, les conditions de séchage et la maintenance. L'homme de 39 ans profite de l'occasion pour dresser le bilan de la première coupe, celle-ci devait s'achever ces dernières heures : *« nous nous dirigeons vers une moyenne de 3,5 t/ha. Plus les semaines sont passées et plus les rendements devenaient intéressants, nous sommes d'ailleurs aux environs de 5t/ha ces dernières semaines. Ce résultat intermédiaire est bien meilleur que celui des précédentes campagnes, c'est bien, cela faisait longtemps que nous n'avions pas assisté à cela. La météo est propice et c'est tant mieux. La deuxième coupe de luzerne commence dans la foulée de la première, nous espérons de bons rendements là aussi !»*.

Producteur fermier

Cédric Funès exerce dans le même temps le métier d'éleveur, à quelques kilomètres de l'usine : *« j'ai toujours été passionné par l'élevage. Des animaux, j'en ai toujours eus quelques-uns, notamment des bovins. Mais depuis plusieurs années, l'activité a régulièrement augmenté, je me suis notamment diversifié avec des volailles »*. Le Côte-d'orien élève, entre autres, des lots de pintades, des poulets blancs et rouges, des poulardes et des chapons. Les volailles de la Ferme de la Roche, toutes élevées au grand air, sont vendues entières ou en découpe sur un large périmètre allant de Montbard à Dijon, en passant par Venarey-Les Laumes. Des livraisons sont effectuées chaque semaine. Les produits sont également disponibles à la ferme, sur réservation.



L'habitant de Magny-Lambert est pilote de production à la SCA de déshydratation depuis une vingtaine d'années.

Des choix à faire

Ces deux activités professionnelles ne sont pas de tout repos. Face au développement de son élevage, Cédric Funès a été contraint de réduire son nombre d'heures travaillées à Baigneux : *« je suis passé à 80% l'an passé, je suis allé encore plus loin avec un poste à mi-temps depuis le mois de mai. Cela me fait 100 heures par mois à l'usine. Mon épouse Annabelle m'aide heureusement beaucoup, notamment dans la comptabilité et les livraisons »*. Cédric Funès peut ainsi se rendre à l'abattoir de Châtillon-sur-Seine le lundi matin avec ses agneaux (nouveau débouché qu'il développe en vente directe). Ses volailles sont abattues le mardi. Des livraisons sont réalisées chaque jeudi. Le vendredi matin : place à la préparation du marché de Tonnerre du samedi. Cédric Funès ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : son atelier de lapins va lui aussi grandir avec l'arrivée prochaine d'un petit bâtiment d'élevage.
Contact : 06 84 51 69 71.

AG

Alysé

La quille pour Jean-François Dessolin

Le technicien laitier vient de faire valoir ses droits à la retraite. Un pot de départ organisé le 2 juillet à Bretenière a été l'occasion de retracer son parcours.

Quarante-et-un ans au service des éleveurs : Jean-François Dessolin a réalisé la quasi-totalité de sa carrière au sein du contrôle laitier. Originaire d'un petit village du Brionnais en Saône-et-Loire, ce fils d'éleveur débarque en Côte-d'Or en 1979 en tant qu'ouvrier agricole dans le secteur de Selongey : *« La taille de l'exploitation familiale ne me permettait pas de m'installer. Après un brevet de technicien agricole, je travaille pendant un an sur la ferme de Bernard Chevalier, l'ancien président de la Chambre départementale d'agriculture. Je rejoins ensuite le syndicat du contrôle laitier en 1980 pour ne plus jamais le quitter »*.

Plusieurs postes

À ses débuts, Jean-François Dessolin intervient dans une quarantaine d'élevages autour de Saint-Seine-l'Abbaye et Baigneux-les-Juifs : *« cette fonction de technicien de secteur m'occupe pendant treize ans, avec notamment des conseils et des pesées. L'identification générale de tous les bovins fait aussi partie de mon quotidien. Durant cette période, je m'installe à Bligny-le-Sec »*. En 1993, un poste de contrôleur de machines à traire se libère au sein du contrôle laitier : le technicien saisit cette opportunité et effectue des déplacements dans tout le département pendant trois ans. Ses fonctions évoluent régulièrement au fil du temps, Jean-François Dessolin se spécialise notamment dans les bâtiments et la qualité du lait : ces deux domaines le suivront d'ailleurs jusqu'à la fin de sa carrière. Au début des années 2000, ses audits s'avèrent très précieux lors de la mise en place du cahier des charges de l'AOP Époisses. L'animation des quatre syndicats de race fait partie de ses nouvelles responsabilités à partir de 2009 et le départ en retraite de l'ancien directeur Alain Poinsot. Depuis la fusion entre Alysé et Côte-d'Or Conseil élevage, Jean-François Dessolin occupait le poste de responsable management au sein de l'équipe départementale basée à Bretenière.



L'habitant de Bligny-le-Sec, ancien maire de sa commune, a quitté ses fonctions professionnelles le 30 juin.

Famille nombreuse

Le jeune retraité, aujourd'hui âgé de 63 ans, compte bien s'occuper dans sa nouvelle vie. Une chose est certaine, Jean-François Dessolin ne s'ennuiera pas : *« j'aime bien le bricolage et les voyages, j'ai déjà plusieurs projets en tête. Aussi et surtout, je suis issu d'une famille nombreuse et j'ai beaucoup de monde à aller voir, un peu partout en France. J'aurai désormais beaucoup plus de temps pour moi, d'autant que j'ai également arrêté mes fonctions municipales au sein de ma commune. Je compte dix frères et sœurs, tout comme mon épouse Brigitte qui est en retraite depuis un an, cela représente 35 beaux-frères et belles-sœurs à rencontrer ! Cela va sans dire, je serai davantage présent pour mes enfants et petits-enfants»*.

AG

Élevage caprin

Un amour de chèvres

Justine Prévotat a créé une chèvrerie bio en début d'année à Boux-sous-Salmaise. Un magasin de vente de fromages vient tout juste d'ouvrir dans son village.





Le troupeau compte actuellement une trentaine de chèvres et 90 chevrettes.

Elle a un temps hésité avec les moutons pour s'installer, mais c'est finalement le choix des chèvres qui s'est imposé. *«Cet animal est très sociable et familier, il nous rend notre affection quand on prend soin de lui. Mon oncle en élevait près d'Époisses, mon père en avait aussi à l'époque, j'ai toujours aimé les chèvres et j'en avais déjà quelques unes avant de m'installer»*, confie Justine Prévotat. La jeune femme de 21 ans a rejoint le Gaec familial début janvier en créant son propre élevage caprin après un bac pro CGEA et une formation technologie fromagère. Son troupeau est déjà composé de 120 animaux : une trentaine de chèvres laitières ainsi que 90 chevrettes âgées de trois mois : *«je me suis approvisionné en Haute-Marne, à Colmier-le-Haut, chez mon ancienne maître de stage Marylène Dupaquier. J'ai principalement des alpines, mais aussi des poitevines, des saanen et des lorraines, quatre races que j'affectionne et qui présentent des caractéristiques intéressantes pour la qualité du lait. Mon objectif sera d'atteindre les 150 chèvres assez rapidement»*.

Ouverture imminente

Le lait de la chèvrerie de l'Odysée sera collecté par Biodéal à partir de février 2022 : *«ce ne sera pas possible avant car un litrage minimum est nécessaire pour que cette entreprise effectue des déplacements. Il me faudra donc attendre la fin de l'hiver prochain et l'issue des mises bas. Je vais aussi transformer une partie du lait en fromages pour valoriser la production. Pour l'année en cours, tout le lait sera donc transformé en attendant le début de la collecte»*. Justine Prévotat vient de rénover une ancienne grange pour transformer son lait et accueillir ses futurs clients : *«il y a plusieurs salles, notamment un atelier de transformation et un espace de vente. Je propose des crottins nommés petits et grands Boux, en référence à mon village, mais aussi des bûches cendrées, de la tomme et des tartares. Nous ouvrons le magasin cette fin de semaine, ce jeudi 7 juillet ! Les jours d'ouverture sont les suivants : le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30, le samedi de 11h à 12h30 puis de 14h à 16h30, et enfin le dimanche matin de 11h à 12h. Des livraisons vont être également réalisées, j'ai déjà des contacts avec plusieurs enseignes. L'élevage est ouvert à tout public chaque jour de 17h à 18h au moment de la traite, pendant les mois de février à novembre. Il est possible de venir voir les animaux durant ce créneau horaire sans prévenir, ce sont des moments toujours très sympas»*. Contact : 06 79 92 24 54, 06 40 08 10 53, page Facebook *«La Chèvrerie de L'Odyssée»*. **AG**



Le magasin a ouvert ses portes ce mercredi 7 juillet.

Bovins laitiers

Comme à la montagne

Une exploitation agricole de Saint-Martin-du-Mont élève 75 vaches de race Abondance.



Jérémy Duthu, devant plusieurs de ses bovins originaires de Haute-Savoie.

Non, il n'y a pas que des Prim'Holstein, des Brunes, des Montbéliardes et des Simmental en Côte-d'Or. Le cheptel laitier est également composé de quelques Abondances. Celles-ci sont élevées dans une ferme à Saint-Martin-du-Mont, près de Saint-Seine-l'Abbaye.

Remplacements

Patrick Duthu, chef de l'exploitation, avait pourtant débuté sa carrière en Prim'Holstein. Un souhait de changer de race s'est exprimé au début des années 2000, comme l'explique ici Jérémy, son fils de 34 ans : *«Les boiteries et divers problèmes sanitaires se faisaient nombreux à l'époque. L'idée était de trouver des vaches plus rustiques et mieux adaptées à notre parcellaire vallonné qui culmine à 550 mètres. Ici, nous sommes au plus haut du département, nos vingt hectares de prairies autour de la ferme sont exclusivement des coteaux»*. L'Abondance présentait les caractéristiques recherchées : *«mon père a flashé sur cette très jolie vache, je l'ai suivi dans son choix. Nous nous sommes rendus près d'Annecy où nous avons acheté six animaux. Notre troupeau d'Abondance s'est progressivement développé au fil des années grâce à l'insémination. Dans le même temps, nous avons diminué notre nombre de Prim'Holstein, en ne remplaçant pas nos vaches les plus anciennes. Notre troupeau est 100% Abondance depuis seulement deux ans. Le nombre de vaches laitières est le même qu'avant, c'est-à-dire 75»*, poursuit le jeune éleveur.

Un bon bilan

«L'Abondance est une vache très douce et assez calme, avec tout de même du caractère ! Elle se plait très bien sur notre parcellaire», présente Jérémy Duthu. La production annuelle par vache est moindre (5 500 contre 8 000 litres en Prim'Holstein), mais cette lacune est compensée par plusieurs avantages : *«économiquement parlant, nous sommes au même niveau qu'avant car nous avons moins de frais. Il n'y a plus de boiteries. Au vêlage, tout se basse bien. En 2020, nous n'avons vu qu'une seule fois le vétérinaire, c'était pour une matrice. Espérons que cela dure ainsi. La qualité du lait est meilleure avec un taux de 37% de matières grasses et de 35% en protéines. Une moyenne de 150 000 est observée pour le taux cellulaire, c'est positif aussi. Les Abondances font preuve d'une belle longévité, nos plus vieilles vaches sont âgées de 15 ans et produisent encore 5 500 voire 6 000 litres. Nous conservons nos femelles pour le renouvellement. Les mâles sont vendus à la SARL Fournier de Chanceaux au prix de 200 euros à l'âge de trois semaines, c'est un montant deux fois plus élevé que nos anciens Prim'Holstein»*.

Cap sur l'herbe

Patrick et Jérémy Duthu ont profité de ce changement de race pour modifier leurs habitudes : *«nous misons de plus en plus sur l'herbe pour devenir autosuffisants en alimentation. L'Abondance valorise d'ailleurs très bien nos prairies. Avant, nous étions 100% ensilage mais cette race ne valorise pas très bien ce mode de conservation. Nous avons arrêté le maïs qui devenait de plus en plus difficile à produire. Nous sommes passés intégralement en enrubannage avec du ray-grass de la luzerne et du dactyle. Aujourd'hui, nous achetons encore un peu de tourteaux de soja, mais nous comptons sur notre méteil composé de triticale et de pois pour diminuer la facture»*.

AG

▸ Formations

29/07 lieu à définir
Sécuriser son système fourrager
(Initialement prévue en juin, la formation est décalée)
Contact: Charles Duvignaud
03 86 93 40 37
centre.formation@nievre.chambagri.fr

le 17/09 à Tannay, **le 23/09** à Saint Pierre le Moutier
Préparer sa cessation d'activités
Contacts et inscriptions
03 86 93 40 47 ou
christophe.bossaron@nievre.chambagri.fr

05/10 Apprendre à rédiger son document unique d'évaluation des risques
Renseignements et inscriptions – 03 86 93 40 94.

▸ Agenda

15/07 à Villapourçon - Si la nature du Morvan m'était contée
De 14 h à 17 h, la nature Morvandelle sera racontée pendant une balade. Inscription obligatoire auprès de la Maison du Tourisme au 03 86 78 79 57 ou contact@parcdumorvan.org

16/07 à Tracy-sur-Loire et le 06/08 à Pouilly-sur-Loire
Ciné Vignes
Le programme de Ciné Vignes s'étend cet été sur les terres du vignoble de Pouilly avec une projection du Grand Bain à Tracy-sur-Loire, le 16 juillet et celle d'Astérix et Obélix Mission Cléopâtre à Pouilly-sur-Loire le 6 août. Billetterie sur place (pas de réservation possible) à partir de 19h, avec une projection débutant autour de 21h30. Tarifs: entrée + 1 verre de vin : 6 €. Entrée simple 3 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Retrouvez toute la programmation détaillée sur : https://www.cine-vignes.com

06/08 à Neuvy-sur-Loire
Chantier de génie écologique
La Fédération des Chasseurs de la Nièvre organise une visite de l'étang de Marvy . Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 il a été asséché pour travaux de restauration. Le fonctionnement de l'étang ainsi que de sa roselière sera expliqué.
Contact – 03 86 36 93 16
ou fdc-58@wanadoo.fr

20/08 à Varennes-Vauzelles
Balade des oiseaux
Le 20 août, l'Étang du Niffonds accueille l'Ensemble Artifices (violon et flûtes) pour un concert-promenade qui fera le lien avec les bruits alentours.
Contact : 03 86 71 61 71 ou
mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Cyclisme

Le Tour de France dans la Nièvre

La 108e édition du Tour de France est passée dans la Nièvre le 2 juillet. Que ce soit à Nevers (Varennes-Vauzelles) ou encore à Château-Chinon avec une grande fresque animée, la FDSEA, les JA et les agriculteurs ont répondu présents.



Olivier Sicot, maire de Varennes-Vauzelles insiste : *«Les agriculteurs sont toujours mobilisés pour faire valoir leur terroir, comme avec la marque La Belle Nièvre qui met en avant leurs productions».*

«*Le Tour de France est une belle occasion de montrer notre Département, son terroir, ses savoir-faire et bien sûr ses exploitants agricoles qui savent s'engager pour faire vivre la ruralité*» explique Olivier Sicot, maire de Varennes-Vauzelles et vice-président de l'agglomération responsable des mobilités, qui a accueilli la 108e édition du Tour de France. «*Les agriculteurs sont indispensables dans l'ambiance du tour, et dans le cyclisme en règle générale. Ils sont fidèles pour chaque manifestation, c'est très agréable qu'ils participent au tissu rural. Ils sont des acteurs indispensables et très présents pour le développement de la pratique du vélo dans les campagnes*» développe Michel Fievet, président du CCVV (Club Cyclisme Varennes Vauzelles), présent sur le parking de l'agence Groupama, implantée il y a peu et partenaire d'une animation en collaboration avec les JA Guérigny-Pougues.

Savourer le tour

«*C'est lors d'occasion comme le Tour de France – symbole français connu dans le monde - qu'il faut rendre notre savoir-faire visible*» détaille Jean-Philippe Dudragne, président des JA Guérigny-Pougues. «*Les agriculteurs s'investissent pour promouvoir leurs produits, et, il faut reconnaître que c'est toujours sympathique d'être avec le public*». Pour l'opération menée à Varennes-Vauzelles, les JA Guérigny-Pougues ont pu compter sur le soutien de Secrets de Paysans, partenaire et sociétaire de la caisse locale de Groupama Nevers, organiseur de la fan zone du Tour de France lors de son passage dans la ville. Grâce à cet engagement, la caisse locale de Groupama Nevers a financé l'achat de 10 kg de viande pour ravir les adeptes du Tour lors de la dégustation organisée par les JA Guérigny-Pougues.

Pour être vu du ciel

JA et FDSEA des cantons de Château-Chinon et Moulins-Engilbert ont réalisé un visuel animé avec 900 ballons aux couleurs du tour, s'agitant autour de la silhouette de la Nièvre... portés par près de 200 volontaires motivés, en position à l'arrivée de l'hélicoptère France Télévision: voilà à quoi ressemblait le moment-clé de cette après-midi ! Une fresque géante était visible sur plus d'un demi-hectare, mettant à l'honneur les principales productions départementales: viande, céréales, vin, bois... Vous pouvez voter pour notre visuel pour nous soutenir, sur le site internet de la FNSEA: www.fnsea.fr/jeu-concours-les-agris-aiment-le-tour/



Les coureurs ont traversé Varennes-Vauzelles à vive allure.

Un beau moment de convivialité

Des bénévoles nombreux et motivés ont permis au visuel de prendre forme, sous la pluie, puis sous la chaleur... réaliser les petites bottes, les disposer selon un schéma précis, acheminer les rondins de bois qui constitueront les couverts, agrafer le tissu au sol....une organisation qui a permis de renforcer les liens ! D'autant que la retransmission sur écran géant et le repas proposé par les JA de Château-Chinon ont permis un vrai moment de partage dans un esprit festif.

CHLOÉ MONGET
ET LUCIE LECOINTE FDSEA

Nos partenaires: merci à eux pour leur soutien !

Agence Axa de Moulins-Engilbert, Agence Gan de Château-Chinon, Agence Groupama de Château-Chinon, Agence Groupama de Montsauche, Agence Groupama de Moulins-Engilbert, Association ENJOI 58, Communauté de communes Bazois Loire Morvan, Communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs, Crédit Agricole de Château-Chinon, Crédit Agricole de Moulins-Engilbert, Coopaca, Drive fermier de la Nièvre, Etablissement Dachard, Etablissement Decetia, Etablissement Depussay, Etablissement Ponge (Guipy), Les amis de la Maison de l'Elevage et du Charolais de Moulins-Engilbert, Mairie de Saint Péreuse, Malecot Poirier (St Hilaire en Morvan), Natur'Amognes, Parc Naturel Régional du Morvan, Secrets de Paysans, Société Bongard-Bazot et Fils, SICAFOME, SV-Pro, Syndicat des Vignerons des Côteaux du Giennois



La viande distribuée par les JA, lors du passage du Tour, a été fournie par Olivier et Valérie Laporte, éleveurs à Abon (Maux) via Secrets de Paysans.

Dégustation de viande avec Interbev !

L'animation sur le site a permis de toucher un public large, venu sur place pour regarder le passage des coureurs et profiter de la convivialité du lieu, ainsi que donner un coup de main pour l'animation du visuel. L'occasion de faire déguster de la viande locale et de parler de l'élevage allaitant nivernais. Les questions du public concernaient les pratiques d'élevage, l'alimentation et l'accès des animaux au plein air, la tendreté des différents morceaux ; les familles étant également en recherche d'idées de recettes rapides à préparer en soirée, qui plaisent à la fois aux adultes et aux enfants !

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION - TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS - ÉLAGAGE au LAMIER et GRAPPIN COUPEUR

VISITE GRATUITE CHEF D'EXPLOITATION
06 82 85 70 03
Bureaux : 02 48 74 11 90 - 06 43 24 92 50
Zone d'activités sur la Nièvre - 18350 Nérondes
contact@cumadrainage.com

Financement 2/2

Dossier PCAE : les conseils d'un exploitant

Pour faire suite à notre premier article sur les PCAE (n° 1636), voici celui dédié à l'expérience de Chris Civade, exploitant agricole. Il revient sur quelques points d'attention à avoir et prodigue également divers conseils. Pour rappel, les dépôts des dossiers concernant les PCAE (volet de modernisation classique) sont ouverts jusqu'au 17 septembre*.

Les aides PCAE permettent de financer une partie d'un projet dédié à son exploitation. Si cela peut en séduire plus d'un, la constitution d'un dossier doit se préparer bien à l'avance.

La pièce maîtresse : l'anticipation

Perrine Raverat, conseillère élevage, bâtiment et engraissement auprès de la Chambre d'agriculture de la Nièvre le rappelle : *«Il faut anticiper son projet, car il faut tenir compte des délais d'instruction»*. Elle développe : *«Par exemple, le délai d'instruction d'un permis de construire peut aller jusqu'à 4 mois dans certains cas. C'est une pièce nécessaire qui constitue un élément indispensable du dossier PCAE, il est donc important que la demande de permis de construire soit déposée en mairie bien en amont de la demande d'aide, afin d'avoir un accord dans les délais»*. Chris Civade, éleveur à Mars-sur-Allier (112 ha et 80 vêlages) qui en est déjà à sa troisième demande, confirme cela. *«Il faut prendre le temps de bien réfléchir à ce que l'on veut faire, et rassembler toutes les pièces nécessaires bien en amont de sa demande»*. Outre cela, Chris a d'autres conseils.

Des échanges indispensables

«Pour mes demandes, je suis allé discuter avec la mairie de mes projets, afin d'avoir qu'on m'explique ce qui était possible de faire sur ma commune. J'ai aussi été en lien régulier avec Perrine Raverat ainsi que la DDT» détaille Chris. Pour lui, ces échanges sont indispensables : *«il faut partager ses projets afin que les motivations qui les animent soient comprises par tous et aussi pour savoir ce qu'on est autorisé à construire. Une fois que tout cela est fait, et qu'on a toutes les cartes en mains, on peut commencer à monter son dossier»*.

Mais, il ne s'est pas arrêté là dans les échanges : *«J'ai voulu intégrer mes vétérinaires dans mes projets, car ils travaillent aussi dans les bâtiments ; cela me paraissait normal d'avoir leur retour. Je leur ai donc demandé leur avis sur l'élaboration du bâti, et ils m'ont donné quelques conseils précieux»* précise-t-il avant de poursuivre : *«on pense peu à eux dans ces cas-là, alors qu'ils sont à même de prodiguer des recommandations sur le bien-être animal»*.



Pour sa 3e demande, Chris Civade par manque de temps a délégué le remplissage du formulaire à la Chambre d'agriculture de la Nièvre pour remplir les formulaires et envoyer le tout à la DDT. Cette prestation est payante (conditions et tarifs à la demande).

Tic toc

Entre les échanges divers et variés ainsi que le rassemblement de toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier, Chris préconise de *«prendre du temps»*. Il développe : *«Il ne faut pas attendre qu'il pleuve pour commencer à travailler dessus. Il faut prendre conscience que les instituts administratifs sont ouverts à certaines heures et jours. Il faut donc s'organiser en conséquence. Moi, je prenais trois heures tous les jours pour travailler dessus afin que mon dossier soit prêt»*. Perrine conclut : *«Si seul le volet modernisation classique s'ouvre à partir du 7 juillet, pour les autres (qui devraient être accessibles en septembre) il est fortement conseillé de commencer à rassembler les documents nécessaires aux dossiers»*. Si aujourd'hui pour sa troisième demande il paraît plus détendu, cela n'était pas forcément le cas au départ.

Au crayon de papier

«Pour ma première demande j'avais la boule au ventre. J'ai lu une première fois le feuillet pour le dossier. Puis je l'ai relu deux fois. Ensuite, je l'ai rempli au crayon de papier et je suis allé voir les organismes (Chambre et DDT) pour savoir si je l'avais bien renseigné. Lorsqu'ils m'ont dit que tout était bon, je l'ai rempli définitivement et envoyé». Précautionneux, il avait *«peur de se planter, car aujourd'hui on ne peut pas se permettre de se rater quand cela concerne son entreprise, puisque cela peut, financièrement parlant, être une catastrophe»*. C'est pour éviter une erreur de gestion qu'il a également fait appel à son banquier et son comptable. *«Il fallait que je sois transparent avec eux, afin qu'ils m'indiquent si l'investissement avec les PCAE était une idée faisable au vu des finances de mon exploitation. Finalement, eux aussi doivent être au courant de ces projets et nous dire si cela est un suicide financier ou non»*. Il conclut : *«il faut demander les PCAE si on en a l'utilité et que l'on a bien réfléchi à ce que l'on veut faire. Sinon, cela peut freiner le développement de son exploitation, voir la mettre en difficulté»*.

* Ces dates peuvent éventuellement évoluer, selon le site officiel (http://www.nievre.gouv.fr/pcae-et-pacte-biosecurite-bien-etre-animal-en-a5564.html)

Pour l'exemple

Pour avoir une idée de ce qu'une aide PCAE peut représenter, voici les trois dossiers de Chris Civade.
Construction des stabulations pour un montant total de 120 000 euros. Le projet fut financé à hauteur de 38 500 euros.
Construction d'un stockage représentant au total moins de 30 000 euros. Le financement s'élève lui à 10 000 euros.
Un agrandissement des stabulations (en attente de réponse définitive) qui serait un investissement de 70 000 euros. Si le dossier est accepté, Chris devrait recevoir une aide de 28 000 euros.

Outil

GENETIC BC : une nouvelle interface

Afin de faciliter l'utilisation du site GENETIC BC sur mobile ou ordinateur, Alsoni et les organismes Bovins Croissance partenaires y ont apporté quelques modifications.

GENETIC BC est un site *«permettant de mettre en relation des éleveurs pour la vente de leurs animaux»* explique Stéphanie Moreau, technicienne Alsoni Conseil Élevage. Lancé il y a quelques années, le site *«se devait d'évoluer avec son temps pour proposer une interface simple avec de nombreux champs de recherches et aussi de s'adapter au contexte sanitaire qui favorise les ventes à distance»* avant d'ajouter que *«le seul facteur obligatoire à indiquer est la race recherchée»*.

À la recherche de la simplicité

«Nous avons voulu simplifier l'expérience utilisateur. Désormais, lorsqu'un vendeur désire mettre une annonce avec photo, le site mobile renvoie directement vers l'application appareil photo du téléphone, ce qui n'était pas le cas avant». Outre cela, un tri par département est possible ; idéal pour trouver des bêtes près de chez soi. Stéphanie rajoute que *«la barre de recherche est elle aussi plus performante car on peut y renseigner, la commune, l'éleveur ou encore le nom de l'animal pour trouver le reproducteur adapté»*. D'autres filtres permettent d'affiner les résultats comme l'index de l'animal, du père et/ou de la mère, le génotypage, l'IA ou la monte naturelle, etc. Elle conclut : *«l'important est que ce service se démocratise pour qu'il s'étoffe de nouvelles offres mais aussi de nouveaux acheteurs. Il est nécessaire que son utilisation devienne un réflexe pour les éleveurs (vendeurs ou acheteurs). Cet outil est uniquement là pour leur simplifier la vie»*. Pour toutes informations, contacter Stéphanie Moreau : 06 33 63 69 23 ou smoreau@alsoni.fr

CHLOÉ MONGET



Colette Lemaitre, aux côtés de son époux Raymond, insiste : *«GENETIC BC est un système qui parle aux jeunes et c'est parfait pour trouver de nouveaux clients»*.

Conditions d'accès

En libre consultation, GENETIC BC requiert tout de même un abonnement pour profiter de la mise en vente de ses animaux par ce biais. Stéphanie Moreau rappelle *«qu'aucune commission sur les transactions n'est prélevée par Bovins Croissance. Seule une cotisation annuelle est nécessaire pour accéder à ce service de vente. Dans la Nièvre, il en coûte 50 euros si l'éleveur effectue lui-même les photos et la mise en ligne des informations. S'il fait appel à son technicien Alsoni pour cette démarche, il devra débourser 150 euros. Enfin, la consultation des annonces est gratuite»*.

Retour d'expérience

Exploitante éleveuse spécialisée dans les reproducteurs Charolais à Chevannes (Montaron) et installée depuis 2019, Rosanne Lemaitre utilise GENETIC BC car *«c'est une publicité permanente en ligne pour nos bêtes et qui nous apporte une clientèle que l'on ne croise pas forcément»*. Son père, Raymond Lemaitre, ancien exploitant spécialisé dans les reproducteurs Charolais – et ayant cédé sa ferme à sa fille - explique que *«cela fait 5 ans environ que j'utilise GENETIC BC et, pour moi, c'est un élément montrant la métamorphose qui s'opère dans notre métier. Autrefois, les acheteurs se déplaçaient systématiquement. Aujourd'hui, cela n'est plus obligatoire puisqu'avec le site, les acheteurs ont accès à tous les documents de renseignements sur la bête (index notamment) ainsi qu'aux photos»*. En plus, il précise que *«les ventes s'effectuent très rapidement, en deux jours environ, ce qui est très appréciable quand vous avez un animal qui est arrivé à maturation»*. Afin d'avoir un peu plus de visibilité pour les animaux mis en vente, Stéphanie Moreau conseille aux vendeurs de *«copier/coller le lien de la page de GENETIC BC sur leur page Facebook et de partager le tout»*.

▸ Brèves

Inauguration
Simulateur de conduite à Saint-Saulge

À l'occasion de l'inauguration du simulateur de conduite, l'équipe du Lycée professionnel Cœur de Nièvre de Saint-Saulge était heureuse d'accueillir les élus et professionnels du territoire, le vendredi 25 juin. Patrice Perrot, député, Sylvain Mathieu, vice-président du Conseil régional, Christian Gentil, maire de Saint-Saulge, les professionnels du territoire, le président de la Fédération Régionale des Entrepreneurs Des territoires de Bourgogne Franche Comté, le représentant de la Cuma Terr'Eau, le représentant de la Chambre d'agriculture, Philippe Guillen et les maîtres d'apprentissage ont pu essayer ce nouvel équipement pédagogique. Ce moment d'échange a permis de rappeler la vocation du lycée professionnel Cœur de Nièvre : développer un dispositif d'enseignement utile pour notre territoire et faire de l'établissement, le poumon d'une ruralité vivante, dynamique, au service de ses habitants et résolument tourné vers l'avenir.

Concours Création d'un gâteau du Morvan

Initiative lancée l'an dernier, le concours pour la création d'un gâteau pour le Morvan n'a pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. Néanmoins, il est reprogrammé pour cette année. Ce gâteau a pour vocation de représenter la richesse créative et gastronomique du Morvan afin de devenir un outil de promotion du territoire. Ce concours aura lieu jusqu'au 31 août, et appelle tous les artisans professionnels pâtissiers et boulangers–pâtissiers, mais aussi les cuisiniers amateurs et pâtissiers en herbe, présents sur les communes du Parc naturel régional du Morvan.
Pour participer, il faut résider ou avoir son activité dans une des communes du Parc naturel régional du Morvan et respecter quelques critères de confection. En effet, le gâteau doit se conserver et se transporter facilement et être composé d'ingrédients locaux. Les éléments transformés ou exotiques (levure chimique, chocolat, café ou fruits secs exotiques) sont à bannir. Les candidatures sont à envoyer avant le 31 août à : gateaudumorvan@parcdumorvan.org Ensuite, les candidats sont invités à confectioner leur recette et apporter leur gâteau à un jury de dégustation qui se tiendra à partir du 15 septembre. Le lauréat sera dévoilé à la Fête de l'Automne. Il se verra remettre un séjour pour deux personnes dans un hébergement marqué Valeurs Parc en pension complète. Le règlement du concours a été envoyé aux boulangeries - pâtisseries du Morvan, il est également téléchargeable sur le site du Parc www.parcdumorvan.org

Herd Book Charolais

Cap sur la personnalisation

Le Herd Book Charolais évolue pour s'adapter aux demandes et nouveaux besoins des éleveurs. Dans un souci de personnalisation de son offre, certains points ont changé, changent ou vont changer.


Herd Book Charolais

Sébastien Cluzel est président du Herd Book Charolais depuis 2019. Depuis 2014, il était secrétaire général du HBC.

Lors de l'assemblée générale du Herd Book Charolais, le 18 mai dernier, différents sujets ont été abordés afin de mettre au point une nouvelle stratégie permettant d'être au plus près des éleveurs. *«Nous voulons rendre l'offre plus souple afin de s'adapter aux demandes qui nous ont été remontées du terrain, tout en préservant la valeur qualitative du livre généalogique tel qu'il existe»* développe Sébastien Cluzel, président du Herd Book Charolais depuis 2019.

Le livre

«Avec une population d'éleveurs de plus en plus vieillissante, il nous paraissait nécessaire d'attirer de nouveaux adhérents pour conforter notre association. Même si le nombre d'adhérents est stable jusqu'alors, il faut évoluer pour mieux répondre aux contraintes actuelles auxquelles nos adhérents font face au quotidien. Depuis 2006 nos adhérents ont 2 possibilités pour inscrire des animaux ; Les animaux charolais peuvent être certifiés soit : en race pure réglementaire appelée Livre C pour le HBC qui est la traduction pure et simple du RZE (aucune conformité au standard n'est exigée pour l'enregistrement en section principale sous réserve de généalogies conformes). Soit en race pure certifiée qui est une classe de mérite correspondant aux exigences HBC avec une vérification systématique de la conformité au standard pour les animaux nés de parents au minimum A. Les animaux issus d'une lignée A+ disposant d'un double contrôle morphologique et croissance répondant aux exigences liées à cette classe de mérite sont certifiés A+. Dorénavant une nouvelle possibilité est offerte pour les animaux certifiés A et nés de père et grands-pères A+, accompagnés d'un résultat de génotypage reconnu par le HBC,puisqu'ils pourront être présentés aux concours reconnus HBC».

Ainsi le conseil d'administration, fidèle à sa volonté d'accompagner les éleveurs dans un schéma qui se veut ascendant, met en place des outils et services qui donneront envie aux éleveurs de certifier les animaux en race pure certifiée A/A+ tout en maintenant un système qualitatif dans la gestion de son Livre, garantissant la notion de pureté de la race Charolaise. Il ajoute : *«la collecte des données via les contrôles de performances n'est pas remise en question, même si elle reste depuis 2006 optionnelle pour la classe de mérite A, toutefois nous encourageons nos adhérents à y participer, car cela est une très bonne manière de valoriser le travail génétique de leur élevage et de leurs animaux».*

Gage de succès

«Pour nous, il est nécessaire que les éleveurs puissent retirer une plus-value de leur cheptel. Et, pour être le plus performant possible, la génétique est au cœur du débat. Elle a fait ses preuves, et nous sommes là pour la porter auprès des éleveurs. C'est un véritable gage de résultat, notamment économique. Nous le constatons d'ailleurs sur le terrain, puisque 75 % des vaches abattues sont issues d'un père certifié Herd Book Charolais ; la génétique est un investissement rentable».

Tarifs préférentiels pour les nouveaux adhérents

Afin de rendre encore plus accessible les services proposés par le Herd Book Charolais aux primo accédants, Sébastien explique que *«Pour faciliter l'accès au livre, un programme spécifique Nouveaux Adhérents proposera des tarifs préférentiels pour les inscriptions et un calcul des cotisations basé uniquement sur les vaches apportant de la valeur ajoutée pendant 5 ans, afin de motiver les nouvelles adhésions».* Si cela est d'ores et déjà mis en place, Sébastien précise que : *«les nouveaux adhérents bénéficieront des mêmes services que tous nos adhérents avec un accompagnement spécifique sur cinq ans, par un expert racial, qui leur apportera des conseils génétiques et d'aide à la décision pour la conduite du troupeau. Pour nous, cet accompagnement est conçu pour offrir aux éleveurs le meilleur démarrage possible dans la gestion génétique de leurs cheptels».*

À la carte

En plus de ce programme Nouvel Adhérent, le Herd Book Charolais va plus loin : *«Comme je l'expliquais, nous devons nous adapter aux éleveurs afin qu'ils se retrouvent dans les services proposés. Mais, chacun est différent et n'a pas besoin des mêmesservices. C'est pour cette raison que nous allons mettre en place un système d'adhésion qui permettra aux exploitants de choisir parmi les services qui leur sont utiles avec des tarifs qui seront donc différents selon les abonnements».* En somme, le Herd Book Charolais cherche à effectuer une personnalisation de ses packs de service afin de rendre son système plus polyvalent. Enfin, pour offrir toujours plus de services de proximité, l'application HBC sur Smartphone a elle aussi évolué pour se fluidifier et se simplifier grâce à de nouveaux outils. D'autres projets sont en cours d'élaboration, mais Sébastien reste mystérieux quoiqu'enthousiaste : *«Nous avons plein d'idées, mais il faut nous laisser le temps de les mettre en place».*

Chloé Monget et Herd Book Charolais



Bilan

Point sur les fourrages

La campagne de récolte des fourrages est pour beaucoup bientôt terminée ; le moment de faire un bilan sur les volumes.



Baptiste Taupin précise que *«cette année, le séchage a été fait mais a été compliqué à obtenir. Cela étant, rien n'a chauffé».*



Eric Blouzat et Charles Duvignaud devant la récolte de foin d'Eric.

«Les conditions climatiques de ce début d'année n'étaient pas tout à fait réunies pour obtenir un beau volume, du moins au début» explique Charles Duvignaud, conseiller spécialisé bovin allaitants auprès de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Il développe : *«Nous étions plutôt pessimistes début mai, car le printemps fut plutôt sec et froid avec une pousse très faible. Mais, la météo du mois de mai a complètement inversée la tendance avec une période humide dans un premier temps avant un épisode de chaleur qui a permis de donner un coup de fouet à la pousse juste avant le début des récoltes».*

Une belle année

Pour le moment, Charles estime que *«le rendement n'est pas exceptionnel mais presque. Les volumes récoltés sont importants presque partout»*. Il poursuit : *«Sur des prairies à bon ou fort potentiel, on compte environ 6 t/ ha de matière sèche et 4 à 5 t/ ha pour les potentiels moyens. Pour les méteils, on atteint parfois des 8 t/ ha de matière sèche»*. En pratique, Baptiste Taupin, éleveur à Certaines (commune de Cervon), détaille son rendement : *«J'ai fait environ 800 bottes sur 40 à 45 ha (en foin et enrubannage), ce qui représente environ 5,9 t de matière sèche par hectare. C'est un volume nettement meilleur que l'an dernier»*. Même constat chez Eric Blouzat, polyculteur-éleveur au Gaec de la Maltrace à Chasnay : *«Nous avons environ 1,5 t/ ha de plus que l'an passé au total. Dans le détail, nous avons 5 t/ ha en ray-grass, 4,5 t/ ha en foin, 5 t/ ha t en luzerne mais, pour elle, la valeur nutritive risque de ne pas être au rendez-vous à cause du gel qui l'a abîmée»* avant d'ajouter *«le stock est tout de même plein. C'est parfait»*.

Des valeurs nutritives

Charles poursuit : *«J'attends aussi d'avoir des résultats d'analyses mais effectivement, la végétation n'était pas spécialement avancée donc on devrait avoir des foins avec des valeurs alimentaires correctes. Par contre pour ceux qui n'ont pas encore été récoltés, la qualité sera bien moindre car on sera sur une végétation beaucoup plus avancée donc plus ligneuse et moins digestible»*. De même, Baptiste et Eric restent prudents sur la qualité nutritive de leurs fourrages, tant que les analyses ne sont pas connues.

Une forte humidité

Si les 5 jours de séchage ont permis à Baptiste et Eric de bien faire sécher leur récolte



Pour surveiller le taux d'humidité dans ses bottes, Charles conseille l'utilisation de sondes thermiques.

(avec minimum trois passages de faneuse pour le premier et deux pour le second), l'humidité était, selon Charles, présente chez d'autres avec des taux à 75 ou 80 en teneur de matière sèche. *«Nous avons été surpris par les teneurs en matière sèche relativement faible sur des foins qui paraissaient secs. Cela s'explique par un stade végétatif peu avancé (débit floraison) et par un volume de fourrage important qui ont rendu le séchage plus compliqué à réaliser. De façon idéale, il faudrait obtenir 85 minimum de matière sèche afin que le foin ne chauffe pas trop et pour éviter le risque d'incendie, si on n'utilise pas d'enrubanné»*.

Pour obtenir un bon taux de matière sèche, Charles conseille de *«ne pas couper trop ras ses cultures, soit environ 8 cm du sol. Cela permet que les plantes soient posées sur le reste des tiges favorisant la circulation de l'air pour le séchage»*. Il continue : *«En plus, l'avantage d'une coupe assez haute permet à la plante de repousser plus facilement car elle n'est pas épuisée»*. Pour le deuxième passage, Eric est d'ailleurs confiant : *«mes cultures ont pris environ 8 à 10 cm grâce à la pluie, on va donc avoir un supplément non négligeable si cela continue ainsi»*. Ainsi, bien que les résultats ne soient pas tous encore là, la récolte de fourrage de l'année semble en très bonne voie.

Comprendre les étapes

Pour en apprendre plus, Arvalis a mis en ligne un article détaillé sur le sujet de la cinétique de séchage du fourrage au champ : https://www.arvalis-infos.fr/comprendre-la-cinetique-de-sechage-du-fourrage-au-champ-@/view-13284-arvarticle.html

CHLOÉ MONGET

Informations

Une soirée instructive

À Brinay, le 29 juin, était organisée, par la FDSEA 58, une soirée sanitaire. Lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés : bilan BVD*, BoviWell, nouvelle application Interbev, etc.

«La soirée proposée par la FDSEA 58 était une initiative appréciable. Les sujets abordés étaient pertinents» explique Vincent Giraud, exploitant agricole venu à la soirée sanitaire du 29 juin à Brinay. Il poursuit : *«Les sujets étaient bien choisis, car au cœur des préoccupations des éleveurs actuellement»* avant de souligner *«d'habitude ce type de réunion est proposé en fin d'année, mais là, la date permet de prendre des décisions avant la fin 2021 ; le timing est parfait»*.

Un bilan BVD appréciable

Même son de cloche pour Dimitri Fayet qui développe : *«l'intervention du GDS sur le bilan BVD* dans la Nièvre était très intéressante, car on a vu que le Département est moins touché que prévu»*. En effet, sur la campagne de vêlages 2020-2021 (données au 31 mai 2021) il y avait 0,13% de veaux IPI, ce qui est inférieur aux prévisions. *«C'est une situation plutôt favorable, qu'il faut maintenir»* explique Valérie Salomé du GDS qui rappelle l'importance de faire un contrôle à l'introduction d'animaux et notamment de vaches gestantes *«une vache pleine non IPI peut être gestante d'un IPI»*. Cependant, quelques personnes dans l'assemblée regrettent que les sanctions envers les éleveurs ne respectant pas la réglementation ne soient pas plus rapides et dures : *«car ils mettent en danger les cheptels voisins»*.

Un nouvel outil

En ce qui concerne la présentation de la nouvelle application pour smartphone d'Interbev, il réagit *«c'est un outil de plus pour la filière qui permet un accès simplifié et rapide aux informations, c'est une excellente initiative»*. Cette application est d'ailleurs téléchargeable gratuitement sur un smartphone. Cette application, accessible à tous, permet par exemple d'avoir accès aux actualités importantes (alerte canicule ou changement réglementaire, etc.) ou des informations globales sur la filière viande bovine. Les données d'abattage y sont aussi consultables.

Un cahier des charges

Comme expliqué dans le n°1631, la filière bovine a la volonté d'intégrer l'outil BoviWell, qui est un diagnostic du bien être des animaux, dans le cahier des charges du Label Rouge Gros Bovins. L'objectif étant d'intégrer au mieux les attentes sociétales en garantissant au consommateur un niveau de bien-être animal supérieur. Si la présentation de BoviWell a provoquée de nombreuses réactions dans le public lors de la soirée, Dimitri se veut mesuré : *«Si cela nous permet d'avoir une revalorisation financière de nos produits, alors pourquoi pas. Mais, il ne faut pas que BoviWell devienne une nouvelle contrainte pour les éleveurs - qui en ont déjà beaucoup»*.

Caroline Mousseron, directrice d'Interbev, a expliqué la démarche engagée avec l'Association Française des Maîtres Restaurateurs depuis le 7 juin. L'objectif est que chacun s'engage à mettre en valeur les liens forts qui unissent les professionnels de la filière bovine engagés dans le *«Label Rouge»* et les Maîtres Restaurateurs et assurer en commun la valorisation de leurs labels d'État respectifs.

Continuer à se battre

Pour clôturer la rencontre, un point a été fait sur les contractualisations par Romaric Gobillot, président de la section bovine : *«Un contrat est en cours d'élaboration avec le groupe Schiever»*. Dans ce contrat, la construction du prix se fera donc avec la prise en compte de 2 indicateurs : le coût de production et les cotations. Cyrille Forest, vice-président de la FDSEA, a rappelé l'intérêt des actions collectives menées dans les magasins du groupe, qui par la suite permettent aux élus de faire avancer le travail sur ce dossier.

Il a également été rappelé l'action menée par l'Association Éleveurs Engagés qui a oeuvrée, main dans la main avec le président du Leclerc de Coulanges-lès-Nevers. Dimitri, qui fait partie de cette association regroupant 12 éleveurs insiste : *«Le président a joué le jeu, ce qui a permis de faire un travail commun en bonne intelligence. Sans sa bonne volonté, rien n'aurait été possible»*. Romaric termine la rencontre en martelant : *«ce combat doit se mener tous ensemble, et le regroupement de tous les éleveurs est indispensable pour que la contractualisation devienne une norme»*.

*Le bilan complet sera publié ultérieurement dans un prochain numéro de Terres de Bourgogne.

CHLOÉ MONGET ET MAËLA GUEGAN

Safer

L'assurance d'une attribution équitable des terres

Depuis leur création en 1960, les Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) veillent à maîtriser une partie du foncier agricole afin de pouvoir le redistribuer au mieux, de manière équitable, aux agriculteurs. Dans l'Yonne, la Safer maîtrise entre 800 et 1 200 hectares chaque année.

Créées en 1960, les Safer ont pour mission de *«maîtriser une partie du foncier agricole, à l'amiable, pour pouvoir le redistribuer au mieux, de manière équitable»*, commence Walter Huré, président de la Safer pour la délégation icaunaise, en poste depuis le 1er décembre 2020. Avec la volonté de de pérenniser l'agriculture et de *«faciliter l'installation des jeunes et d'offrir la possibilité à ceux qui n'ont pas ou peu de terres en propriété, d'en acquérir»*, ajoute Joël Sabatier, directeur départemental de la Safer.

Pour cela, la société a pour mission première d'acquérir du foncier. Deux possibilités sont alors possibles. *«On peut acheter les terres auprès d'un propriétaire qui les vend. On a aussi la possibilité de travailler par substitution, c'est-à-dire que l'on dispose seulement d'une promesse de vente des propriétaires, qui nous permet d'orchestrer la rétrocession. Mais cela se fait dans un seul acte : la vente par le propriétaire, via la Safer, à l'attributaire bénéficiaire des surfaces, avec un seul acte notarié, pour éviter de cumuler les frais»*, détaille Joël Sabatier.

Un comité technique décideur

Alors, comment tenter d'acquérir une terre par l'intermédiaire de la Safer ? *«Dans un premier temps, on rencontre l'agriculteur pour connaître le secteur où il souhaite s'installer. On l'invite ensuite à mettre des alertes sur les annonces légales. Il faut enfin qu'il se porte candidat sur les parcelles que l'on maîtrise pour que l'on puisse proposer sa candidature au comité technique qui décide de l'attribution des terres»*, développe Jean-Baptiste Incamps, conseiller foncier sur l'Auxerrois et la Puisaye-Forterre.

Ce comité technique, composé des quatre syndicats agricoles représentatifs (FDSEA, JA, Confédération paysanne et Coordination rurale), de la DDT, des tutelles des ministères de l'Agriculture et des finances, du président du comité technique (Walter Huré), du directeur départemental (Joël Sabatier), de tous les conseillers fonciers de la Safer, d'un représentant du Conseil départemental, du représentant des maires du département, du représentant des chasseurs, du représentant des propriétaires forestiers et de la Chambre d'agriculture, étudie donc en profondeur chaque candidature avant de choisir l'agriculteur qui présente, selon eux, le meilleur profil et le meilleur projet. *«Prenons un exemple : un bout de ferme de 60 ha en fond libre. Il y a un appel à candidature d'une durée légale de 15 jours. Les candidats qui prétendent sont audités voire visités afin de recueillir toutes les informations possibles. Comme savoir s'il n'y a pas un papa proche de la retraite possédant 300 ha qui a la volonté de lui céder rapidement»*, reprend Walter Huré. *«Lors de la réunion du comité technique, on essaye que le choix soit fait à l'unanimité. C'est le cas dans 80 % des cas. On estime choisir le candidat qui nous semble être le meilleur. Même si sur le terrain, cela fait beaucoup de déçus»*.

Dans le cas où plusieurs candidats se détachent, la Safer peut aussi faire le choix de diviser la parcelle entre eux, afin de contenter plus d'agriculteurs.

Entre 800 et 1 200 hectares maitrisés par an

Chaque année, dans l'Yonne, la Safer maîtrise entre 800 et 1200 hectares. *«Cela représente des terres agricoles ainsi que de la vigne, des prés, de la forêt. Là-dessus, il y a une grosse part qui correspond à des fermiers en place, c'est-à-dire des exploitants où le propriétaire des terres envisage de les vendre»*, poursuit Joël Sabatier.

Mais, est-il obligatoire pour un acquéreur de conserver l'usage original de la terre qu'il achète ? *«Il est libre de faire ce qu'il entend du bien qu'il acquiert à partir du moment où cela reste à destination agricole (et que le projet présenté est validé lors du comité technique préalable à la vente). C'est-à-dire qu'il est possible d'acheter un pré et de le retourner pour y planter de la grande culture, à condition que la DDT donne son aval»*, explique le directeur départemental.

Cependant, pour éviter les mauvaises surprises, la Safer a un droit de regard durant 15 ans sur les terres qu'elle vend. *«C'est toujours dans l'objectif de maîtriser une attribution. Cela permet d'éviter qu'un agriculteur achète une parcelle au juste prix et la revende trois fois plus cher deux ans plus tard à une personne qui ne veut pas respecter les prix du marché»*, assure-t-il.

Aussi, si un agriculteur ne respecte pas le projet de base qu'il avait prévu, la Safer a la possibilité de casser une vente. *«C'est également à cela que sert le droit de regard. Jusqu'à présent, cela ne s'est jamais fait car les agriculteurs comprennent les règles et les respectent»*.



Walter Huré, président du comité technique de la Safer, Virginie Thienpont, assistante départementale et Jean-Baptiste Incamps, conseiller foncier sur le secteur de l'Auxerrois et de la Puisaye-Forterre (de gauche à droite) sont les trois nouvelles têtes de la Safer, dans l'Yonne.

Un droit de regard sur 15 ans

Pour autant, l'agriculteur peut toujours faire évoluer l'usage premier de la parcelle qu'il a acquis durant les 15 ans de droit de regard. *«S'il a un projet avec une réalité économique derrière, on ne va pas s'opposer à ce que des changements soient faits, bien au contraire»*, affirme Walter Huré. *«Une exploitation agricole vie, évolue dans le temps. Il est donc normal que des projets puissent émerger durant cette période de 15 ans. Voire que la parcelle soit transmise aux enfants par exemple. Il suffit seulement de faire un courrier à la Safer pour l'en informer et généralement il n'y a pas de problème. On a une souplesse dans la mesure où cela reste cohérent par rapport à l'objectif qui est donné de base, à savoir que la terre reste à destination agricole»*, précise Joël Sabatier.

À noter que lorsqu'une terre en agriculture biologique est acquise, la Safer doit donner la priorité à un agriculteur bio pour la transmettre. Si aucune candidature en AB n'est présentée, alors elle pourra la céder à un autre candidat de son choix.

CHRISTOPHER LEVÉ

Pour plus d'information, il est possible de contacter la Safer au 03 86 46 99 74 ou à sd89@saferbfc.com.

Brèves

Conseil départemental La composition de la commission permanente dévoilée

Lors de la session d'installation du Conseil départemental de l'Yonne, qui s'est tenue le jeudi 1er juillet, à Auxerre, Patrick Gendraud a été réélu président. À cette occasion, les nouveaux conseillers ont statué sur la composition de la commission permanente qui intègre douze vice-présidents, tous en charge d'une délégation. Les voici : Gregory Dorte, premier vice-président, en charge de l'éducation (dont les collèges) et de la jeunesse ; Marie-Laure Capitain, en charge des finances ; Christophe Bonnefond, en charge des travaux, des routes et de l'immobilier (dont les bâtiments, à l'exception des collèges) ; Isabelle Froment-Meurice, en charge de la promotion touristique et culturelle ; Alexandre Bouchier, en charge des ressources humaines ; Elisabeth Frassetto, en charge notamment des personnes âgées, ainsi que de l'enfance et de la famille ; François Boucher, en charge de l'attractivité, des partenariats avec les collectivités, et du sport ; Catherine Maudet, en charge des personnes handicapées ; Gilles Pirman, en charge de la santé ; Sonia Patouret, en charge notamment de l'Insertion par l'emploi ; Pascal Henriat, en charge du numérique ; Colette Lerman, en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'alimentation. Les vice-présidents et l'ensemble des conseillers départementaux seront répartis au sein de sept commissions, répondant aux compétences du département et à des priorités d'actions du mandat. Celles-ci sont : attractivité et animation territoriale (première commission), administration générale (deuxième commission), emploi, insertion et santé (troisième commission), solidarité familiales et générationnelles (quatrième commission), éducation et jeunesse (cinquième commission), infrastructures et aménagements d'avenir (sixième commission) et environnement, agriculture et alimentation durable (septième commission).

C. L.



Cap protéines

Des visites de parcelles de l'observatoire pois chiche

Le mercredi 23 juin, des visites de parcelles de pois chiche ont eu lieu à Nitry et Saint-Cyr-les-Colons, animées par la Chambre d'agriculture et Terres Inovia.



Des visites de parcelles de pois chiche ont eu lieu à Nitry et Saint-Cyr-les-Colons le mercredi 23 juin.

Dans le cadre du plan de relance, Terres Inovia et l'Idele ont lancé le projet Cap protéines. Il repose sur différents piliers dont l'accroissement de la compétitivité et de la durabilité des productions oléo-protéagineuses.

Il s'agit de lever les freins à la mise en place des cultures de légumineuses, d'identifier les itinéraires techniques adaptés pour produire en qualité et en quantité et de communiquer auprès des agriculteurs les références acquises pour favoriser le déploiement des protéines végétales en France.

En Bourgogne Franche-Comté, les Chambres d'agriculture ont été mobilisées pour participer au déploiement des LAG (légumineuses à graines) dans la région. Un observatoire de 12 parcelles de pois chiche conventionnel a donc été mis en place par les Chambres d'agriculture de l'Yonne (89) et de la Nièvre (58).



Cette rencontre était l'occasion d'échanger sur les itinéraires techniques du pois chiche et d'apporter des éléments de réponse aux problématiques rencontrées.

Apporter des réponses aux problématiques rencontrées

Un autre réseau de quatre parcelles de pois chiche en agriculture biologique a été mis en place par la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Ce dernier a fait l'objet d'un tour de plaine autour de deux de ces parcelles le mercredi 23 juin après-midi sur les communes de Nitry et Saint-Cyr-les-Colons. Animée par les Chambres d'agriculture et Terres Inovia, cette rencontre était l'occasion d'échanger sur les itinéraires techniques du pois chiche, d'apporter des éléments de réponse aux problématiques rencontrées par les cinq agriculteurs participants, ainsi que les conseillers présents.

Différents points ont été abordés : la reconnaissance des maladies, l'observation des nodosités fixatrices d'azote, les techniques d'implantation, les densités de semis sans oublier le désherbage. Cet observatoire est destiné à faire de l'acquisition de références sur la culture du pois chiche dans la région. Les premiers résultats issus des observations réalisées ont été présentés. La moyenne des parcelles est proche de 69 plantes/m^2 pour un objectif visé de 50 plantes/m^2, mais cache des différences importantes entre les parcelles, qu'il sera intéressant de mettre en perspective avec les prochaines observations.

Plusieurs visites de suivi sont prévues (implantation, floraison, maturité) pour rendre compte du développement de la culture et relier les éventuelles problématiques rencontrées (maladies, ravageurs, rendement) aux événements marquants de la campagne (météorologie, attaques de ravageurs, etc.)

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

JA

Les votes pour le concours photo ouverts



Le concours photo organisé par les Jeunes agriculteurs de l'Yonne, en partenariat avec le Crédit agricole, a débuté le 15 juin dernier.

Les votes des internautes, qui représentent la moitié de la note finale, sont ouverts pour les premiers participants, sur la page Facebook des JA 89.

Chaque publication récolte des votes pendant 20 jours à partir de la date de diffusion.

À noter que les inscriptions sont toujours ouvertes et ce jusqu'au 31 juillet.

Pour cela, il suffit d'envoyer, au maximum deux photos par personne, à l'adresse jeunesagriculteurs89@gmail.com, en respectant le thème suivant : "l'agriculture et ses animaux".

JA 89

Agenda

15/07 Permanence emploi à Chablis

La prochaine permanence emploi de la FDSEA de l'Yonne a lieu le jeudi 15 juillet, de 9 heures à 12 h 30, à la mairie de Chablis. Pour rappel, ces permanences ont lieu chaque troisième jeudi de chaque mois. Elles ont vocation à répondre aux diverses problématiques sur l'emploi viticole (législation du travail, aide aux recrutements, aide au maintien dans l'emploi des salariés, aide à la formation des salariés, contrats de travail, procédures de rupture de contrat...), grâce à la présence de France Lahutte, animatrice emploi de la FDSEA et Laetitia Clerc, la juriste. Pour plus d'informations, contacter la FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 10.

Chaque semaine

Les marchés à Auxerre

Chaque semaine, six marchés ont lieu à Auxerre : les mardis et vendredis, place de l'Arquebuse, de 7 heures à 12 h 30 ; les mercredis, en centre-ville, de 8 heures à 12 h 30 ; les samedis, en centre-ville, place de l'Hôtel de ville de 8 heures à 12 heures ; les dimanches, place Degas dans le quartier Sainte-Geneviève, de 7 heures à 12 h 30 et les dimanches matin, rue du pont de 7 heures à 12 h 30. De nombreux produits locaux des agriculteurs du département sont à retrouver sur ces marchés.

Vous êtes abonné au journal

Terres de Bourgogne

Créez votre compte et consultez nos archives



Plateforme XP'Bio 89

Une première année principalement consacrée au blé

Implantée à l'automne dernier à Marsangy, la plateforme XP'Bio 89 regroupe plusieurs partenaires : la Chambre d'agriculture de l'Yonne, l'union SeineYonne, Terres Inovia et Arvalis. Avec l'objectif commun de réaliser des tests de variétés, de mélanges et de fertilisation sur les cultures. Pour cette première année, c'est sur le blé que se concentrent principalement les essais.



Chambre d'agriculture de l'Yonne

Pour sa première année, la plateforme XP'Bio 89 met le blé au centre de ses essais.

Portée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, l'union SeineYonne, Terres Inovia et Arvalis, la plateforme XP'Bio 89, implantée depuis l'automne dernier à Marsangy, a pour objectif de réaliser des tests sur les cultures. *«Sur cette plateforme, il y a trois différentes thématiques d'essais : les variétés, les mélanges et la fertilisation»*, indique Marianne Roisin, conseillère à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Au niveau des variétés, la plateforme en comporte 60. *«Dont 40 de blé. Il y a également de l'épeautre, de l'avoine, du seigle, du triticale, pour pouvoir montrer un peu tout ce qui se fait»*, continue Marianne Roisin. *«On a testé des variétés de blé améliorant, des variétés biscuitières et des variétés peu connues pour voir comment elles allaient réagir. Le but est de connaître leur adaptation au territoire, leur résistance aux maladies et leur aptitude en termes de productivité et de qualité technologique (protéine)»*.

Pour l'heure, seules des notations de peuplement, sur le pouvoir couvrant et sur le nombre d'épis ont été faites.
Les résultats finaux ne seront faits qu'après la récolte, lors de l'analyse des cultures.

26 associations de cultures différentes

Le second essai, sur les mélanges, voit l'association des céréales à paille à des légumineuses. *«On a fait 26 comparaisons différentes, en allant du blé seul, au blé associé à du bois fourrager, en passant par du triticale associé à de la féverole. L'objectif est de chiffrer les avantages qu'il peut y avoir à travers une association de cultures, au niveau de la nutrition azotée, la gestion des bioagresseurs et des adventices»*, poursuit la conseillère de la Chambre.

«C'est aussi de noter les inconvénients de ces mélanges, ainsi que la gestion de la collecte, voir s'il est simple de séparer les mélanges ou non».

Agronomiquement, les associations ont un réel intérêt. *«Cela permet de mieux occuper le sol et donc de réduire les adventices. Mais au niveau de la commercialisation, cela peut parfois être problématique»*, confie Marianne Roisin.
Quant au troisième essai, celui de la fertilisation ? *«Il y a un test sur l'apport d'azote et à quel moment l'apporter qui a été fait. On a fait différentes doses d'azote, différentes dates d'apport, du fractionnement ou non»*, explique-t-elle.

« Il y a aussi des tests qui seront faits de manière pluriannuelle sur les biostimulants du sol, mais il faudra attendre plusieurs années pour voir s'il y a un effet ou non», conclut Marianne Roisin.

Les essais sur cette plateforme seront reconduits les années à venir, avec à chaque fois des tests sur une culture principale différente.

CHRISTOPHER LEVÉ

Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr

Brève

FDSEA Un plein de fioul avant moisson à tarif préférentiel

La FDSEA de l'Yonne a décidé d'organiser une commande groupée de fioul pour ses adhérents afin de leur permettre de faire le plein avant moisson et ce à moindre coût. Un appel d'offres a donc été lancé le mardi 15 juin auprès de ses fournisseurs de fioul dépassant les 500 000 litres.
En participant à cette commande groupée, les adhérents de la FDSEA ont pu remplir leur cuve en prévision des travaux de la moisson à des tarifs compétitifs. Ce gros volume a permis de négocier le fioul aux prix HT suivants (paiement comptant) : 653 €/m³ pour le GNR Eté ordinaire 0°C et 660 €/m³ pour le GNR Eté supérieur -12°C.
Pour un paiement 30 jours, les tarifs sont respectivement de 656 et 663 € HT/m³. Le paiement comptant permet donc de bénéficier d'un avantage de 3 €/m³ par rapport au paiement 30 jours. Les livraisons ont été effectuées dans les délais prévus, entre le mercredi 16 juin et le mercredi 23 juin. Cette opération a permis de faire économiser aux adhérents environ 40 euros des 1 000 litres. Au vu de cette belle réussite, l'opération sera renouvelée pour les travaux d'automne. Notez que le reste de l'année, la FDSEA organise des commandes groupées toutes les semaines en été et tous les 15 jours en hiver pour ses adhérents. Un moyen facile et rapide de réaliser des économies.

FDSEA DE L'YONNE

JA L'édition 2021 de la fête de l'agriculture annulée

Cette année encore, la situation sanitaire actuelle oblige les Jeunes agriculteurs de l'Yonne a annuler leur traditionnelle fête de l'agriculture. *«Cette période encore trop incertaine ne nous permet pas d'organiser et de réaliser l'un des événements qui nous tient le plus à coeur»*, indique les JA 89 dans un communiqué.
Les jeunes agriculteurs espèrent pouvoir renouer avec les festivités dès 2022, si les conditions sanitaires le permettent.

C. L.



La dernière fête de l'agriculture organisée par les JA 89 date de 2019, à Sens.



- Moteurs DEUTZ de 247 Ch et 1072 Nm
- Vitesse max de 60 km/h en option avec une transmission TTV SDF
- Jusqu'à 6,5 tonnes de charge utile
- Système hydraulique jusqu'à 210 L/min et capacité de relevage de 11,1 T
- Système SDF Smart Farming Solutions intégré

MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup 03 86 26 24 49

- 58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
- 58 St. Hilaire 03 86 76 16 87
- 18 Crézancy 02 48 79 02 30
- 89 Ligny le Chatel 03 86 47 43 62

Nos agents font notre force
Ets Bourgeat - 58 Varzy - Ets Huygen 89 Béon - Hydroméca 45 Thou

Suivez-nous
DEUTZ-FAHR est une marque SDF
DEUTZ FAHR

Viticulture

Le BIVB entre avenir à construire et présent incertain

Si l'épisode de gel d'avril va avoir des conséquences immédiates sur la récolte 2021, l'interprofession viticole bourguignonne ne perd pas de vue qu'elle doit susciter et accompagner de véritables avances en matière de recherche à plus long terme, sur les capacités du vignoble à s'adapter au changement climatique.

Le contexte actuel, où se mélangent la nécessité de préparer l'avenir et celle de gérer le présent est certes délicat à vivre, mais il réaffirme toute la vocation d'une structure telle que le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) : celle d'une *«boussole»* fixant les horizons à atteindre pour un vignoble aussi ancien et *«installé»* que celui-ci. L'assemblée générale qui s'est tenue à Beaune le 29 juin était un parfait résumé de cette situation. Le BIVB s'attend clairement à une récolte historiquement basse, notamment sur les blancs. C'est ce que précisait son président, Frédéric Drouhin, qui a pris la succession de Louis-Fabrice Latour. On estime qu'elle devrait se situer autour de 1,1 million d'hectolitres (à comparer aux 1,586 million sur la récolte 2020). En cause ? L'épisode de gel de début avril, évidemment, qui n'aura laissé aucune chance aux bourgeons de chardonnay déjà débourrés. Les pinots noirs devraient mieux s'en tirer mais, de fait, cet aléas climatique -qui rappelons le, a fait plus de dégâts en raison de l'extrême douceur qui a précédé la vague de gel, qu'en raison du gel lui-même- oblige à *«changer de prisme»* pour citer le président du BIVB.

Quel matériel végétal ?

«Notre enjeu», poursuivait Frédéric Drouhin, *«c'est de maîtriser notre production et pour cela, notre travail de réflexion sur l'avenir doit s'accélérer». «Face à cette récolte faible»,* ajoutait François Labet, président délégué du BIVB, *«il y aura la nécessité de soutenir la disponibilité de nos vins sur les marchés».* Au-delà du gel, les viticulteurs bourguignons sont de plus en plus préoccupés par les capacités de leurs vignes à faire face aux effets du changement climatique. De fait, la question qui se pose est celle de la pertinence du matériel végétal aujourd'hui utilisé et dont le dépérissement, dans certains cas, apparaît comme dangereusement accéléré. C'est à une véritable refondation des systèmes socio-technico-économiques qu'appellent les responsables de l'interprofession viticole bourguignonne, aujourd'hui. C'est le cœur du Plan 2025 qui doit véritablement donner son rythme de croisière aux travaux de fond qui s'annoncent afin de permettre au vignoble de relever le défi climatique des trente ou quarante prochaines années. Mais cela coûtera cher d'où l'idée de *«nationaliser»* certains des sujets liés au dépérissement de la vigne, qui peuvent concerner d'autres vignobles. Pour financer les recherches nécessaires, on va aussi jusqu'à imaginer faire appel au mécénat en pariant sur la sensibilisation à la cause des amoureux du bourgogne, et la planète n'en manque pas ! Dans l'ensemble des pistes possibles et envisagées figure le projet GreffBourgogne (voir encadré) auquel s'ajouteront des travaux de caractérisation du matériel végétal, de création variétale, des Variétés d'intérêt à fin d'adaptation (Vifa)...

Jouer sur deux tableaux

Face aux besoins financiers que ces recherches entraîneront, le BIVB se considère désormais plus comme un investisseur que comme simple financeur. Le Plan 2025 va donc jouer sur deux tableaux techniques : des projets à cours termes sur 12 à 36 mois, conjugués à des programmes structurants pour les prochaines décennies. Le BIVB compte trouver une partie des financements nécessaires en réduisant quelque peu les moyens alloués à la communication. Ce qui ne signifie pas que ce domaine va être laissé à l'abandon : l'interprofession veut faire porter ses efforts sur la mise en avant des nouvelles générations de viticulteurs, insister aussi sur ses engagements environnementaux et sociétaux. Mais comme le rappelait l'un des intervenants de l'assemblée générale, la communication sur un vignoble qui compte 84 AOC et 3 800 exploitations et négoces reste un défi permanent...

BERTY ROBERT

GreffBourgogne, un projet qui réclame un pilotage clair

Le projet GreffBourgogne consiste à lancer des essais sur une douzaine de porte-greffe, à fin d'adaptation au réchauffement climatique. C'est un programme qui va s'étaler sur 10 ou peut-être même 15 ans et qui aura pour cadre les départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire. Pour le BIVB, il représente un coût de 125 000 euros sur les trois prochaines années, puis de 625 000 euros. Lors de l'assemblée générale du 29 juin est apparue la question fondamentale du pilotage de ce projet, qui devrait être présenté à la rentrée de septembre.



Frédéric Drouhin a pris la succession de Louis-Fabrice Latour à la tête du BIVB. Il présidait sa première assemblée générale le 29 juin à Beaune.

Cité des vins, ça avance

La Cité des vins, c'est un projet qui se déploie sur trois sites : Beaune, Mâcon et Chablis. Le BIVB est porteur des lots *«Bâtiments»* qui concernent ce projet. Pour ce qui est du site de Beaune, l'achèvement des travaux devrait intervenir fin 2022. Dans son projet de budget 2021-2022, le BIVB a prévu une enveloppe de 1,3 million d'euros destinés à accompagner la préouverture de la Cité des vins.

Réflexion technique sur le vieillissement des blancs

Quelques jours avant l'assemblée générale du BIVB, une rencontre a eu lieu, au palais des congrès de Beaune, qui portait sur la problématique du potentiel de longévité des vins blancs. Cette longévité participe à la renommée et la spécificité des bourgognes. Il est donc essentiel de préserver ce qui la favorise. En 2020, le BIVB a lancé un plan d'action technique et scientifique sur le sujet avec un objectif : créer un outil de diagnostic précoce pour piloter le potentiel de longévité des vins blancs. Les professionnels de la filière, l'équipe du pôle Technique et Qualité du BIVB et les structures de recherche partenaires de l'interprofession ont pu, à cette occasion découvrir plusieurs outils :
- PolyScan, développé par Vinventions, qui permet de mesurer les polyphénols et l'oxygène, deux pierres angulaires des mécanismes oxydatifs du vin. PolyScan est testé au sein du réseau Volta, constitué de caves pilotes réparties sur tout le territoire afin d'évaluer le potentiel de garde des vins blancs de Bourgogne aux différentes étapes de leur itinéraire technique.
- Oxywine, un projet basé sur l'analyse de molécules intermédiaires de la cascade oxydative des vins, pour la création d'un indice caractérisant les vins. Il a pour objectif d'aboutir à la mise place d'un outil analytique directement utilisable en cave par les professionnels.
- le programme Apogée, dédié à la compréhension des mécanismes physicochimiques associés à l'évolution aromatique des vins.

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN I-JOURNAL
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES, PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.
CONSIGNESDETRI.FR

CITEO
Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

Aléas climatiques

Le Plan gel de l'Etat se déploie en Bourgogne Franche-Comté

L'épisode de gel du mois d'avril, qui n'a épargné aucune région française, réclamait une réponse forte de l'Etat, en termes de soutien aux exploitations agricoles ou viticoles affectées. Cette réponse, c'est le Plan gel, dont la déclinaison régionale a été présentée par Fabien Sudry, préfet de Côte-d'Or et de Bourgogne Franche-Comté.

Doté d'une enveloppe globale de 1,4 milliard d'euros, le Plan gel de l'Etat, destiné à soutenir les exploitations agricoles et viticoles affectées par l'épisode de gel du début du mois d'avril se veut un acte fort face à une situation hors normes. Le 6 juillet, Fabien Sudry, préfet de Côte-d'Or et de région Bourgogne Franche-Comté en révélait la déclinaison régionale. Ce plan, insistait-il lors d'une conférence de presse à laquelle participaient également Marie-Jeanne Fotré-Muller, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et Mickaël Boucher, Secrétaire général aux affaires régionales (Sgar) adjoint, repose sur trois piliers : *«répondre à l'urgence en soutenant les trésoreries des agriculteurs et viticulteurs, garantir l'indemnisation des pertes, et renforcer le système agricole dans son ensemble face aux aléas climatiques»*. Pour répondre à l'urgence, plusieurs actions sont mises en place : Tout d'abord un fonds d'urgence de 20 millions d'euros au plan national, sur lequel la Région BFC récupère 1 million. *«Il est destiné aux exploitations les plus en difficulté,* souligne Fabien Sudry, *principalement dans l'arboriculture et la viticulture. 200 exploitations vont en bénéficier touchant entre 1 000 et 5 000 euros. Les versements sont en cours»*. Autre axe mis en place : l'accès du secteur agricole au régime du chômage partiel. Au 6 juillet, une cinquantaine d'exploitations arboricoles et viticoles en avaient fait la demande. *«A cela s'ajoute une mesure d'exonération de la Taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFPNB) sur la base d'un zonage établi par les préfets. Les agriculteurs n'ont aucune demande à faire»*. L'Etat va, par ailleurs, prendre en charge les cotisations sociales des exploitations affectées par le gel jusqu'à un niveau maximum de 15 000 euros. Une mesure qui, rappelait le préfet de Région, représente, au plan national, un effort financier de 170 millions d'euros. Enfin, dans ces réponses apportées à l'urgence, figure aussi l'extension du Prêt garanti par l'Etat (PGE) au secteur agricole. Il est activable jusqu'à la fin de l'année.

Remise à plat du système d'assurance récolte

«Sur la question de l'indemnisation des pertes, poursuivait Fabien Sudry, *le gouvernement met en place un régime de calamité agricole spécifique. Ainsi, le taux d'indemnisation monte à 40 % au lieu de 35 % dans le schéma habituel. Un système d'avances sur les calamités agricoles est également instauré. Il faut noter qu'il est aussi étendu au secteur viticole, habituellement exclu de ces réponses car la vigne est une culture assurable»*. Au passage, le gouvernement va profiter de l'occasion fournie par cet aléa climatique pour remettre totalement à plat le système de l'assurance récolte, qui ne répond plus aux réalités du moment.

Un travail de fond est mené actuellement avec la profession agricole, avec l'objectif de parvenir à une solution au moment de l'entrée en vigueur de la future Politique agricole commune (Pac), le 1er janvier 2023. Le préfet de Région a, par ailleurs, précisé qu'un premier Comité national de gestion des risques agricoles (CNGRA) allait se tenir le 7 juillet, consacré uniquement à l'arboriculture, pour les fruits à noyau, avant un second, programmé le 17 novembre pour la viticulture et les fruits à pépins. *«Sur le CNGRA du 7 juillet,* précisait le préfet, *j'ai fait remonter une demande de 400 000 euros, pour des exploitations arboricoles principalement situées dans l'Yonne et la Haute-Saône»*. Fabien Sudry a également rappelé le doublement de l'enveloppe du Plan de relance destinée à financer les équipements agricoles permettant de mieux affronter les aléas climatiques. Cette enveloppe est de 200 millions d' euros au plan national, et d'environ 20 millions d'euros pour la BFC. Enfin, il a été rappelé que l'effort de l'Etat concerne aussi l'aval de la filière viticole (caves coopératives, négociants, fabricants de tonneaux, acheteurs de moût de raisin...) également impacté par les conséquences du gel sur les récoltes.

Un fonds de soutien de 150 millions d'euros est prévu qui n'a pour l'instant donné lieu à aucune sollicitation en BFC *«mais*, concluait le préfet de Région, *il est encore un peu tôt pour mesurer l'effet du gel sur ces entreprises»*. Fabien Sudry a fixé rendez-vous pour un prochain point sur l'application de ces mesures de soutien après les vendanges.

BERTY ROBERT

Innovations

Changement à la présidence du pôle Agronov

Le conseil d'administration de l'association Agronov, qui accompagne les entreprises innovantes dans l'agriculture, a élu Frédéric Imbert à sa présidence. Il succède à Pierre Guez qui avait annoncé son souhait de ne pas se représenter pour un nouveau mandat. Quant à la direction du pôle, elle est désormais confiée à Liselore Martin.




Frédéric Imbert succède à Pierre Guez à la présidence d'Agronov. La direction du pôle est désormais assurée par Liselore Martin.

Après neuf années de présidence et une implication indéniable dans la construction d'Agronov, Pierre Guez quitte la présidence du pôle d'innovation de Bourgogne Franche-Comté. Durant sa mandature, il a réussi à construire une association reconnue dans l'écosystème régional et national, connectée au monde agricole et apportant de la valeur aux entreprises. Dans son objectif de renforcer les complémentarités régionales au service de l'innovation, Pierre Guez assure la présidence du pôle de compétitivité goût-nutrition-santé Vitagora et de La Foodtech. Il est également vice-président d'Agronov aux côtés de Delphine de Fornel (Terres Inovia). C'est Frédéric Imbert, directeur scientifique de Dijon Céréales et ayant une très bonne connaissance du pôle Agronov, qui prend donc la présidence de l'association. La direction du pôle sera opérée par Liselore Martin, anciennement responsable Relation adhérents.

Un transfert concret de l'innovation

Agronov est un pôle d'innovation en agroécologie. Situé au sud de Dijon, il est doté d'une pépinière d'environ 3000 mètres carrés au sein de locaux appartenant à Dijon Métropole. Il met en relation les entreprises et les acteurs du monde agricole pour accélérer le développement des innovations et leur transfert au terrain. Le pôle projette aujourd'hui les actions pour renforcer son assise ainsi que sa stratégie à long terme. Une réflexion conduite en concertation avec ses membres fondateurs (Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, Inrae, AgroSup Dijon, Université de Bourgogne) mais aussi les collectivités majeures qui soutiennent financièrement les actions du pôle (Dijon Métropole, la Région Bourgogne-Franche-Comté). Des actions concrètes pour le transfert de l'innovation au terrain sont déjà développées, notamment grâce au partenariat d'Agronov avec les lycées agricoles, dont l'Eplefpa de Quetigny Plombières signé en 2020. Ce partenariat a pour objectif d'aider les entreprises à tester leurs innovations en conditions réelles de production grâce à la ferme expérimentale de l'établissement. Trois entreprises en ont d'ores et déjà bénéficié. Par ailleurs, Agronov co-organise avec Vitagora, le village By CA (Crédit Agricole) et l'Inrae le concours Eco Agri-Food Challenge. Ce concours à pour vocation de récompenser les entreprises qui innovent pour la transition agroécologique de l'agriculture. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 juillet. La remise des prix aura lieu à Dijon et Bretenière le 29 septembre. L'après-midi sera dédiée à la rencontre des lauréats avec les acteurs du terrain et du développement agricole.

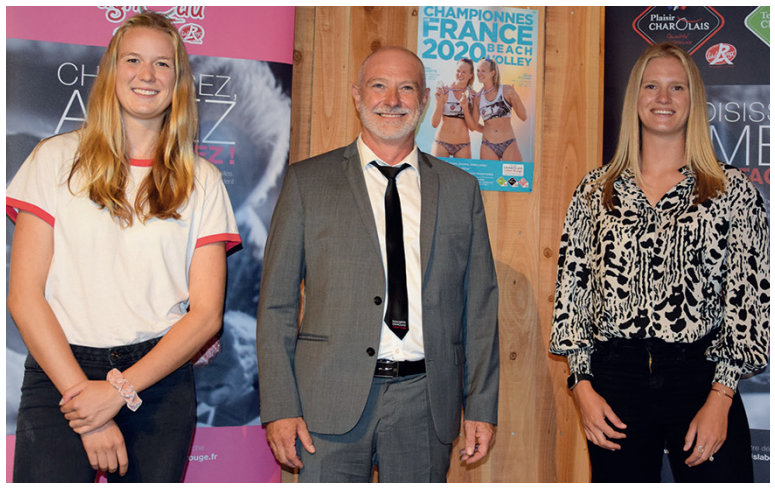
BERTY ROBERT, AVEC COMMUNIQUÉ

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Viande

L'Association Charolais Label Rouge en soutien sur les contrats

En 2020, le Charolais Label Rouge a connu une progression de 33 % malgré le Covid. S'adaptant aux exigences des consommateurs et profitant du déploiement du plan de filière consécutif aux EGAlim, le label vit une petite révolution. Mais le chemin reste difficile quand il faut écrire les contrats tripartites et défendre la rémunération des éleveurs. L'association est là pour veiller au grain.



Pour promouvoir la viande charolaise Label Rouge auprès de nouvelles cibles nationales et internationales, l'ACLR a noué un partenariat avec l'équipe de France féminine de Beach Volley qui tentera de se qualifier pour les JO de Paris en 2024.

Avec près de 12 800 bovins labellisés, l'Association Charolais Label Rouge (ACLR) a battu son record d'activité en 2020 avec une hausse de 33,6 % par rapport à 2019. Cette progression, reflet d'un développement qui semble se confirmer en 2021, a généré un surcroît de travail pour l'association. À tel point que le conseil d'administration a décidé d'étoffer l'équipe par l'embauche d'un responsable développement et d'une chargée de mission. Ces deux collaborateurs permettront *«de renforcer la présence sur le terrain ainsi que la communication et le suivi qualité»*, justifiait Didier Perichon, le président. Cette évolution favorable est le fruit d'une petite révolution en cours dans la filière. D'abord, l'ACLR a entrepris il y a quatre ans de revoir sa communication pour s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs, intégrant ainsi *«l'environnement, le bien-être animal, la rémunération des éleveurs»*, rappelait le président. Les plans de filière issus des États généraux de l'alimentation (ÉGAlim) sont allés dans ce sens avec la mise en avant des viandes label rouge, des moyens de communication importants (Interbev) et une adaptation des conditions de production communes. *«Nos opérateurs historiques se sont impliqués fortement pour développer nos marques avec de nouveaux circuits de distribution tels que la restauration, les Unité de vente consommateur industrielle (UVCI). Nous avons également de nouveaux abatteurs, groupements, grossistes qui nous ont rejoints, élargissant notre zone d'implantation»*, se félicitait Didier Perichon.

Programme de promotion perturbé

En 2020, la crise du Covid a eu un impact plutôt limité sur la vie de l'ACLR. En dépit des restrictions, la filière a continué de fournir de la viande Label Rouge à des consommateurs qui ont redécouvert la boucherie traditionnelle. Néanmoins, le confinement a sérieusement perturbé le programme de promotion de l'association. Seul le salon de l'Agriculture a été épargné par le Covid. Une chance car la Charolaise en était l'invitée d'honneur et le Charolais Label Rouge a été un partenaire de tout premier plan de Charolais France dans cet évènement grand public. Faute d'avoir pu accomplir toute la promotion prévue auprès des points de vente, le conseil d'administration de l'ACLR a choisi de réattribuer ce budget *«à la prise en charge d'une partie du coût supplémentaire engendré par les nouvelles contraintes des cahiers des charges»*, révélait Didier Perichon. Un coup de pouce bienvenu pour les éleveurs alors qu'ils ont dû consentir de gros efforts pour répondre aux nouvelles exigences dictées par les consommateurs et les ÉGAlim (non OGM, bien-être animal, diagnostic Boviwell). Efforts d'autant plus méritoires que pour atteindre les objectifs fixés par la loi, beaucoup d'élevages ont été habilités sans pour autant avoir pu tous livrer des animaux en filière label. *«Subissant les contraintes sans en retirer le juste retour financier»*, regrettait le président.

Maîtriser les cahiers des charges

Car malgré les bons chiffres de 2020, l'essor tant attendu du Label Rouge et promis par les ÉGAlim n'est encore pas à la hauteur des espoirs. La crise du Covid a surtout profité à la viande hachée et la fermeture de la restauration commerciale a pesé. *«La mise en avant du local, qui rappelons-le, n'est pas un signe de qualité, vient encore complexifier la situation»*, poursuivait Didier Perichon qui redoute que le label ne finisse par ne devenir qu'un *«label socle au service de marques de distributeurs, d'enseignes ou de démarches régionales…»* Cette crainte a motivé une réflexion collective nationale au sein des labels sur le rôle futur des Organismes de défense et de gestion (ODG). Avec en tête cette nécessité de *«garder la maîtrise des cahiers des charges avec des contraintes supportables par les éleveurs»*. Quant à la rémunération de ces derniers, Didier Perichon reconnaissait que *«s'il y a des améliorations, le bout du tunnel semble encore loin»*. Il faudrait d'abord que le nombre d'animaux livrés par élevage progresse. La moyenne est aujourd'hui d'environ 5,3 bovins par élevage mais un quart d'entre-eux ne valorisent qu'un seul animal en label dans l'année, ce qui est trop peu. On attend aussi beaucoup de la contractualisation, seule voie crédible pour ramener enfin une plus-value digne de ce nom. Dans la construction du prix, *«les contrats doivent obligatoirement intégrer la qualité, le coût de production et la cotation de marché»*, rappelait le président d'Interbev Bourgogne Franche-Comté, Yves Largy. La loi impose que tous les labels soient contractualisés, complétait-il. Si la mise en place de ces contrats est laborieuse, elle semble tout de même avancer un peu, rassurait-on. Toute la difficulté semblant résider dans le fait *«de devoir se mettre d'accord à trois (éleveur, abatteur, distributeur)»*, rapportait Olivier Jame, vice-président de l'ACLR qui convenait qu'in fine, *«il faudra bien arriver à valoriser à l'achat»*.

MARC LABILLE

Près de 6 000 tonnes de viande valorisées

L'ACLR compte 2 400 éleveurs apporteurs de bovins et 304 d'ovins. 12 800 bovins ont été labellisés en 2020 pour environ 5 700 tonnes de viande (poids de carcasse moyen 445 kg). La viande bovine Charolais Label Rouge est commercialisée dans 313 points de vente en France (77 % GMS, 23 % boucherie). La filière ovine Tendre Agneau a, quant à elle, valorisé 10 500 agneaux en 2020 ce qui représente 206 tonnes de viande, en hausse de 3,7 % (poids moyen de carcasse 19,5 kg).

En bref

Europe Reprise dans la plupart des secteurs pour les marchés agricoles

Malgré un contexte marqué par la pandémie de Covid-19, le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski a dressé le 29 juin à l'occasion d'un Conseil des ministres, un tableau globalement positif des marchés des produits agricoles européens. *«C'est particulièrement vrai pour les produits animaux, où la crise est déjà derrière nous et où les marchés sont forts»*, indique-t-il. Et d'ajouter que *«les prix de la viande bovine, de la viande porcine, de la volaille et des ovins sont nettement supérieurs à la moyenne sur cinq ans»*. Quant aux marchés du lait, du sucre ou encore des céréales, le commissaire souligne avant tout un retour d'un certain dynamisme avec des prix qui se stabilisent, voire augmentent.

Prédateurs Le loup progresse en France

Alors qu'on dénombrait 99 meutes de loup en France en 2020, elles seraient désormais 106 selon les chiffres diffusés par l'Office français de la biodiversité (OFB) lors de la réunion du Groupe national loup à Lyon le 29 juin, et rapportés dans un communiqué de la Fédération nationale ovine (FNO, FNSEA). Au total, la population lupine aurait également progressé, avec 624 loups recensés en 2021, contre 580 en 2020. *«L'apparition de nouvelles meutes dans des zones déjà très prédatées comme en Paca nous inquiète particulièrement»*, réagit Claude Font, secrétaire général de la FNO en charge du dossier de la prédation. Le nombre d'animaux tués lors des attaques, environ 12 000 pour l'année passée, serait en revanche stable. Autre enjeu pour les producteurs ovins : la présence de loup dans de nouveaux territoires, et notamment en Bourgogne-Franche-Comté, qui pose *«une nouvelle fois la question des moyens de protection»*. Lors de la réunion, professionnels et administration auraient également décidé la création d'un groupe de travail sur les retards de paiement des aides à la protection, qui atteindraient 170 jours. *«Nous avons toujours la même revendication : la Pac ne doit pas servir à financer les dégâts du loup»*, martèle Claude Font, alors que le Plan stratégique national est en cours d'élaboration.

Sélection Bons résultats en 2020 pour Gènes Diffusion

«Malgré un contexte sanitaire contraignant, la performance économique du groupe est au rendez-vous pour l'année 2020», se félicite Gènes Diffusion dans un communiqué du 29 juin faisant suite à la tenue de ses différentes assemblées générales. Le chiffre d'affaire du groupe est en hausse de 2,4 % à 75,6 millions d'euros, lui permettant d'obtenir un résultat net consolidé de 1,7 million d'euros. *«Ces bons résultats s'expliquent par un accroissement du résultat d'exploitation, lié aux performances en progression de nombreuses activités, en France comme à l'international, combiné à une maîtrise des charges sur l'exercice»*, précise Gènes Diffusion. Avec le rachat des 14 centres de production de semence porcine de la société Imevia lui permettant de capter 60 % du marché national, l'agrément Organisme de sélection (OS) en race holstein et le récent lancement de son programme Génétique haute performance basée sur l'étude du microbiote de l'animal, le groupe espère *«renforcer son indépendance et sa pérennité, dans l'intérêt général des éleveurs et de la filière»*.

Conjoncture

Un secteur toujours dynamique

Malgré les effets du gel sur la vente de matériel pour la vigne et celui de la hausse des matières première, le secteur du machinisme connaît une assez bonne année 2021 en France.



Crédit Claas

Dans l'ensemble du machinisme agricole, les tracteurs tirent leur épingle du jeu.

Que ce soit en neuf ou en occasion, le taux de croissance médian des machines agricoles affiche un nombre à deux chiffres : +10 % avec cependant certaines disparités. Les prises de commandes en automoteur stagnent à zéro et celles des secteurs viticoles et arboricoles n'atteignent que +5%, en comparaison du premier semestre 2020. *«Il faut voir dans ces deux domaines l'impact du gel du mois d'avril»*, a expliqué Sylvie Domenech, responsable des études économiques du Sedima, la structure interprofessionnelle représentative de la distribution de machines agricoles, qui regroupe quelques 800 adhérents.

Selon l'enquête réalisée par ce syndicat entre le 7 et le 17 juin, pas moins de 73 % des distributeurs spécialisés dans la viticulture et/ou l'arboriculture ont connu des prises de commande en baisse. Il en est de même pour 50 % des distributeurs en ce qui concerne le matériel d'occasion. Au total l'impact est estimé entre 10 % et 20 % de baisse des commandes.
Malgré tout, le nombre des immatriculations poursuit sa progression avec une hausse de 14 % pour les tracteurs standards et de 16 % pour l'ensemble des tracteurs pour les cinq premiers mois de l'année. *«Mais nous ne sommes pas revenus au niveau de l'année 2019»*, a-t-elle souligné. En effet, les 5 premiers mois de 2019 avaient constaté la vente de 10 147 tracteurs contre 9 557 pour la même période en 2021.

L'effet des pénuries

Malgré les efforts fournis par les concessionnaires, ceux-ci ont eu du mal à raccourcir les délais de livraison. Plus de 9 sondés sur 10 ont déclaré *«avoir été confrontés à des retards de livraison de leurs matériels et plus de 8 sur 10 à des retards similaires sur les pièces détachées »*. Le président du Sedima, Loïc Morel, s'en est d'ailleurs inquiété : *«Nous commençons à avoir des pénuries sur un certain nombre de pièces, notamment les composants»*, a-t-il indiqué, tablant sur une crise qui pourrait durer plus de six mois. Sa plus grande inquiétude est qu'il n'a *«aucune visibilité»* sur la fin de ces insuffisances qui plombent le marché. Il s'ensuit mécaniquement une hausse des prix des matériels y compris pour les commandes déjà passées. Ces hausses s'échelonnent entre 3% et 18 % , avec un risque de générer *«un point de rupture psychologique chez les clients»* qui devront sans doute revoir leur plan de financement. Mais il ne faudrait pas que la hausse de l'acier, celle des composants ou encore du caoutchouc dure plus d'un an. *«Ça deviendrait compliqué»*, a soupiré Loïc Morel.

Bonnes perspectives

Quoi qu'il en soit, le secteur du machinisme reste relativement optimiste. Le moral est *«bon ou très bon»* pour 52% des personnes interrogées (contre 48 % en 2019). Deux exceptions toutefois : les distributeurs spécialisés de matériel en vitiviniculture ne sont que 12 % à percevoir que le moral de leur client est bon ou très bon. 38 % le voient mauvais ou très mauvais. Les chiffres sont presque identiques pour les distributeurs spécialisés en arboriculture (37% mauvais ou très mauvais ; 20 % bon ou très bon moral). Quant aux perspectives pour le second semestre de 2021, elles s'annoncent sous de bons auspices avec des prises de commandes en hausse prévisionnelles de 4 à 6 % tant sur les matériels neufs que sur ceux d'occasion.

ACTUAGRI

L'emploi, une question cruciale

Parce que le machinisme agricole connaît d'importantes difficultés de recrutement depuis de nombreuses années, le Sedima a lancé, le 28 juin, un site Internet qui valorise les métiers du secteur et qui est «*entièrement dédié aux jeunes et aux salariés en reconversion*», a expliqué Cyril Ferret, chargé de mission emploi-formation. Baptisé www.unemploialacle.fr, ce site communique sur les formations, les établissements qui les dispensent, sur les débouchés ainsi que sur l'employabilité du secteur. En parallèle et dans la même logique, Axema, l'organisation des industriels de l'agroéquipement, vient de nommer Nadia Mouri en tant que responsable du pôle Emploi/ Formation. Elle oeuvrera à la valorisation des métiers du secteur pour aider les entreprises à attirer de nouveaux talents et pour l'adaptation des compétences aux métiers de demain.
Afin d' accomplir ses missions, elle travaillera en étroite collaboration avec l'Association pour la promotion des métiers et formations du secteur de l'agroéquipement (Aprodema).

Office national des forêts

La crainte d'une hausse des frais de garderie pour les communes

Lourdement endetté, l'Office national des forêts (ONF) a annoncé la suppression en cinq ans de 475 postes sur 8 400.

« *Des décisions inacceptables pour le financement de la gestion des forêts communales»* : la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) est en colère : le 10 juin, plusieurs cabinets ministériels annonçaient aux représentants des 11 000 communes forestières de France, au cours d'une réunion sur le prochain Contrat d'objectifs et de performances (Cop) 2021-2025, la réévaluation future de leur contribution au financement de l'Office national des forêts (ONF). Réunion à l'issue de laquelle l'AFP a appris, par ailleurs, que l'ONF, qui gère les forêts publiques françaises, va supprimer 475 postes sur 8 400 dans les cinq ans. *«Ce n'est pas un plan social, ce sont des départs à la retraite et des départs naturels,* a indiqué la direction à l'AFP. *Les suppressions de postes se feront en tenant compte des enjeux stratégiques de l'établissement »*, *dont le «maillage territorial est préservé»*, précise-t-elle.

Plus que les suppressions de postes, c'est surtout l'augmentation des frais de garderie qui fait réagir les collectivités. D'autant plus qu'une décision similaire avait déjà été prise en 2014. Supportés par les communes forestières, les frais de garderie pourraient, en effet, «*progresser de 40 à 50 %,* redoute auprès de Maire info Dominique Jarlier, président de la FNCOFOR et maire de Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme). *Notre contribution augmenterait ainsi de 7,5 millions d'euros en 2023 et de 10 millions en 2024 et 2025»*. En 2020, elle pesait 23 millions d'euros : *«un montant relativement faible»*, qui s'explique par la crise sanitaire. Versés par les communes à l'ONF, les frais de garderie correspondent à un pourcentage de l'ensemble des recettes issues des forêts des collectivités (produit de leurs ventes de bois par exemple). Ces frais financent notamment la mise en œuvre, par l'ONF, du régime forestier dans les forêts communales. L'ONF est chargé d'un certain nombre de missions qui vont de la conservation des forêts à la planification de la gestion forestière et sa mise en œuvre (coupes et travaux).

Des missions introuvables

Le régime forestier, rappelle l'ONF sur son site, comprend *«un plan de gestion de la forêt appelé Aménagement forestier, préalable indispensable à toutes les actions qui y seront réalisées et à l'obtention de la certification de gestion durable, un programme annuel de travaux d'entretien et d'infrastructures en forêt, un programme annuel de coupes et la surveillance et la conservation du patrimoine»*. Mais Dominique Jarlier s'étonne que parmi les missions de l'ONF, notamment les missions d'intérêt général, *«il y en a des tas qui ne figurent nulle part, dans aucun programme officiel, et pour lesquelles les moyens ne sont pas à la hauteur»*. Il se demande également, se disant prêt à en discuter avec l'Association des maires de France (AMF), quelles missions pourraient, par exemple, relever des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Le maire regrette, par ailleurs, *«qu'une partie du versement compensateur de 140,4 millions d'euros [pour contribuer à la couverture du coût que représente pour l'ONF la gestion des forêts des collectivités, ndlr] serve à financer les forêts domaniales»* alors que *«dans le même temps»*, l'Etat *«nous en demande toujours plus»*. *«Le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation vient de nous demander, par exemple, de faire du protectionnisme dans la vente de bois ou de renforcer la contractualisation pour sécuriser l'approvisionnement»*.

Dominique Jarlier demande enfin *«plus de transparence»* de la part de l'ONF. *«Cela fait sept ans que je suis président de la FNCOFOR et je ne connais toujours pas l'organigramme de l'ONF. Je ne sais toujours pas qui fait quoi»*. En 2019, une mission, menée par trois inspections générales (administration, finances, agriculture), pointait déjà le manque de *«transparence»* de l'ONF - quant à *«ses coûts de gestion»* et quant à *«l'articulation entre ses activités liées au régime forestier et ses activités de nature concurrentielle»*.

LUDOVIC GALTIER

Bovins

Tendances locales SICAFOME MOULINS-ENGILBERT 06/07/2021

Effectif global: 764 - Taux de vente: 92%

Effectif total: 202 - Taux de vente: 100%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS							
	M	U	350-400	2,55 €	2,61 €	2,59 €	-0,01
			400-450	2,56 €	2,59 €	2,57 €	-0,05
		R	300-350	2,57 €	2,64 €	2,63 €	-
			350-400	2,46 €	2,58 €	2,54 €	-
	F	U	250-300	2,73 €	2,83 €	2,76 €	-
			300-350	2,66 €	2,80 €	2,77 €	-0,02
			350-400	2,67 €	2,68 €	2,68 €	-0,01
		R	250-300	2,68 €	2,68 €	2,68 €	-

Apports corrects. 93% de vendus. En broutards et taurillons, l'offreest réduite mais normale pour la saison. Les acheteurs ayant des besoins sur certains Pays Tiers assurent le débouché de certains lots vaccinés 4/8 > 60 jours. Par contre, le commerce à destination de l'Italie reste atone dans les mâles et contraste fortement avec l'excellente ambiance qui règne dans les femelles toujours très recherchées, et pourtant également à destination de l'Italie. VACHES / GENISSES 30 MOIS : De bons apports cette semaine. Certains sont anticipés par rapport à la semaine prochaine où il n'y aura pas de marché en raison du 14 Juillet. De plus, le mauvais temps fait gonfler les apports.

La présentation est d'une qualité inférieure à la semaine passée. Les cours cèdent quelques centimes, néanmoins les bons sujets sont toujours aussi recherchés et ne perdent pas de valeur. TAUREAUX : Bonne présentation avec une forte demande. Cous très attractifs.

PROCHAIN MARCHE BOVINS LE MARDI 20 JUILLET 2021.

ATTENTION : PAS DE MARCHE LA SEMAINE PROCHAINE

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

ÂGE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 311 Taux de vente: 85 %							
	M	U	350 - 400	2,50 €	2,51 €	2,51 €	-0,06
			400 - 450	2,38 €	2,44 €	2,43 €	-0,26
			450 - 500	2,42 €	2,48 €	2,44 €	-0,06
	F	R	350 - 400	2,29 €	2,51 €	2,44 €	-
			400 - 450	2,29 €	2,42 €	2,37 €	-
		U	300 - 350	2,76 €	2,77 €	2,77 €	+0,05
			350 - 400	2,60 €	2,80 €	2,66 €	-
			400 - 450	2,44 €	2,65 €	2,58 €	-
		R	300 - 350	2,66 €	2,660 €	2,66 €	-

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

ÂGE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: 251 - Taux de vente: 95%							
	M	U	+ 500 kg	1,81 €	2,14 €	1,89 €	+0,08
		E	- 5 ans	2,47 €	3,28 €	2,80 €	+0,12
	F	U	- 5 ans	1,90 €	2,46 €	2,20 €	-0,03
			5 à 10 ans	2,01 €	2,37 €	2,15 €	-0,03
			+ 10 ans	1,83 €	2,15 €	1,93 €	-0,04
		R	- 5 ans	1,75 €	2,01 €	1,86 €	-0,17
			5 à 10 ans	1,73 €	1,99 €	1,89 €	-0,04
			+ 10 ans	1,68 €	1,86 €	1,76€	+0,01
		E	24 à 36 mois	2,55 €	3,49 €	2,88 €	-0,21
		U	24 à 36 mois	2,04 €	2,49 €	2,25 €	-0,06

Sicagemac (prix au kg vif) Marché de Corbigny du 05/07/2021

Bovins : 206

Taurillons d'herbe :	**(300 - 460 kg)**	**750 - 1140**	**2,30 - 2,49**
Génisses 18-24 mois :	**(375 – 490 kg)**	**960 - 1290**	**2,45 - 2,65**
Génisses 24-36 mois :	**(500 - 600 kg)**	**950 - 1280**	**2,10 - 2,20**
Taureaux :	**(860 - 1185 kg)**	**1750 - 2200**	**1,69 - 1,84**
Vaches légères :		**650 - 1250**	
Vaches entre deux :		**1280 - 1430**	
Vaches lourdes :		**1440 - 1870**	

Commerce toujours difficile en taurillons entrainant quelques invendus.
Placement suivi en femelles d'export à des tarifs reconduits. Seulement 2 lots invendus.
Apports moins importants en vaches mais toujours de bonne qualité. Vente totale avec un léger recul dans les tarifs.
Bovins gras : 6
Vaches de viande : 3,78 à 4,02 € kg de viande.

Vente globale sans amélioration des tarifs.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 23/06/2021

Effectif global : 399 - Taux de vente : 100%

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 212 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards : L'offre est de qualité et le volume présent, mais l'ambiance commerciale reste compliqué, quelques bons lot tirent leurs épingles du jeu. Les cours sont revus une nouvelle fois a la baisse cette semaine. **Laitonnes:** Vente rapide cours attractifs.	M	U	250 - 300	2,32 €	2,67 €	2,55 €	-0,03
			350 - 400	2,52 €	2,73 €	2,61 €	-0,05
			400 - 450	2,48 €	2,55 €	2,54 €	-
	F	R	300 - 350	2,28 €	2,61 €	2,51 €	-
		U	250 - 300	2,58 €	2,71 €	2,70 €	-0,01
			300 - 350	2,64 €	2,83 €	2,72€	+0,02

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 23/06/2021

BROUTARDS +18 MOIS Effectif total : 187 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Génisses	F	U	24 à 36 mois	2,02 €	2,48 €	2,35 €	+0,01
Vaches / Génisses : Marché conséquent cette semaine de part son volume, la qualité des animaux présentés est le point positif. Cours inchangés, vente rapide.	F	U	- 5 ans	2,09 €	2,30 €	2,21 €	=
			5 à 10 ans	1,92 €	2,32 €	2,13 €	=
			+10 ans	1,85 €	2,17 €	2,02 €	+0,02

05 JUILLET 2021 — TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

FNB

MARCHÉ

Gros bovins finis : Marché toujours dans une dynamique positive! Et aucune évolution des prix en face! Situation qui reste pour la FNB totalement intolérable et qui justifie la poursuite de la rétention des animaux sur les exploitations, dans toutes les catégories !

Bovins maigres : Les cours sont reconduits.

POLITIQUES

A la suite du compromis trouvé en Trilogue sur la PAC 2023, le Ministre de l'Agriculture, J. Denormandie a salué « un bon accord pour la France ». Comme précisé par son Cabinet, «Les arbitrages annoncés en mai [sur la déclinaison française de la future PAC (PSN)] ne sont absolument pas remis en cause».
Pour autant, nombre de points sont encore en concertation en France, et ne sont toujours pas tranchés, notamment sur le couplage bovins.

ENVIRONNEMENT

Le Sénat a examiné le 29 juin dernier le projet de loi Climat, avec une approche différente de celle adoptée par l'Assemblée nationale début mai. L'objectif d'une validation définitive en septembre dépendra donc notamment de la commission mixte censée en juillet rapprocher les positions.
Le Sénat a notamment retiré la notion d'écocide, modifié les dispositions sur l'artificialisation des terres, et a plaidé pour prendre le temps de poursuivre les expérimentations en matière de menu végétarien dans les cantines.

DEPLOIEMENT DU PLAN FILIERE VIANDE BOVINE

Sur le Label Rouge, les attestations de conformité des contrats en Label Rouge arrivent...mais toujours au compte-goutte !
A date, ce sont seulement 3 attestations de conformité de contrats amonts qui ont été réceptionné par INTERBEV. A noter que 13 autres attestations de conformité ont été reçues par INTERBEV mais restent en cours de mise en conformité ! Soit 16 attestations au total, plus de 2 ans après la signature de l'accord interprofessionnel sur la contractualisation obligatoire en Label Rouge!

FOCUS

D'après l'Office français de la biodiversité, le nombre de meutes de loups serait en hausse, atteignant 106 meutes en 2020. Les attaques restent nombreuses, avec de nouvelles zones concernées. Ces attaques interviennent aussi sur bovins, sans que les critères de reconnaissance ne soient adaptés à l'espèce, ce qui complique les indemnisations. Rappelons d'ailleurs que la demande du CAF Loups est bien que la prédation ne soit pas financée sur les fonds de la politique agricole, mais environnementale

EN REGION

Suite à l'appel à la rétention faite par la FNB, les Pays de la Loire ont décidé d'y répondre via une action de blocage des sites d'abattoirs, ainsi que des rencontres avec les membres de la filière! La Loire Atlantique, la Vendée, la Sarthe ... se sont mobilisés et ont multiplié les rendez-vous avec des responsables de sites! Pour les éleveurs bovins viande, il n'est plus tenable, de tels prix payés producteurs et aucun changement de « logiciel » des membres de la filière face à une conjoncture plus que favorable!

FAIT DE LA SEMAINE

La FNB participera ce mercredi 7 juillet, au débat organisé par la Fondation Nicolas Hulot : « Comment garantir un avenir aux agriculteurs, tout en protégeant de l'environnement? ». Seront présents autour de la table J.Denormandie, Ministre de l'agriculture et C.Beaune, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes. Bruno Dufayet, président de la FNB y participera pour mettre en avant le modèle d'élevage allaitant français. Débat à suivre sur Facebook live et Twitter.

CHIFFRE DE LA SEMAINE

+23,4%

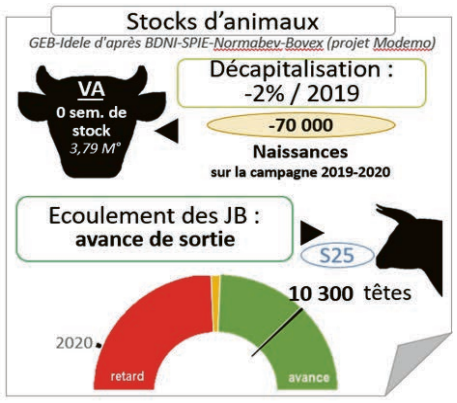
C'est l'augmentation d'envois moyens hebdomadaires de veaux de mère laitière sur le mois d'avril 2021 / 2020 (et +20% / 2019). Cette augmentation représente un export de 23.000 animaux sur cette période! Un chiffre montrant l'attrait du marché espagnol sur la filière 'petits veaux'... pendant que côté marché national, sur le marché du veau de boucherie, les vides sanitaires s'allongent, les intégrateurs ne remplissant pas de veaux les exploitations!

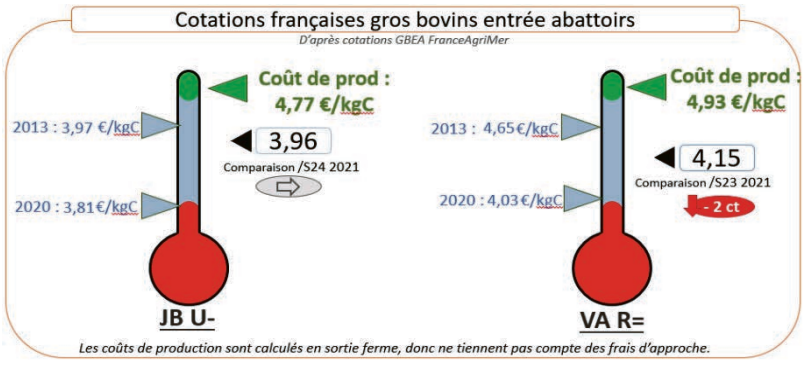
Bovins

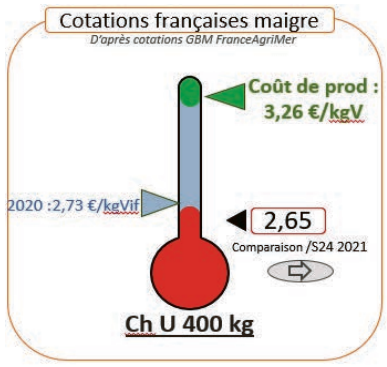
Indicateurs de marché viande bovine

2021 - Semaine 25

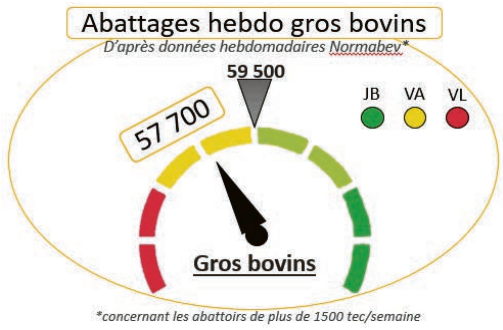
	Abattages France		Exports vif *(têtes dont veaux)*		Stocks en ferme		Cotations françaises			Cotations Italie			
	Total Gros bovins *(têtes)*		Italie		Espagne		Cumul surstock JB viande		VacheV R= *(€/kgC)*	JB U- *(€/kgC)*	Maigre Ch U 400 kg *(€/kgV)*	JB U Modène *(€/kgC)*	
Références	**59500 (53 500 si 4 jours)**		**18300 (% /sem.2020)**		**8900 (% /sem. 2020)**		**Abattage hebdo = 12500 têtes**		**4.93**	**4.77**	**3.26**	**Evol 2021/2020**	
S21 (4 jours ouvrés)*	55 482		17 098	+10%	6 287	-1%	-3 800	0 sem.	4.14	3.95	2.61	4.32	+3%
S22	62 883		19 010	+7%	7 316	-7%	-5 000	0 sem.	4.15	3.95	2.61	4.36	+4%
S23	62 256		19 494	+14%	7 156	+14%	-7 300	0 sem.	4.16	3.96	2.63	4.39	+5%
S24	59 767		17 657	-13%	6 419	-28%	-9 300	0 sem.	4.17	3.96	2.65	4.42	+5%
S25	57 700		18 644	-9%	6 753	-20%	-10 300	0 sem.	4.15	3.96	2.65	4.42	+6%
Evolution cumul 2021/2020	*+3%*		*+5%*		*+7%*								

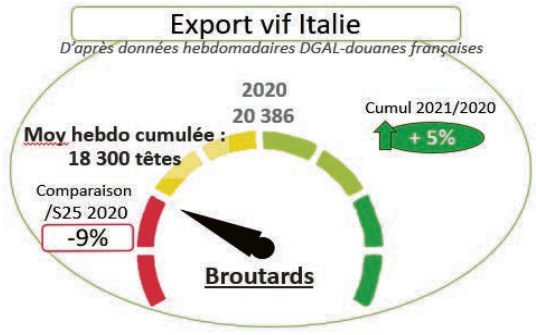












* Sources : Normabev, DGAL-douanes françaises, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

Ovins

OVINS / CAPRINS SICAFOME MOULINS-ENGILBERT 05/07/2021

Effectif total: 940 - Taux de vente: 97 %

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION

Apports satisfaisants. 96% de vendus
AGNEAUX : Ambiance un peu plus calme et léger tassement des cours lié à une météo maussade peu favorable à la consommation et aux barbecues D'autre part, on constate toutefois que l'approche de la fête de l'Aïd El Kebir aspire bon nombre d'agneaux mâles lourds et rendent les tarifs de ceux-ci attractifs. Attention le dernier marché avant la fête se tiendra le lundi 12 Juillet 2021

Effectif total: 573 - Tx de vente : 93% — **AGNEAUX DE BOUCHERIE** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

M	U	32 - 38 kg	3,23 €	3,83 €	3,51 €	-0,05
		38 - 44 kg	3,18 €	3,71 €	3,44 €	-0,09
		44 à 50 kg	2,89 €	3,62 €	3,32 €	-0,19
		> 50 kg	2,96 €	3,43 €	3,19 €	-
F	R	32 - 38 kg	3,07 €	3,60 €	3,27 €	-0,07
		38 - 44 kg	3,11 €	3,52 €	3,30 €	-0,08

Eff. ttal:140 - Tx de vente : 99% — **OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

F	M	M	1,23 €	3,15 €	2,53 €	+1,39
	U	> 60 kg (F)	1,19 €	1,52 €	1,30 €	+0,01
	R	> 60 kg (F)	1,08 €	1,15 €	1,12 €	-0,02

Effectif total: 29 - Tx de vente : 79% — **AGNEAUX-MAIGRES**- COURS RELEVÉS (en E/Tête)

	R	25 - 35 KG	68€	70 €	73 €	-17,00

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 21/06/2021**

Pas de marché cette semaine.

Ovins : 165	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux	130 - 160	(2,52 - 3,33)
Brebis	80 - 115	(1,07 - 1,22)

Vente plus sélective en agneaux excepté pour quelques lots de mâles lourds. Cours orientés à la baisse. Placement suivi en brebis. Aucun invendu. NB : Prochains marchés ovins le 12 et 19 juillet. Pensez à annoncer !! Prochains marchés :Bovins et ovins le lundi 12 juillet 2021 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 16/06/2021

OVINS DE BOUCHERIE +1 AN AU KG VIF
Effectif total : 309 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Brebis : Cours reconduits à haussier.	F	U	< 60 kg	1,18 €	1,76 €	1,24 €	-
			> 60 kg	1,22 €	1,58 €	1,31 €	-0,07

Cotations régionales des agneaux de boucherie du 28/06/2021 au 04/07/2021

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,26	7,17	6,31	-	-	-	-
	Var.		-0,04	-0,02	0,11				
	R	6,86	6,96	6,78	5,89	7,48	7,34	7,18	-
	Var.	-0,19	-0,07	-0,20		-0,06	-0,11	-0,09	
	O	-	5,79	-	-	7,05	-	-	-
	Var.		-0,56			-0,04			
3 (couverts)	U	-	7,31	7,31	6,34	-	-	7,46	6,57
	Var.		-0,05	0,01	-0,08			-0,05	-0,03
	R	7,04	7,10	7,08	6,20	7,53	7,40	7,08	6,50
	Var.	0,04	-0,01	0,02	-0,22	-0,05	-0,05	-0,02	-0,08
	O	6,68	6,74	6,84	6,48	7,20	7,02	6,72	-
	Var.		-0,17	-0,06	0,10	-0,02	0,02	-0,01	
4 (couverts)	R	-	-	-	-	-	6,86	6,42	-
	Var.						-0,05	-0,18	
	O						-	-	
	Var.								

Zone nord : Offre importante, concurrencée par les imports, dans un marché aval toujours trop calme. **Zone sud :** Application du réseau.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 23/06/2021

Effectif global : 1245 - Taux de vente : 100%

AGNREAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF
Effectif total : 800 - Taux de vente : 100%

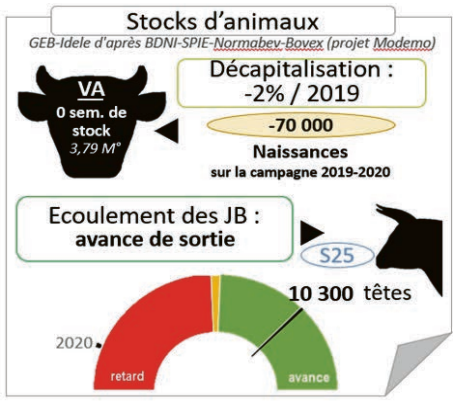
RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Agneaux : Cours reconduits dans toutes les catégories avec légère hausse dans les agneaux de plus de 32 kg du principalement à une qualité plus homogène en rapport aux semaines passées.		U	de 32 à 38 kg	3,42 €	3,77€	3,48 €	-0,08
			de 38 à 44 kg	3,51 €	3,68 €	3,51 €	-0,11
			> 44 kg	3,18 €	3,47 €	3,32 €	-0,09

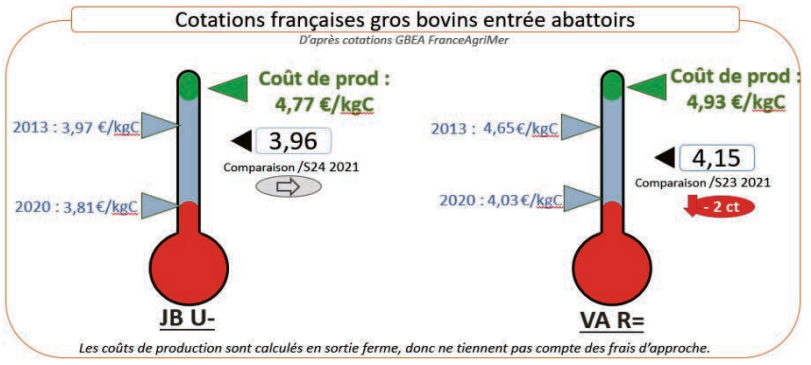
Bovins

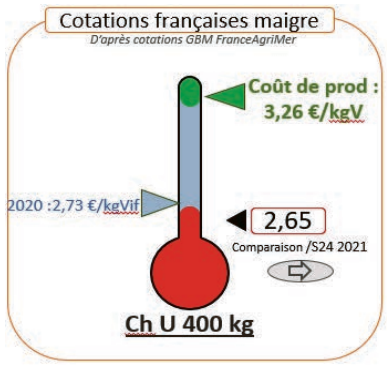
Indicateurs de marché viande bovine

2021 - Semaine 25

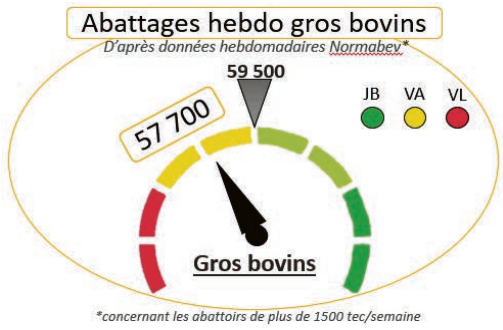
	Abattages France		Exports vif *(têtes dont veaux)*		Stocks en ferme		Cotations françaises			Cotations Italie			
	Total Gros bovins *(têtes)*		Italie		Espagne		Cumul surstock JB viande		VacheV R= *(€/kgC)*	JB U- *(€/kgC)*	Maigre Ch U 400 kg *(€/kgV)*	JB U Modène *(€/kgC)*	
Références	**59500 (53 500 si 4 jours)**		**18300 (% /sem.2020)**		**8900 (% /sem. 2020)**		**Abattage hebdo = 12500 têtes**		**4.93**	**4.77**	**3.26**	**Evol 2021/2020**	
S21 (4 jours ouvrés)*	55 482		17 098	+10%	6 287	-1%	-3 800	0 sem.	4.14	3.95	2.61	4.32	+3%
S22	62 883		19 010	+7%	7 316	-7%	-5 000	0 sem.	4.15	3.95	2.61	4.36	+4%
S23	62 256		19 494	+14%	7 156	+14%	-7 300	0 sem.	4.16	3.96	2.63	4.39	+5%
S24	59 767		17 657	-13%	6 419	-28%	-9 300	0 sem.	4.17	3.96	2.65	4.42	+5%
S25	57 700		18 644	-9%	6 753	-20%	-10 300	0 sem.	4.15	3.96	2.65	4.42	+6%
Evolution cumul 2021/2020	*+3%*		*+5%*		*+7%*								

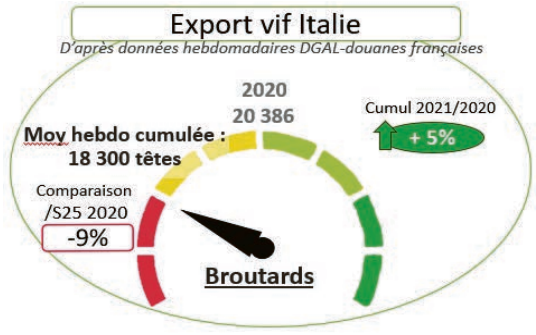












* Sources : Normabev, DGAL-douanes françaises, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

Ovins

OVINS / CAPRINS SICAFOME MOULINS-ENGILBERT 05/07/2021

Effectif total: 940 - Taux de vente: 97 %

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION

Apports satisfaisants. 96% de vendus
AGNEAUX : Ambiance un peu plus calme et léger tassement des cours lié à une météo maussade peu favorable à la consommation et aux barbecues D'autre part, on constate toutefois que l'approche de la fête de l'Aïd El Kebir aspire bon nombre d'agneaux mâles lourds et rendent les tarifs de ceux-ci attractifs. Attention le dernier marché avant la fête se tiendra le lundi 12 Juillet 2021

Effectif total: 573 - Tx de vente : 93% — **AGNEAUX DE BOUCHERIE** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

M	U	32 - 38 kg	3,23 €	3,83 €	3,51 €	-0,05
		38 - 44 kg	3,18 €	3,71 €	3,44 €	-0,09
		44 à 50 kg	2,89 €	3,62 €	3,32 €	-0,19
		> 50 kg	2,96 €	3,43 €	3,19 €	-
F	R	32 - 38 kg	3,07 €	3,60 €	3,27 €	-0,07
		38 - 44 kg	3,11 €	3,52 €	3,30 €	-0,08

Eff. ttal:140 - Tx de vente : 99% — **OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF** - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

F	M	M	1,23 €	3,15 €	2,53 €	+1,39
	U	> 60 kg (F)	1,19 €	1,52 €	1,30 €	+0,01
	R	> 60 kg (F)	1,08 €	1,15 €	1,12 €	-0,02

Effectif total: 29 - Tx de vente : 79% — **AGNEAUX-MAIGRES**- COURS RELEVÉS (en E/Tête)

	R	25 - 35 KG	68€	70 €	73 €	-17,00

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 21/06/2021**

Pas de marché cette semaine.

Ovins : 165	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux	130 - 160	(2,52 - 3,33)
Brebis	80 - 115	(1,07 - 1,22)

Vente plus sélective en agneaux excepté pour quelques lots de mâles lourds. Cours orientés à la baisse. Placement suivi en brebis. Aucun invendu. NB : Prochains marchés ovins le 12 et 19 juillet. Pensez à annoncer !! Prochains marchés :Bovins et ovins le lundi 12 juillet 2021 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 16/06/2021

OVINS DE BOUCHERIE +1 AN AU KG VIF
Effectif total : 309 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Brebis : Cours reconduits à haussier.	F	U	< 60 kg	1,18 €	1,76 €	1,24 €	-
			> 60 kg	1,22 €	1,58 €	1,31 €	-0,07

Cotations régionales des agneaux de boucherie du 28/06/2021 au 04/07/2021

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,26	7,17	6,31	-	-	-	-
	Var.		-0,04	-0,02	0,11				
	R	6,86	6,96	6,78	5,89	7,48	7,34	7,18	-
	Var.	-0,19	-0,07	-0,20		-0,06	-0,11	-0,09	
	O	-	5,79	-	-	7,05	-	-	-
	Var.		-0,56			-0,04			
3 (couverts)	U	-	7,31	7,31	6,34	-	-	7,46	6,57
	Var.		-0,05	0,01	-0,08			-0,05	-0,03
	R	7,04	7,10	7,08	6,20	7,53	7,40	7,08	6,50
	Var.	0,04	-0,01	0,02	-0,22	-0,05	-0,05	-0,02	-0,08
	O	6,68	6,74	6,84	6,48	7,20	7,02	6,72	-
	Var.		-0,17	-0,06	0,10	-0,02	0,02	-0,01	
4 (couverts)	R	-	-	-	-	-	6,86	6,42	-
	Var.						-0,05	-0,18	
	O						-	-	
	Var.								

Zone nord : Offre importante, concurrencée par les imports, dans un marché aval toujours trop calme. **Zone sud :** Application du réseau.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 23/06/2021

Effectif global : 1245 - Taux de vente : 100%

AGNREAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF
Effectif total : 800 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Agneaux : Cours reconduits dans toutes les catégories avec légère hausse dans les agneaux de plus de 32 kg du principalement à une qualité plus homogène en rapport aux semaines passées.		U	de 32 à 38 kg	3,42 €	3,77€	3,48 €	-0,08
			de 38 à 44 kg	3,51 €	3,68 €	3,51 €	-0,11
			> 44 kg	3,18 €	3,47 €	3,32 €	-0,09

Matériel

Tracteur

01 - Recherche tracteur Renault BE 421 S direct. hydro prise hydro dble effet laisser message.
✆ **04 76 31 20 39**

38 - Vends tracteur Fiat 8066dt chargeur cab demontable 6000 H BE remroque porte voiture.
✆ **06 10 74 62 25**

38 - Vends tracteur JD 6105 4700H 105ch et JD 6090RC 4200H 90ch les 2 4RM, relevage av, PA suspendu.
✆ **06 72 64 60 26**

Travail du sol

18 - Vends cause retraite, bétaillère Carat, 7 m, AV Options ; pailleuse Jeulin– Ouragan 110 ; distrib. balles rondes Volagri ;charrue 4C NSH Huard LOS ;divers matériels, le touten TBE.
✆ **Tél. 06 72 62 00 42**

26 - Vends broyeur de pierres Bugnot BPE 140, 2021, peu servi, 11800 euros.
✆ **06 64 34 93 51**

Récolte

07 - Vends arracheuse aligneuse pommes de terre oignons
✆ **06 29 43 27 74 ou 04 75 04 75 21 HR**

18 - Vends semoir Nodet 4 m à sabots GC Canelures.
✆ **06 07 11 15 78 ou 02 48 79 01 12**

18 - Vends remorque fourragère artisanale avec côtes en bois, 2 tonnes.
✆ **06 07 11 15 78 ou 02 48 79 01 12**

18 - Vends benne Gilibert 3 essieux 24 T, peu servie 2019 ; enrouleur Bauer, pose à terre 600 m, TBE ; RLT Ares 836 RZ.
✆ **06 09 76 64 97**

21 - Vends presse NH BR 7060, filet de 2010, faucheuse Krone Easycut R 320 de 2018, andaineur Taarup 9142 de 2009 (2705)
✆ **06 74 21 82 81**

26 - Vends presse à balle ronde Gallignani, modèle GA V6, année 2008, bon état.
✆ **06 42 81 20 72**

39 - Vends MB international 531 3,40 pour pièces ou collection. Moteur 6 cylindres IH état de M.
✆ **03 84 44 50 05**

88 - Vends cause retraite MB NH 6090 A2013 HM1111 821 c Varifeed 7,32 2 scies chariot broyeur éparpilleur contrôle humidité compresseur 330 cv comme neuve.
✆ **03 29 67 48 75 HR**

Irrigation

38 - Vends couverture intégrale aluminium 1.5ha prix intéressant - Charrue Bisoc HB1 retournement hydraulique.
✆ **06 22 01 86 88**

Forestiers

38 - Vends scie à ruban avec chariot à grume + moteur.
✆ **06 88 98 67 33**

Divers

18 - Vends Billot boucherie,bon état, longueur 1mètre, largeur 62centimètres, hauteur 90 centimètres, plus feuille,fusil, scie.
✆ **02 48 81 11 44 ou 06 38 72 43 50**

21 - Recherche tracteurs, moissonneuses batteuses, presses, chariots élévateur, télescopiques, charrues, bennes, épandeurs et autres machines agricoles (2602)
✆ **06 30 11 59 25**

A VENDRE
- 1 faucheuse Fella portée SM 310
- 1 faucheuse trainée John Deere 1365, fléaux, attelage pivotant, TBE
- 1 FC Fella 300 Trans KC, attelage central hydraulique
- 1 faneuse Krone KW 5,52 hydraulique
- 1 faneuse Deutz 5,50 m, hydraulique
- 1 andaineur Kuhn GA 4521
- 1 andaineur Kuhn GA 4121
- 1 andaineur Fella 455 DN, TB
- 1 scie à bois Rabaud, monophasé lame diam. 600
- 1 scie moteur thermique Honda
- 1 fagoteuse MFA basculante
- 1 bétaillère pose à terre Ponge 6001, séparation intérieure coulissante sur rail, 2 battants, plancher anti dérapant, tôle plancher 5/7 neuve, pneus neufs, TBE

Ets LEVEQUE- 21 Saffres
Tél 03 80 49 63 86

21 - Vends ruches dadant comme neuves, 10 et 12 cadres (2701)
✆ **06 42 48 16 88 entre 18 h et 19 h**

Achète **TRACTEURS**
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres / MF du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / FENDT modèle après 1980, même porte outils / DEUTZ 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres / VALTRA - CLAAS - SAME / ZETOR 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980 / EICHER 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres / RENAULT série 14-54 et 34 - TEMIS - ARES - CELTIS et autres / FIAT de 80-90 à 180-90 - WINNER - TL - TLA - G et autres / JOHN DEERE série 40-50-55-6000-7000 et autres / CASE IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres / MB TRAC après 1985 - UNIMOG MERCEDES
Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers... et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65 / JOHN-DEERE 342 / Round BALLER 120x120 / Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques...
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses / Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN...
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI
Tél. 06 10 84 67 52 - meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

26 - Vends concasseur céréales, égreneuse à fusée maïs; photos sur demande, 160 euros.
✆ **06 07 84 65 03**

38 - Vends Quad Yamaha Grizzly 700. homologué route. BE 2009. Faibles kms. coffre crochet. lame à neige. kit pulvérisation
✆ **06 74 02 25 78**

CABI Group
FABRICATION FRANÇAISE
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
www.cabi-group.fr
05 63 56 44 37


38 - Vends salle de traite westfalia epi 2x5 decro auto tank lait 1700l prominox 15800e en service
✆ **07 86 40 77 46**

38 - Vends round-baller Ferraboli liage double ficelles chambre variable serrage hydraulique.
✆ **04 74 58 70 79 après 20h**

38 - Cherche carte grise pour tracteur Mc Cormick IH219 ou tracteur complet + vds tonne à eau 800 l + vds benne 3 pts.
✆ **06 87 84 57 39**

38 - Vends canetons 4s rouleau plat masses tracteur NH cuve en bois.
✆ **04 74 92 21 07 heures repas + répondeur**

38 - Vends vis à grain 8m diamètre 100 moteur triphasé - Élévateur à balles rondes attelage 3 points.
✆ **06 30 70 89 17**

58 - Vends déchaumeur Kewerland 18 dents, - plateau fourrager 8 m., - 2 bennes monocoque Gresle 7.5 T, - brabant Huard 4 socs , - dessileuse Kuhn Altor (2707)
✆ **06 31 81 55 69**

67 - Vends ensileuse à maïs 4 rgs portée Kuhn, adaptable sur relevage avant ou arrière TBE, 10 000 euros.
✆ **06 07 89 80 38**

67 - Vend matériel asperge : laveuse traditionnelle inox et électronique Hermeler, Enrouleuse de film et bâches N/B ocas etmandrins, épluche heprotbe, Ppetit frigo de stockage et armoire de douchage eau glacée équeuteuse oignon a helice et ventilateurs de séchage. Plant de fraise (Mazzoni) mottes frigo et minitray, Plastique asperge et fraise - voile P19 et P23.
✆ **06 14 36 28 98 ou 03 88 70 72 74**

69 - Vends pressoir à vis diamètre 60 cm, profondeur 70 cm, hauteur 90 cm, prix à débattre.
✆ **04 77 20 81 69**

69 - Vends 2 citernes 1500 litres chacune plastique alimentaire pour tout liquide ou autre.
✆ **06 75 63 46 61**

69 - Cause retraite, vends : -Herse rotative Khun 3 m. pan à court hydraulique rouleau herse - Distributeur d'engrais Amazone ZA-M 1700 litres - Charrue Huard Master 120 4 corps extensible roue de contrôle - Déssileuse Kuhn Poly Crock 2050 commande téléflexible - Benne Duchesne 10 T. double essieu porte automatique réhausse ensilage - Plateau Gilibert 6T/5m. ridelle à grain et échelette à foin - Déchaumeur Quivogne version en X 28 disques -Epandeur à fumier 6 T. hérissons horizontaux marque Gilibert - Benne Rolland 17-24 turbo class 12 T. double essieux porte hydraulique - Pulvérisateur Berthoud Progress 1000 l. rampe repliage arrière 16 m. 3 tronçons.
✆ **06 40 37 91 79**

89 - Vends séparateur Denis 100 qx avec 4 grilles, pieds en bon état, séparateur Dupuis 50 qx, repeint avec courroies neuves et avec 4 grilles, super état. Livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vends enrubannage seigle fourrager excellente valeur et foin balles rondes 2021.
✆ **06 24 64 26 69**

remorques Lambert Votre partenaire transport

www.lambert-sa.com
Remorque Lambert Travaux Publics TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
25 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

01 - Vends TB foin récolte 2021 livraison 25 km max.
✆ **04 74 55 13 83**

39 - Vends paille et foin de qualité rendu franco.
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Vends semence de seigle forrestier trié, conditionnement Big-Bag ou vrac
✆ **06 77 95 74 44**

69 - Éleveur achète paille en andain ou botteler, 60 Ð, départ 01 - 71, enlèvement rapide.
✆ **06 22 89 14 72**

Plants, pépinière

69 - Vends plants de poireaux Bleu de Solaize GAEC Duchamp 330 rue du Rhône 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01**

Fourrage

01 - Vends foin prairie naturelle BR 240 kg ou bottes carrées 400 kg excellente qualité livraison possible.
✆ **06 74 18 42 54**

18 - Vends foin récolte 2021, balles rectangulaires et rondes, très bonne qualité. Livraison possible.
✆ **06 10 78 30 21**

25 - Vends regain à base de trèfle en conversion bio deuxième année secteur Marnay. BR 130.
✆ **06 75 54 33 18**

39 - Achat vente paille et foin livraison camion remorque.
✆ **06 08 53 16 44**

55 - Vends paille bio, 80 ha, centre Meuse, en andain ou pressée, chargée bout de champs, accès facile.
✆ **06 51 72 33 45**

67 - Vends foin bio et conventionnel de suite ou à réserver en B.C. ainsi que regain et foin de Luzerne à Butten, Walther René.
✆ **06 76 69 65 28**

71 - Vends foin extra 2021, canton Semur-en- Brionnais.
✆ **06 70 20 63 98**

Propriété

34 - Vends 4 HA vignes en production grenache sur la commune de Servian (34).Bien entretenues.
✆ **06 89 28 42 10**

Terrain

54 - Forêt à vendre, 30 ha feuillus, Puxieux 54.
✆ **Contact 07 86 78 52 40**

Location

Autres

15 - Sud Cantal Loue maison vacances 7 pers., toutt confort. 340 euros/sem juillet, 370 euros/sem août.
✆ **06 95 57 04 07**

Emploi

Offre

21 - Recherche responsable d'exploitation Nord Côte d'Or, ferme céréalière isolée, 380 ha, pratique partielle d'agriculture de conservation (2702)
✆ **06 86 95 22 86**

38 - Exploitation Nord-Isère Lait/céréale recherche alternant BTA/BTS pour rentrée prochaine.
✆ **06 66 75 48 17**

38 - Recherche ouvrier agricole pour la récolte des noix - 25 septembre au 25 octobre. Conduite de machines, lavage et triage. Logement mis à disposition. 12 euros/h
✆ **04 38 49 91 70**

Agent MASSEY FERGUSON
RECHERCHE
TECHNICO-COMMERCIAL
EN MATÉRIELS AGRICOLES
Bonne connaissance du milieu agricole
Secteurs Yonne et Côte d'Or
Poste à responsabilités
Expérience souhaitée
Prendre contact au 06 07 58 99 47

58 - Ferme polyculture élevage Lormes - Cherche salarié tps plein ou autre - Toutes propo étudiées
✆ **06 87 31 57 31**

69 - Coforet recrute secteur beaujolais ouv. travaux forestiers manuel et mini pelle en CDI. Candidature à :
✆ **contact@coforet.com**

71 - Rech. repreneur ou assoc. en vue reprise exploit. 71, polyculture élev. charolais, 135 va., SAU 190 ha, 90 ha cultures + 3 bât. hors sol volailles.
✆ **06 33 91 96 34**

89 - Exploitation céréales cherche personne CDI pour entretien et conduite matériel pour août (2704)
✆ **06 62 87 66 65**

Stage

38 - Propose stage contrat apprentissage exploitation bovin lait noix irrigation.
✆ **06 73 98 72 73**

Mariage

07 - Cherche perle rare de 35 à 48ans saine équilibré dynamique nature plutôt jolie si sportive super annonce serieuse
✆ **06 61 52 44 50**

22 - Homme 55 ans las de la solitude aimerait partager loisirs, voir plus si affinités, apporte situation financière et tendresse, à bientôt si vous le voulez bien. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (2706)
✆ **21110 Bretenière (2706)**

74 - Retraité 73 ans recherche compagne grande, mince, maxi 60 ans sans charge pour une grande tendresse amoureuse. Voiture, photo merci.
✆ **07 85 39 02 07**

Animaux

Bovin

58 - Elevage limousin Thoulé David vend taureau adulte HBL + 1 veau 15 mois de mère qualifiée (2006)
✆ **06 10 09 65 69**

58 - Vente permanente de reproducteurs HBC, TGS. SCEA Elevage Martin - Montigny sur Canne (2708)
✆ **06 83 85 43 95**

89 - Vends 20 taureaux charolais 2 ans HBC, - 80 mâles reproducteurs 2020, - 1 taureau 30 mois, - vaches TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Pleine (2709)
✆ **06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC Cadoux**

Ovin

42 - Achète brebis chèvres réforme agneaux 15 à 50 k g.
✆ **06 07 96 23 40**

71 - Achète agneaux gras, agneaux à engraisser brebis et bélier de réforme, paiement comptant.
✆ **09 71 27 88 01**

BÉTONS OU
CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Chien

24 - AV 6 chiots porcelaine âgés de 4 mois + 1 adulte, le tout vacciné, pucé et Lof, parents souche sanglier. Siret 82098225400014.
✆ **06 73 90 14 55**

58 - Vends chiots Berger des Pyrénées non LOF, bons pour travail et garde nés le 01/05, n° siret : 43499794600018, n° de la mère : 2EVH487 (2703)
✆ **06 14 26 16 97**



69 - Vends 2 chiots mâles Berger Allemand non Lof nés le 01/05/2021 bon berger bon gardien. Mère 250268731053190 SIREN 390880888.
✆ **06 61 71 61 14**

71 - À réserver borders collies, portée de 8, non lof, nés le 23/06/2021, mère travaillant troupeau bovin n° 250268600228778, Siren 450 333 448.
✆ **06 33 30 80 95**

Divers

67 - Vends 15 brebis de réforme. Plus chienne de 18 mois dressée aux moutons n°250268731981851.
✆ **03 88 08 08 06 ou 07 50 87 02 92**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

bulletin d'**ABONNEMENT**

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
- pour 1 an 52 €
- pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
- Bovins viande
- Grandes cultures
- Lait élevage
- Porcs
- Vigne
- Volailles
- Fruits & légumes
- Pâtre
- Chèvre

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

- Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
- Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
- Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

BENOIT MOREAU

Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 euros Siège social : 1 rue des Serves - 21190 CORCELLES-LES-ARTS 883 235 822 RCS DIJON Par décision du 21 mai 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de CORCELLES-LES-ARTS (21190) 1 rue des Serves à CHASSAGNE-MONTRACHET (21190) ZAC du Pré Fleury - 5 rue de l'aligoté à compter du 21 mai 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL212730910

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

CUMA DES QUATRE SAISONS
RCS DIJON 331336651

Par décision de l'AGE du 19/05/2021, la CUMA DES QUATRE SAISONS à Moitron a transféré son siège social de : Mairie de Moitron – 21510 Aignay le Duc, chez l'EARL SOMMET 7 rue de Charmoille – 21290 Montmoyen.

PITOISET Thomas

Président

AL212730912

SARL CARLO BAY HAIR DIFFUSION FRANCE

au capital de 10 000 euros
Siège social : 60 Rue René Coty
21600 LONGVIC
524 469 012 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 28/06/2021, la gérance a décidé de transférer le siège social au 8 Allée des Chênes - Résidence le Bois des Grottes - Chez M. NOVELLI - 21380 ASNIERES LES DIJON à compter du 28/06/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL212730927

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

INVENTIVA

S.A. à conseil d'Administration
au capital de 386.302,61 euros
Siège social: 50 Rue de Dijon
21121 Daix
537 530 255 RCS Dijon

Aux termes des décisions du Président Directeur Général du 28/06/2021, il a été pris acte de l'augmentation du capital social d'un montant de 291 euros pour le porter de 386.302,61 € à 386.593,61 €.

AL212730900

HOLDING SAUNIE

Par décision du 24/12/2020, l'associé unique de la société HOLDING SAUNIE, EURL au capital de 1 500 euros, Siège social : Quartier de la Gare 21130 TILLENAY, RCS DIJON 841 900 343, a décidé d'augmenter le capital social de 318 500 euros le portant ainsi à 320 000 euros, par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

AL212730941

➜ MODIFICATION DE STATUTS

AVIS DE MODIFICATION

CLAUDE SEGAUT, ANNE-GAEL PARRY-AVRIL et AUDE NEYRET
NOTAIRES ASSOCIES,
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
Société civile professionnelle de notaires
au capital de 375 024,58 Euros
Siège social : 16 rue de Lorraine – BEAUNE 21200
RCS DIJON 341 225 670

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 22 février 2021 et du procès-verbal des décisions de la gérance en date du 1er Juin 2021 constatant la réalisation définitive de la réduction de capital, le capital social de la Société a été réduit de 150 009,81 euros pour être ramené de la somme de 375 024,58 euros à la somme de 225 014,77 euros, par voie de rachat de parts sociales et la dénomination sociale a été modifiée

devenant « ANNE-GAEL PARRY-AVRIL et AUDE NEYRET, NOTAIRES ASSOCIES, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL ».

Ancienne mention

Capital : 375 024,58 euros

Nouvelle mention

Capital : 225 014,77 euros

Nouvelle dénomination sociale : ANNE-GAEL PARRY-AVRIL et AUDE NEYRET, NOTAIRES ASSOCIES, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL.

Pour avis,

RCS DIJON.

AL212730901

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 05/07/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

PERNAND-VERGELESSES: Parcelle de vigne située en AOC Pernand Vergelesses 1er Cru -

Urbanisme : Zone A du PLU de la commune - Objectif : Maintien de l'exploitant

33 a 27 ca

- Creux de la net: AM-21

CHAMBOLLE-MUSIGNY: Vignes AOP

Urbanisme : RNU

54 ca

- Aux combottes: AE-241[167]

MARSANNAY-LA-COTE: Zone Apv du PLUi-HD de Dijon Métropole.

23 a 33 ca

- La champagne haute: BS-12 - Les etalles: BS-104

Parcelle BS104 : Vigne AOP Marsannay, occupée par bail rural.

Parcelle BS12 : Terre à vigne AOP Marsannay, libre de toute occupation.

AVOSNES:

Prés, terres et bois-taillis

Avec hangar agricole

Biens occupés

Urbanisme : RNU

41 ha 49 a 62 ca

- Au renvers: ZD-2(B)-2(AJ)-2(AK)-2(AL)-49[631] - En passegan: ZK-16(A)-16(B) - Ez trambles: ZC-21[91] - La saussaie: ZD-26(J)-26(K)-26(L) - Piece de l avocate: ZK-6(J)-6(K)-6(L)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 27/07/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL212730956

BAUGIL

Par AG du 12/03/2021 et décision du Président du 17/04/2021, les associés de la société BAUGIL, SAS au capital de 2 000 euros, Siège social : 7 bis rue Champ Bazin 21130 LES MAILLYS, RCS DIJON 882 897 887, ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Yves GILLANT de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour sans procéder à son remplacement et ont décidé de réduire le capital social de 1 000 euros pour le porter de 2 000 euros à 1 000 euros par voie de rachat et annulation de 100 actions. Les articles 6 - Apports et 7 - Capital social des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis – le Président

AL212730908

MAISON OLIVIER CHANZY

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros Siège social : 8, rue de Mazeray - 21190 MEURSAULT 794 563 759 RCS DIJON Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : toutes prestations vinicoles, étiquetage, cirage de bouteilles et plus généralement toutes prestations liées aux travaux de la cave, mise en valeur, l'administration, gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'organisation de réunions, de séminaires et d'excursions, la location de salles et d'espaces pour tous types de réception et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis La Gérance

AL212730909

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION EN SCEA

EARL VINCENT MARTIAL Exploitation Agricole à responsabilité limitée transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 133 347.15 euros Siège social : 3 Chemin de Ronde - 21500 ETAIS 342 361 649 RCS DIJON Suivant Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2021, la collectivité des associés a décidé : - de réduire le capital de 169 492.82 € d'une somme de 47 259.20 € pour le ramener à 122 233.62 € par voie de rachat et d'annulation de 3 100 parts d'une valeur nominale de 15.245 euros chacune, - d'augmenter le capital social d'une somme de 11 113.53 euros pour le porter de 122 233.62 euros à 133 347.15 euros, au moyen de la création de 729 parts sociales d'une valeur nominale de 15,24 euros chacune, - la transformation de la Société en Société Civile d'Exploitation Agricole régie notamment par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société sera SCEA VINCENT MARTIAL. L'activité de la Société, la durée de la Société, son objet et son siège social ne sont pas modifiés. - la nomination en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Martial VINCENT, démissionnaire, pour une durée illimitée à compter de ce jour de Monsieur Benjamin BREDELLE, demeurant 28 Rue Benjamin Guérard – 21500 MONTBARD.

AL212730920

SARL WALTER

Au capital de 100 000 euros
Siège social : Route Départementale 31
21110 ROUVRES EN PLAINE
323 562 504 RCS DIJON

L'AGE du 29/06/2021 :

1/ a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme 100 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Raphaël WALTER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par une Présidente : la SARL WALTAGRI, ayant son siège social Route Départementale 31 - 21110 ROUVRES EN PLAINE, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 900 671 991.

2/ a pris acte de la cessation des fonctions du CAC titulaire la SAS AUCAP AUDIT et du CAC suppléant M. Jean-Luc THEURET.

Pour avis

Le Président

AL212730922

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

B.P. 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX

CLEIA

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 250 euros
Siège social : 2 Avenue Eugène Spuller
21340 NOLAY
518 290 853 RCS DIJON

Le 15 juin 2021, l'associé unique a modifié le 1er alinéa de l'objet social ainsi : la conception et fourniture clés en main d'unité de production industrielle et l'ingénierie associée, la conception et réalisation d'équipements et le développement de technologies, incluant notamment, les manutentions automatiques et la robotique, les installations de transitique et logistique, la thermique industrielle: séchoirs, fours, brûleurs, etc, les mesures, les automatismes et l'informatique industrielle pour le contrôle et la supervision des machines, lignes de production et usines, la construction et la commercialisation de machines et d'engins mécaniques et hydrauliques, les activités de formation, de maintenance et de recherche et développement associés. L'associé unique a ajouté l'alinéa suivant : l'exploitation ou l'assistance à l'exploitation d'unités de production. Les derniers alinéas de l'objet restent inchangés.

Pour Avis,

AL212730930

AVIS DE TRANSFORMATION

GEAY TRAVAUX FORESTIERS
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 156 306 euros
Siège social : 23 Rue du Moulin
21270 SOISSONS SUR NACEY
RCS DIJON 405 165 895

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 156 306 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Dominique GEAY, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Aurélien GEAY, demeurant 23 Rue du Bourg à SOISSONS SUR NACEY (21270)

Pour avis

Le Président

AL212730931

H.B.A.

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros Siège social : 4 bis rue Romelet – 21600 LONGVIC 483 593 927 RCS DIJON AVIS DE TRANSFORMATION Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2021, l'associé unique a décidé à compter de ce jour d'augmenter le capital social de 24 000 euros par l'incorporation direct de réserves au capital, ce qui entraîne la publication des mentions ci-après relatées : Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 25 000 euros Les statuts ont été modifiés en conséquence. Aux termes du même procès-verbal, l'associé unique a décidé à compter de ce jour d'étendre l'objet social aux activités suivantes : - Fabrication de façon industrielle de housses funéraires à partir de ressources végétales ou biodégradables ; de boites à ossements à partir de panneaux bois plaqués d'essences diverses ; de capitons de cercueil à partir de ouate de polyester, non tissé, tissus de polyester et autres ressources, - Achat, vente, importation, de tous articles destinés aux professionnels du funéraire, hôpitaux, ambulances. Aux termes du même procès-verbal, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 25 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Pierre BORNET. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIETE : Monsieur Pierre BORNET, demeurant 2 ter impasse des Corviottes – 21240 TALANT. Pour avis

AL212730934

PHINORBES/ SEED

Ancienne dénomination : PHINORBES

Nouvelle dénomination : SEED

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Ancien siège social : 16 rue Philibert de la Mare, 21000 DIJON

Nouveau siège social : 24 rue Arago, 25300 PONTARLIER

RCS DIJON 840 531 586

Aux termes de l'AGE du 28/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social du 16 rue Philibert de la Mare, 21000 DIJON, au 24 rue Arago, 25300 Pontarlier à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 840 531 586 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BESANCON.

POUR AVIS

Le Président

AL212730939

Notaires

SCP David Belou - Véronique Varlet Guillaume Lorisson Charles-Alban Prieur - Clémence Bailly
Notaires
1 place de l'Europe
Simone Veil
21000 Dijon
Bureau annexe
25 avenue de Sprenelingen
21110 Genlis

BIRMINGHAM

Aux termes d'une AGE du 30/06/2021, de la sté BIRMINGHAM, société civile au capital de 1 000€, siège social : 19 rue Molière, DIJON, RCS DIJON n°899473524, il a été décidé de transformer la société civile en société civile immobilière à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Toutes les autres mentions légales demeurent les mêmes que celles publiées pour la constitution de la société, dans JAL Terres de Bourgogne, du 28 mai 2021.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pours avis.

La gérance

AL212730943

GMP LOGISTIQUE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Lors de l'AGOE en date du 30/06/2021, l'associé unique de la société GMP LOGISTIQUE,

SASU au capital : 100 000 € - SS: GEVREY CHAMBERTIN (21 220), Route de Saint Philibert - 539 931 709 RCS DIJON - a constaté la démission de Monsieur Emmanuel PIERRAT de ses fonctions de président ; la démission de Monsieur Philippe PIERRAT de ses fonctions de directeur général ; la démission de Monsieur Cyril MENIGOZ de ses fonctions de directeur général ; et ce à compter du 30/06/2021. Monsieur Cyril MENIGOZ demeurant à BIARNE (39 230), 3 Rue du Moulin Saint Vivant a été nommé Président à compter du 30/06/2021.L'avis antérieurement publié est modifié en conséquence. Inscription modificative : GTC de DIJON, où le dépôt légal sera effectué.

Pour avis.

AL212730946

LEGATIS DIJON / QUETIGNY

SELARL COUSOT-VARIOT

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Au capital de 30.000,00 EUR
Siège
95 boulevard Mansart
21000 DIJON
788 932 960 RCS Dijon

Aux termes du Procès-verbal du 23.04.2021, la dénomination sociale a été modifiée en SELARL TROUBAT à effet du 16.07.2021 et l'article 2 des statuts modifié en conséquence, Mme Manon TROUBAT demeurant à VELARS-SUR-OUCHE (21370) 27 allée de la Cude, a été nommée gérant à compter du 16.07.2021 sans limitation de durée, en remplacement de Mme Stéphanie COUSOT démissionnaire à compter de cette même date. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212730954

MAGESO

Société par actions simplifiée
au capital de 140 000 euros
Siège social
Route de Dijon - CD 968
21170 ST USAGE
492 972 310 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 1er juillet 2021, les associés ont :

- pris acte de la démission de la société JUNICYA de ses fonctions de présidente et ont décidé de nommer en remplacement à compter du même jour Monsieur Michele CORLETO demeurant à FIXIN (21220) 19 rue des Champs Perdrix pour une durée illimitée,

- pris acte de la démission de Madame Sophie MATT de ses fonctions de directeur général à compter du même jour.

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2021, le président a décidé de nommer à compter du même jour et pour une durée illimitée en qualité de directeurs généraux :

- Madame Karima CORLETO demeurant à FIXIN (21220) 19 rue des Champs Perdrix

- Monsieur Rudy LOPES demeurant à DIJON (21000) 2 rue Coupée de Longvic

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis

Le Président

AL212730957

➜ FUSION

AVIS

La société DC DEVELOPPEMENTS SARL au capital de 560 900 euros, 6, Allée André Bourland 21000 DIJON, 519 110 985 RCS DIJON a établi le 30/04/2021 un projet de fusion par acte sous signature privée avec la société DC DEVELOPPEMENT TWO, absorbée, SARL capital 10 000euros, 6 Allée André Bourland 21000 DIJON, 830 492 039 RCS DIJON. DC DEVELOPPEMENTS, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société DC DEVELOPPEMENT TWO depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société DC DEVELOPPEMENT TWO a été dissoute sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Le mali de fusion s'élève à 16 356euros.

AL212730923

➜ CESSION

SCP LAGE-WERNER PENY GUILLERMET,
notaires associé à DIJON (21000)
2 Rue Bossack

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me François GUILLERMET, le 14 Juin 2021, enregistré à DIJON, le 16 juin 2021, références : 2104P01 2021 N01306,

La société dénommée BISTROT REPUBLIQUE, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à DIJON (21000) 16 Place de la République, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON et identifiée sous le SIREN numéro 437948904.

A cédé à la société dénommée LA JEANNE, Société par actions simplifiée, au capital de 10.000,00 €, dont le siège social est à MARSANNAY LA COTE (21160) 150 rue de la Pièce Léger immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON et identifiée sous le SIREN numéro 884620766.

Le fonds de commerce de RESTAURATION-TRAITEUR, exploité à DIJON (21000) 16 Place de la République, connu sous le nom de «BISTROT REPUBLIQUE».

Moyennant le prix de 610.000,00 €, savoir : éléments incorporels : 575.000,00 € ; matériels, mobiliers et agencements : 35.000,00 €.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me François GUILLERMET, notaire à DIJON (21000) 2, rue Bossack., où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me François GUILLERMET»

AL212730914

CONFORT SYSTEM

Suivant acte sous seing privé en date à CHALON SUR SAONE du 14 juin 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, le 25 juin 2021, Dossier 2021 00061754, référence 2104P01 2021 A 02791, la société CONFORT SYSTEM, SAS au capital de 15.000 euros, dont le siège social est Zone Artisanale Maison Dieu 21220 FIXIN, immatriculée sous le n°448.514.729 RCS DIJON, a cédé à la société CONFORT SYSTEM, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est Zone Artisanale Maison Dieu 21220 FIXIN, immatriculée sous le n°899.572.028 RCS DIJON, un fonds artisanal d'entretien et dépannage de tous systèmes de chauffage et de production d'eau chaude, toutes énergies ; d'installation et dépannage en chauffage, plomberie, sanitaire, régulation, climatisation, traitement de l'eau ramonage et tubage, sis Zone Artisanale Maison Dieu 21220 FIXIN immatriculé sous le numéro 448.514.729 RCS DIJON, moyennant le prix de 130.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 88.869 euros et aux éléments corporels pour 41.131 euros.

Jouissance le 14 juin 2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité, et pour la correspondance chez la SAS BAROCHE ET ASSOCIES, 1 Rue de l'Alma, 71100 CHALON SUR SAONE.

AL212730935

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

SARL CHATEAU DE LA CREE

SARL au capital de 1 214 435 euros. Siège social : Château de la Crée 21590 SANTENAY. 452 219 033 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 15/06/2021, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Evan KARP de ses fonctions de gérant à compter du 15/06/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance

AL212730903

SECA

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 110.000 €
Siège social :
Champs à la Perdrix
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
692 051 287 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions prises le 31 mai 2021, l'associé unique a constaté la démission de Monsieur Thomas Wessels de ses fonctions de co-gérant de la société à compter du 31/01/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Mention au RCS de Dijon

AL212730905

SARL GROUPE DICOLOR

au capital de 320 000 euros
Siège social : ECOPARC DIJON BOURGOGNE
335 Rue Frédéric Lescure
21850 ST APOLLINAIRE
391 106 747 RCS DIJON

L'AGO du 30/06/2021 a pris acte de la démission de M. Jean-Charles PIC de ses fonctions de cogérant à compter du 30/06/2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

AL212730928

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

ETABLISSEMENTS LEPY

SARL au capital de 117 600 euros
Siège social
2 avenue de Dijon
21150 VENAREY LES LAUMES
950 493 734 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Loïc ROGOSINSKI, demeurant 46 avenue de l'Europe 21150 VENAREY LES LAUMES, pour une durée illimitée à compter du 01/07/2021.

Pour avis. La Gérance

AL212730940

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

NON DISSOLUTION

HOLDING AIRE

SAS au capital de 3000 €
Siège social
15 RUE JACQUES GERMAIN
ZI BEAUNE SAVIGNY
21200 Beaune
884 094 145 RCS de Dijon

L'assemblée générale du 29/06/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Dijon

AL212730944

LE TORREFACTEUR FONTENOIS

SARL au capital de 7500 €
Siège social
ROUTE D AHUY
21121 Fontaine-lès-Dijon
831 199 468 RCS de Dijon

L'assemblée générale du 30/10/2020 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Dijon

AL212730945

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

ADAAP
Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 70.000 euros
Siège social : 20 rue de Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
418 487 013 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15 Juin 2021 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 Juin 2021 et sa mise en liquidation.

L'associé unique nomme en qualité de Liquidateur de la Société :

Marie BRUNEL, demeurant 293 rue de la Mirande 21850 Sainte Apollinaire, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS : DIJON.

Pour avis,

AL212730916

AVIS

La société DC DEVELOPPEMENT TWO SARL, capital 10 000euros, 6 Allée André Bourland 21000 DIJON, 830 492 039 RCS DIJON, établi le 30/04/2021 un projet de fusion par acte sous signature privée avec la société DC DEVELOPPEMENTS, société absorbante, SARL au capital de 560 900 euros, 6, Allée André Bourland 21000 DIJON, 519 110 985 RCS DIJON. DC DEVELOPPEMENTS détenant la totalité des parts de DC DEVELOPPEMENT TWO depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société DC DEVELOPPEMENT TWO s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion est définitivement réalisée.

AL212730924

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution 10/05/2021 : forme : SAS, dénomination : CONEXA, siège : 35 Rue Bossuet, 21170 FRANXAULT, durée : 99 ans, capital : 10 000 euros, objet : l'activité d'expertise foncière, la prise de participation dans tous groupements, entreprises et sociétés civiles ou commerciales, françaises ou étrangères, crées ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achat d'action, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite; la gestion de ses participations financières; la direction, l'animation, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations, l'achat, vente de produits agricoles ; une action = une voix ; cession : agrément en AGE et libre entre associé ; Président : M. Pierre-Etienne CONTESSE (35 Rue Bossuet 21170 FRAXAULT). Dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL212730840

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA ROCHEPOT du 23/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : BAM Siège : Chaume de Bel Air - 1, route de Vauchignon, 21340 LA ROCHEPOT Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : Métallerie, Ferronnerie, Serrurerie, Conception et réalisation de véhicules hippomobiles, La conception, fabrication et pose de portail, escaliers, garde-corps, meubles, enseignes non lumineuses, objets décoratifs, Fabrication et pose de menuiseries métalliques, bois, PVC, fabrication de meubles divers, agencement de cuisines et salles de bains et autres agencements (hors raccordements) Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Benoit PROBY, demeurant Chaume de Bel Air - 1, route de Vauchignon, 21340 LA ROCHEPOT La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL212730879

TRANSPORTS HAZET

Aux termes d'un assp en date à BEAUNE du 11 mai 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : TRANSPORTS HAZET. Siège social : 13 rue Raoul Ponchon – 21200 BEAUNE. Objet social : Le transport public routier de marchandises, le déménagement ou la location de véhicules avec conducteurs destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules tous tonnages ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon. Capital social : 25 000 euros. Gérant : Eric HAZET, demeurant 13 rue Raoul Ponchon – 21200 BEAUNE.

AL212730902

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28 juin 2021, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée

DENOMINATION : ARDPI MANAGEMENT

CAPITAL : 250 000 Euros divisé en 2 500 actions de 100 Euros chacune.

SIEGE SOCIAL : 39 bis rue de la Roche à SELONGEY (21260).

OBJET :

La société a pour objet d'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans tout secteur économique. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions de parts, d'obligations, et de titres de toutes sortes dans des sociétés ayant une activité économique.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :

Toutes les cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Ordinaire.

PRESIDENT :

M. Laurent OCCHINI demeurant 39 bis rue de la Roche à SELONGEY (21260)

DIRECTEUR GENERAL :

M. Frédéric BADON demeurant 66 C rue du Canada au CREUSOT (71200)

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis

AL212730904

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 28/06/21 il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LE BONNES MARES

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 5.000,00 €

SIEGE : 29, Rue Chabot Charny, 21000 DIJON

OBJET : Négoce de vins, spiritueux, et de tous produits alimentaires, dégustation de vins et la formation en œnologie, organisation de repas œnologiques, Bar à vin extérieur.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : toutes cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : nommé sans limitation de durée : M. Arnold DUMORA-ROMERO, demeurant 11, rue Paul Thénard, 21000 DIJON,

IMMATRICULATION : RCS de DIJON.

Pour avis,

AL212730906

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée du 29 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée.Dénomination : STRIVEE. Siège : 12 rue de la Petite Fin 21121 FONTAINE-LES-DIJON.Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.Capital : 175 000 euros.Objet : Développement de solutions internet et d'applications digitales.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : Monsieur Kevin BOIREL-RIOU, demeurant 10 rue Germaine Tillion 21000 DIJON.La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.POUR AVIS, Le Président

AL212730911

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la Société HOLDING PAUL AN, EURL au capital de 190 000 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 2 bis chemin de l'Arnizon 21270 TELLECEY, Objet social : L'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, l'administration, la gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières. Le gérant est Monsieur Antoine PAUL demeurant 2 bis chemin de l'Arnizon 21270 TELLECEY.

Pour avis – La Gérance

AL212730919

Notaires

SCP David BELOU
Véronique VARLET –
Guillaume LORISSON
Charles-Alban PRIEUR –
Clémentine BAILLY – Notaires
1 Place de L'Europe – Simone Veil
21000 DIJON
Bureau annexe :
25 avenue de Sprendlingen
21110 GENLIS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me David BELOU, notaire à DIJON, le 29/06/2021 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée « LES CHAMPS SUR L'ORME » Société civile au capital de 1.200€ composé exclusivement d'apports en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège : DAIX Ferme du Chêne d'Observe, Chemin rural n°30 ; M Pascal Guy TAVIOT, dmt à DAIX Ferme du Chêne d'Observe, Chemin rural n°30, et Mme Christine VALLIOT ép. TAVIOT, dmt à DAIX Ferme du Chêne d'Observe, Chemin rural n°30, ont été nommés gérants. Agrément préalable nécessaire à toutes cession, sauf celles au profit d'un associé ou au profit de l'ascendant ou du descendant. Absence d'agrément en cas de mutation par décès.

Pour avis.

Me David BELOU

AL212730921

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à GENLIS en date du 28/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : S.D. COIFF'

Siège : 2 Rue Pasteur, 21110 GENLIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 4 000 euros

Objet : La coiffure mixte en salon ou à domicile, l'achat et la vente de tous produits, services et matériels se rapportant à l'activité des salons de coiffures et d'esthétique et notamment, le maquillage, la manucure, l'onglerie. La vente de tous produits de bien-être associés à la coiffure, l'esthétique, le maquillage, la manucure et l'onglerie.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Denis DE BIASIO demeurant 23 rue Marie de Bourgogne 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS. Le Président.

AL212730925

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BALOT du 30 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AGRI ELEVAGES

Siège : Ferme des 50 Journaux, 21330 BALOT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : L'exercice d'une activité réputée agricole, et plus particulièrement l'élevage d'animaux, à titre accessoire, la société exercera l'activité d'entreprise de travaux agricoles et l'activité de production d'énergie d'origine photovoltaïque et éolienne.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Yohan GUYARD demeurant 43 rue du Général de Gaulle 21 400 CHATILLON SUR SEINE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS Le Président

AL212730926

SCI BELLENA

Suivant assp en date à SAINT AUBIN (21190) du 1er juillet 2021, il a été établi les statuts d'une SCI dénommée SCI BELLENA dont le siège est situé 25 rue de la Fontenotte – Gamay – 21190 SAINT AUBIN, ayant pour objet l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés. Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Le capital social est fixé à 2 000 €. La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Il existe une clause d'agrément préalable par les associés pour certaines cessions ou transmissions de parts sociales. Aux termes du même acte, Monsieur Jean-Ludovic BOULEY, demeurant 25 rue de la Fontenotte – Gamay – 21190 SAINT AUBIN, a été nommée gérant pour une durée illimitée.

AL212730933

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIGNOLES (21) du 29 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JAAN

Siège social : 1 Place Ziem, 21200 BEAUNE

Objet social : La création, l'acquisition, l'exploitation, la mise en gérance, la prise à bail ou à gérance, la vente de tous fonds de commerce d'aromathérapie, minéraux, bien-être corps/esprit, ambiance et décoration.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Mathilde DEMOULIN, demeurant 2 rue de l'Eglise, 21200 VIGNOLES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL212730936

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à DIJON du 29 juin 2021, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : LOVDUP

Objet social : Propriété, administration, gestion, exploitation par bail, location meublée ou non meublée, sous-location, mise à disposition des associés, ou autrement, mise en valeur, transformation, aménagement de tout immeuble bâti ou non bâti et de droits immobiliers, dont la société pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nue-propriétaire par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou par tout autre mode ; Eventuellement et exceptionnellement, aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société

Siège social : 21, Avenue Fernand Léger à 21000 DIJON

Capital : 500 euros

Gérance : M. Lionel DUPARAY, demeurant 1, Rue de Commentry à 71300 MONTCEAU-LES-MINES

Agrément des cessions de parts: Toutes transmissions de parts sociales, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés présents ou représentés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL212730937

Notaires

SCP David Belou - Véronique Varlet
Guillaume Lorisson
Charles-Alban Prieur
Clémence Bailly
Notaires
1 place de l'Europe
Simone Veil - 21000 Dijon
Bureau annexe
25 avenue de Sprenelingen
21110 Genlis

SCCV FAUCONNET 33

Suivant acte reçu par Me Clémence BAILLY notaire à DIJON, le 30 juin 2021 a été constituée pour une durée de 10 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée «FAUCONNET 33» Société civile de construction vente au capital de 10.000 € composée exclusivement d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, la location, la construction, la vente en totalité ou par lots, en état futur d'achèvement ou après achèvement, au moyen de fonds propre ou d'emprunt la vente. Siège : 45 avenue du Drapeau, 21000 DIJON; GERANCE : la société BFC PROMOTION HABITAT représentée par Monsieur Bernard SIMON domicilié à Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne (21610), 6 rue de la Forge, et L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE COTE D'OR représentée par Monsieur Christophe BERION domicilié à Fontaine-Lès-Dijon (21121), 10 Rue Belin de Comblanchien. Agrément préalable nécessaire à toutes cessions.

Pour avis

Le notaire.

AL212730942

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé a été constituée la société civile dénommée «SCI BOTRAN» Siège social : DIJON (21000) 37 rue Charles Lahaye Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100. Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Nommé gérant de ladite société : - Monsieur Anthony DEREPAS Directeur d'exploitation demeurant à DIJON (21000) 37 rue Charles LAHAYE»

AL212730947

NIÈVRE

NOMINATION

PANOT VEGETAL

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
7 Route de Saint Parize
58240 FLEURY-SUR-LOIRE
803 313 527 R.C.S. Nevers

Aux termes d'un acte constatant les décisions unanimes des associés du 27 mai 2021, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur général M. Pascal PANOT 4 rue du Docteur Vaillant 78210 SAINT CYR L'ECOLE. Mention au RCS de NEVERS.

AL582730906

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

DIF
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : RUE DU TREMBLAT
ZI DE VILLECHAUD,
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
302 555 222 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 21 juin 2021, il a été décidé de mettre fin à compter rétroactivement du 15 juin 2021, au mandat de Monsieur Jérôme COUILLAUD, représentant de la société PSAI DEVELOPPEMENT, Directrice Générale de la Société, et de nommer en remplacement, sans limitation de durée, à compter rétroactivement du 15 juin 2021, Monsieur Amaury LA FONTA, né le 1er mai 1966 à BOULOGNE-BILLANCOURT (92012), demeurant à LEVALLOIS-PERRET (92300), 31 Rue Marius Aufan.

POUR AVIS

Le Président

AL582730923

BOIS & SCIAGES DE SOUGY - BSS

SA à directoire et Conseil de surveillance
au capital de 19 349 156 €
SIEGE SOCIAL
Z.I. de Teinte - 58300 SOUGY S/LOIRE
334 934 304 RCS NEVERS

Des termes d'un procès-verbal du Conseil de Surveillance du 28/05/21, Monsieur Guillaume CRUZILLE, demeurant à BEAUBERY (71220) - 4 rue du Bourg, a été nommé en qualité de nouveau membre du Directoire, à compter du 28/05/2021. Dépôt légal au GTC de NEVERS. Pour avis.

AL582730925

TRANSFERT DE SIÈGE

KHOM BANLAY

SCI au capital de 100€
10 rue Emile Zola 58000 NEVERS
197439744 RCS NEVERS

Par décision de l'AGE du 29/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 18 place Saint-Exupéry 58000 NEVERS. Mention au RCS de NEVERS

AL582730909

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

IMPEC
SARL au capital social de 5000 Euros
Siège social : La Forêt
18300 MENETOU RATEL
SIREN 493 449 854 R.C.S. BOURGES

Le 1er juin 2021, l'associé gérant de cette société ayant pour représentant M Nicolas BERTIN demeurant 22 rue Saint-Lazare 58200 COSNE COURS SUR LOIRE a décidé de transférer le siège social au 93 rue du Marechal Leclerc, Local RDC, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL582730911

MODIFICATION DE CAPITAL

FORMACOMPOST

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 288 000 €
porté à 296 630 €
Siège Social : 7, rue du 13ème de Ligne
Village By CA - Bâtiment INKUB
58000 NEVERS
501 299 812 RCS NEVERS

Il résulte de l'AGE du 21/06/2021 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour : Capital social : . ancienne mention : 288 000 € nouvelle mention : 296 630 €.

AL582730865

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

OFFICE NOTARIAL ARCACHON

Etude de Maîtres DUCOURAU, DURON,
LANDAIS et MOREAU-LESPINARD,
notaires associés à Arcachon,
169 Boulevard de la Plage.

CHANGEMENT DE REGIME

Suivant acte authentique du 28/06/2021 reçu par Maître Jérôme DURON Notaire à ARCACHON M. Patrick Alexandre Clément Marie TRAVERS né le 23/03/1952 à VILLIERS-SUR-LOIRE (77560) et Mme Marie Noëlle MEREAU née le 25/12/1952 à BORDEAUX (33000) demeurant ensemble à COSNE SUR LOIRE (58200) 17 Rue Duguet. Mariés le 05/03/2011 à COSNE-COURS-SUR-LOIRE sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE de biens et d'immeubles présents et à venir tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil avec clause d'attribution intégrale au survivant en cas de dissolution de la communauté par décès de l'un d'eux. Les oppositions seront reçues dans les trois mois en l'Office Notarial 169 Bd de la Plage à ARCACHON (33120) où domicile a été élu à cet effet. Pour avis Le Notaire.

AL582730913

SCP JP JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 23 Juin 2021,

Mr MORIZET Alain Maurice Marcel, et Mme SAUGET Christiane Louise Geneviève, dt à POUGNY (Nièvre) Le Bourg, 27 rue de Cosne, Mariés à la mairie de POUGNY (Nièvre) le 11 avril 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB Jean-Paul, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

POUR INSERTION

Me JACOB, Notaire.

AL582730916

MODIFICATION DE STATUTS

THIERRY REDDE

Société Civile de Portefeuille au capital de 419 234,80 Euros Siège Social : Les Chaudoux – 58150 SAINT ANDELAIN 417 647 336 RCS NEVERS Aux termes d'une délibération en date du 12 mai 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités - d'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en uvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe ; - tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis La Gérance

AL582730908

KO NEVERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 323 700 €
Siège social : 120 route de Marzy
58000 NEVERS
498 381 581 RCS NEVERS

Suivant décisions du 24/06/2021, l'associé unique a pris acte de l'expiration des mandats des Commissaires aux comptes du Cabinet Paul CASTAGNET titulaire et du Cabinet MAUGE, MICHEL & ASSOCIES, suppléant.

Mention sera portée au RCS de NEVERS

AL582730910

AVIS

DES CHENES
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social : La Quinterie
58250 LA NOCLE MAULAIX
489 238 964 RCS NEVERS

ASSP du 01/07/2021, le Groupement a été transformé, sans création de personne morale nouvelle, en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : Ancienne mention : GAEC DES CHENES / Nouvelle mention : DES CHENES. Capital social : 10 000 euros. Siège social : La Quinterie - 58250 LA NOCLE MAULAIX. Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural. Durée : 50 ans. Apports : numéraire. Gérants : M. Alain COLLAVET et Mme Carole MAUSS ép. COLLAVET dmt ensemble La Quinterie - 58250 LA NOCLE MAULAIX. Cession de parts : Soumise à agrément. La société est immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL582730918

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL MARCELLOT
Capital social : 31.000 euros
Siège social : 21, rue Saint-Agnan
58200 COSNE COURS S/LOIRE
439 013 897 RCS NEVERS

Par AGE du 24/06/2021, il est adjoint à l'objet social actuel les activités suivantes : proposer toutes prestations de consultant en restauration et également en matière de qualité ou d'aspect culinaire, de qualité de l'accueil de la clientèle, de gestion des équipes, de méthodes de gestion. A cette occasion, des prestations d'animations concrètes en cuisine peuvent être proposées ainsi que des formations. Pour avis

AL582730920

2ALP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 €
Siège social
17, rue Saint Martin - 58000 NEVERS
487 464 000 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 01/07/2021, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :

* Président :

- ancienne mention : Mme Louisette RONDEAU

- nouvelle mention : M. Anthony PANNIER dt à NEVERS (58) – 23, rue Charles Roy.

AL582730926

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

MATHÉ B L

SARL au capital de 5.200 €
Siège social : 8 rue du Bois – Sauvry
58270 SAINT BENIN D'AZY
811 112 267 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2021, les modifications ci-après à publier :

Dénomination sociale

Ancienne mention : CROPSCONDITION

Nouvelle mention : MATHÉ B L

Objet

Ancienne mention : le développement et la commercialisation de toutes applications informatiques et numériques destinées à l'agriculture.

Nouvelle mention : le développement et la commercialisation de toutes applications informatiques et numériques destinées à l'agriculture, la production d'électricité et la vente de tous produits issus de l'agriculture pour la consommation animale, humaine et tous autres usages.

Pour avis, B. MATHÉ.

AL582730929

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 02/04/2021, enregistré au service des impôts des entreprises de NEVERS, le 21/06/2021, Bordereau no 2021 0002435N, Case no 5804P01 2021 A 00409M. AKKUS KURTULUS, demeurant 7, mail du Vernet, 58000 Nevers A cédé à BATI POSE, Société par actions simplifiée au capital de 200 euros, ayant son siège social 1 RUE MARTIAL PRADET, 87100 Limoges, 833 419 237 RCS de Limoges, un fonds de commerce de Travaux forestier bûcheronnage, comprenant La clientèle, le nom commercial, l'enseigne, l'actif et le passif sis 7, mail du Vernet, 58000 Nevers, moyennant le prix de 20.000 euros.La date d'entrée en jouissance est fixée au 02/04/2021.Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes : 1, rue Martial Pradet - 87100 Limoges pour la correspondance et 1, rue Martial Pradet - 87100 Limoges pour la validité.Pour avis,

AL582730912

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI ADT IMMO

SCI au capital social de 90€
Domiciliée à Bernay
58110 Brinay
Immatriculée au RCS de Nevers 538211673

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 23/12/2020, il a été décidé de nommer, en qualité de nouveau gérant, à compter de cette même date, Monsieur DUBOIN Thibaut, demeurant à Massy, 10 Rue Pierre Picard, en remplacement de Melle DUBOIN Diane.

Le gérant

Duboin Thibaut

AL582730867

SCRM - DEFFI

SARL au capital social de 50 000 Euros
Siège social : Parc d'Activités du Val de Loire
rue Robert Nabéris
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
R.C.S. NEVERS 414 351 858

Décisions du 30.06.2021 :

Ancienne mention :

Gérance : M. Jacques BELAIR

Nouvelle mention :

Gérance : Mme Mélanie BELAIR demeurant 374, route des Boulets 01660 CHAVEYRIAT et M. Julien BELAIR demeurant 30, rue Auguste Comte 37000 TOURS.

Pour avis.

AL582730915

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ARCHAMBAULT CONSEIL Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 7 200,00 € Siège social et siège de la liquidation : Bonaré, 58230 DUN-LES-PLACES Liquidateur : Monsieur Claude MARIE demeurant 10 rue du Docteur Roux, 75015 PARIS. 403 912 157 RCS NEVERS Aux termes d'une décision, en date du 31 décembre 2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS. Le liquidateu

AL582730902

GEEKOMATICS

SASU au capital de 1000 €
Siège social :
5 Rue Jean Gautherin Appartement 205
58000 NEVERS
RCS NEVERS 824222111

Par décision en Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2021. Il a été nommé liquidateur(s) M Benchemakh Simon demeurant au 5 Rue Jean Gautherin 58000 NEVERS et fixé le siège de liquidation au siège social, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS

AL582730905

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPEE

RENOV' VINTAGE
Société A Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7.500 euros
Siège social : 41, route de Busserolles
58180 MARZY
449 959 501 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 26 juin 2021 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société, à compter du 1er juillet 2021. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Jean-Marc BURLIN dt 41 route de Busserolles – 58180 MARZY, a été désigné liquidateur. Les actes concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée au domicile du liquidateur et siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur, J-M. BURLIN

AL582730919

Cabinet MAIGNE
LONJON & Associés
Société d'Avocats
au Barreau d'ANNECY
7 rue Gabriel de Mortillet
74000 ANNECY

COORDINATION GENERALE BATIMENT - EN LIQUIDATION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et Siège de liquidation :
66 rue Guy Moquet
58640 VARENNES VAUZELLES
RCS NEVERS B 419 629 233

L'Assemblée Générale réunie le 24/06/2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bertrand GODEMEL, demeurant 66 rue Guy Moquet, 58640 VARENNES VAUZELLES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL582730921

EARL CHAMPEAU THOMAS

en liquidation
Siège de liquidation
3 rue des Marpoines 58700 CHAZEUIL
Capital de 213 000 €
R.C.S. NEVERS – N°431 794 163

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 10 juin 2021, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 30 septembre 2020, déchargé Monsieur CHAMPEAU Gérard de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.

Pour avis

AL582730927

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 28/06/2021, constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ESSENTIELLE BY SARAH

Siège social : 13 Place de la République 58640 VARENNES-VAUZELLES

Objet social : Institut de beauté: Soins du corps et du visage (bien-être, endermologie); soins esthétiques et de beauté naturels et bio; manucure et onglerie; maquillage; épilation... Achat et vente de produits de soins et de beauté pour le visage et le corps et plus généralement tous produits ou accessoires ayant trait directement ou indirectement à l'activité.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 €

Gérance : Mme Sarah CATIER dt 4 Quater Impasse des Noyers 58000 SERMOISE SUR LOIRE

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS

Pour avis

La Gérance

AL582730900

FIDAL
9, avenue Parmentier
BP 92403
(31086) TOULOUSE CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date à Toulouse le 17juin 2021 d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société civile ; dénomination : SCI TERRA STOCK ; Capital : 10.000 € divisé en 10.000 parts de 1 € chacune ; siège social : 18 rue Molière 58000 Nevers ; Objet : La société a pour objet en France et/ou à l'étranger, l'acquisition, la rénovation, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil ; Durée : 99 années ; Gérance : Monsieur Eric MOULOIS domicilié 20 la drouillere 35760 Saint Grégoire et Monsieur David FOURNIER domicilié 17 rue Fernand Chalandre – 58000 Nevers ; immatriculation au RCS de Nevers Pour avis.

AL582730901

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à POUILLY SUR LOIRE en date du 7 juin 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI BEUSQUART,

SIEGE SOCIAL : 16 rue Waldeck Rousseau, POUILLY SUR LOIRE (Nièvre)

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Mme BEUSQUART Lucie, demeurant 5 rue des Coteaux 58150 TRACY SUR LOIRE.

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au RCS de NEVERS.

Pour avis, la gérance

AL582730903

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/05/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI WILFERT

Forme : SCI

Capital social : 100 €

Siège social : 4 Impasse du Lavoir Les Grands Bois, 58210 LA CHAPELLE SAINT ANDRE

Objet social : Acquisition, vente, construction, propriété, gestion administration, exploitation par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et notamment de biens et droits immobiliers à CEPOY (45120) 1 rue de la Pierre aux fées cadastrés AK n° 458. Toutes opérations se rattachant à cet objet.

Gérance : Monsieur Julien WUILFERT demeurant 4 Impasse du Lavoir, Les Grands Bois, 58210 LA CHAPELLE SAINT ANDRE

Clause d'agrément : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée. Elles ne sont opposables à la société qu'après la signification ou l'acceptation prévues par l'article 1690 du Code civil.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de NEVERS

AL582730904

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT ANDELAIN du 8 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : R CARRE Siège social : RN 7 - 1 la Route Bleue, 58150 SAINT ANDELAIN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : : - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; - toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ; - l'organisation de dégustation de vins et alcools ; - l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société «THIERRY REDDE», société civile de portefeuille, au capital de 419 234,80 euros, ayant son siège social Les Chaudoux – 58150 SAINT ANDELAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS, sous le numéro 417 647 336 ; Directeur Général : Monsieur Sébastien REDDE, né le 1er Octobre 1983 à COSNE COURS SUR LOIRE (58), de nationalité française, demeurant 3 Rue du Château - 58150 TRACY SUR LOIRE ; ET Monsieur Romain REDDE, né le 26 décembre 1985 à COSNE COURS SUR LOIRE (58), de nationalité française, demeurant 16 Route Nationale 7 - 58400 LA MARCHE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS. POUR AVIS Le Président

AL582730907

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VARENNES-VAUZELLES le 30/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : BGS

Siège social : «Gémigny», 58800 MAGNY LORMES

Objet social : - toutes prestations de travaux, de conseils agricoles et forestiers et de terrassement,

- toutes prestations d'épandage, de pulvérisation, d'application de pesticides et de produits phytopharmaceutiques, de traitement de semences et d'utilisation de semences traitées, sans que cette liste ne soit limitative,

- toutes autres prestations de services en matière agricole et notamment le stockage et la manutention.

- l'achat et la commercialisation de paille, foin, pesticides, d'herbicides, d'insecticides, de régulateur de croissance, d'engrais et d'une manière générale de tous produits phytopharmaceutiques.

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement. En particulier, la société peut notamment:

- procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ou autre ;

- prendre à bail tous biens notamment ruraux ;

- exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-37 du Code rural et de la pêche maritime ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros

Associés en nom et gérance : Monsieur Sébastien BANDONNY, demeurant «Gémigny» 58800 MAGNY LORMES et Monsieur Frédéric GUYARD, demeurant «Luxery» 58140 POUQUES LORMES

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis

La Gérance

AL582730914

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/07/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : TLG. Objet social : acquisition, propriété, administration et exploitation par bail de tous immeubles. Siège social :1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE ESCALIER C, 58000 Nevers. Capital : 100 euros. Durée : 99 ans. Gérance : M. GOUX THOMAS, demeurant 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE ESCALIER C, 58000 Nevers, M. GOUX LAURENT, demeurant 1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE ESCALIER C, 58000 Nevers. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL582730922

ae ALPHA EXPERTS
NEVERS - BOURGES

AU COEUR DE NOS TERROIRS

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NEVERS en date du 01/07/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : AU CŒUR DE NOS TERROIRS. SIÈGE SOCIAL : 93 bis Rue de Parigny – 58000 NEVERS. OBJET : Contact, mise en relation, commissionnement, négoces auprès de brasseurs, torréfacteur, maisons de vins de tous articles et produits s'y rapportant, à titre accessoire, achat et vente de produits frais ou conditionnés, livraison de tous produits ou articles relevant de l'objet social. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 5 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas. PRÉSIDENT : Monsieur Stéphane SIMÉON, demeurant 93 bis Rue de Parigny – 58000 NEVERS, DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Brigitte GOUET, demeurant 93 bis Rue de Parigny – 58000 NEVERS. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL582730928

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 1er juin 2021, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ENTREPRISE GONIN.

Capital : 5 000,00 euros.Siège : 1 bis rue des trappes, 58000 Sermoise-sur-Loire.

Objet : Sanitaire,plomberie, chauffage, portes et fenêtres,rénovation habitat. Durée : 99

ans.Gérance : Mr Gonin Pierre demeurant 1 bis rue des trappes, 58000 sermoise sur loire. Immatriculation au RCS de Nevers

AL582730930

AVIS DE CONSTITUTION

Selon un acte sous signature privée en date à FLETY du 05/07/2021, il a été constitué la société suivante :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : HOLDING REGIS MARTINE CLAIR

Siège social : L'Argollet, 58170 FLETY

Objet social : Réparation de machines et équipements mécaniques ; achat, vente, location de machines et équipements mécaniques ; acquisition par voie d'achat ou d'apport, administration et gestion de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, portefeuilles de droits sociaux, titres, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; animation effective de ses filiales ; participation à la politique du groupe et au contrôle de ses filiales ; délivrance à titre purement interne au groupe de services administratifs, juridiques, comptables, financiers, commerciaux ou immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Régis CLAIR demeurant L'Argollet, 58170 FLETY

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

Pour avis

La Gérance

AL582730953

YONNE

SUCCESSION

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à
Saint-Sauveur-en-Puisaye
(Yonne)
17, rue Saint Claude

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 août 2004 suivi d'un codicille du 28 juillet 2011

Madame Simone Lucienne Victoire BLIN, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (89520) 7 rue de la Roche.

Née à SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE (89520), le 27 décembre 1918.

Veuve de Monsieur Martial Adrien DUPRE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE) le 28 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 23 juin 2021 duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : FOSSOYEUX Sébastien, notaire à Saint Sauveur en Puisaye (89520) référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'Auxerre de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit le 28 juin 2021.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL892730966

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 14/06/2018, M. Jean MICHAUD, dt à SOUGERES EN PUISAYE (89520) 9 rue des Commeaux, Fougilet, né à SOUGERES EN PUISAYE (89520), le 24/09/1930, décédé à AUXERRE (89000) le 12/11/2020, célibataire.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du codicille reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 16/06/2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire susnommé, référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, lequel a été reçu par le tribunal judiciaire d'AUXERRE le 28/06/2021. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,

Le notaire

AL892730967

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe du 21 juin 2017.

Mme Marie-Jeanne GARCIA, veuve, non remariée, de Monsieur Marcel PERSONNIC demeurant à AVALLON (Yonne) 7 route de Champien, née à ASQUINS (Yonne) le 5 mai 1936, décédée à AVALLON (Yonne) le 22 décembre 2020 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me LEGUY

Gérard, notaire à AVALLON (89200) 4 rue de Lyon, le 02 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Gérard LEGUY, notaire à AVALLON (89200) 4 rue de Lyon, réf. CRPCEN : 89031, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL892730986

SUCCESSION

Acceptation de succession suite au dépôt d'inventaire

Suite au décès de M. Pierre Jean ANDREANI né à PARIS (75008), le 20/02/1929 et décédé à AUXERRE, le 06/05/2020 demeurant à LAINSECQ (89520) 1 grande rue, laissant pour recueillir sa succession notamment :

Marie-Noëlle BOISSONNET , Stéphane ANDREANI, Hugues ANDREANI, Christophe ANDREANI et Jérôme ANDREANI , enfants et Laetitia NUNES et Michael ANDREANI, petits enfants. .

lesquels ont déclaré le 8 avril 2021 auprès du Greffe du Tribunal de Grande Instance de AUXERRE n° de succession : 089024 21/000348 accepter la succession à concurrence de l'actif net.

L'acte d'inventaire clôturé reçu par Me Emilie SABIAUX, notaire à AUXERRE, le 8 avril 2021 a été déposé au tribunal de grande instance de AUXERRE, le 12 avril 2021.

Domicile élu : Emilie SABIAUX, Notaire à AUXERRE (89000), 11 Rue des Hospitaliers.

AL892730993

➜ NOMINATION

NOMINATION CAC

ICAUNAISE DE TRAVAUX PUBLICS
SARL au capital social de 120.000 euros
Siège social : Rue de l'Industrie
89100 MALAY LE GRAND
SIREN 533 679 908 R.C.S. SENS

Le 29/03/21, l'AGOA a nommé la société BDO IDF immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro SIREN 307 571 000 domiciliée au 7 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de 6 exercices.

Pour avis.

AL892730905

BRASSERIE LARCHE

SAS au capital de 90 000 €
Siège social : 89, rue Bellocier
89100 SENS
485 168 801 RCS SENS

Le 30/06/2021, l'associée unique a nommé : -en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société « AUDIT TERREUIL LAUGIER ASSOCIES (ATLas) », dont le siège social est sis à CHALON-SUR-SAONE (71100), 24 rue des Tonneliers, immatriculée au RCS de CHALON-SUR-SAONE sous le numéro 501 586 226, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la décision de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, en remplacement de la société « ROCARD AUDIT SAS », démissionnaire ; -en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, la société « AUROFI », dont le siège social est sis à SAINTE-FOY-LES-LYON (69110), 3 rue du Docteur Charles-Gabriel PRAVAZ, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 532 412 855, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la décision de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

AL892730933

EPS BOURGOGNE

Par AGE du 15/06/2021, il a été décidé de nommer nouveau président M. RENJA PETRIT demeurant 2bis Avenue Marechal Leclerc PORTE 7 10450 BREVIANDES à compter du 15/06/2021 en remplacement de M. FERTAHI BENNACEUR Démissionnaire

Mention au RCS de SENS

AL892730964

SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS FRANCE

SAS au capital de 27.000.000 €
Siège social :
34 Rue du Moulin des Aulnaies
89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE
562 032 292 R.C.S. Sens

Aux termes des décisions du 25/06/2021, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président, Mme Jean Bronold ANGUS, 34 Rue du Moulin des Aulnaies 89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE, en remplacement de M. Laurent GUILLOT, à compter du 01/07/2021.

Mentions en sera faite au RCS de Sens.

AL892730988

I.B.R.

SAS au capital de 48 000 euros
56 rue du Pont, 89000 AUXERRE
384 505 285 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 04/01/2021 la société IB2R, SASU au capital de 50 000 euros, dont le siège social est 56 rue du Pont, 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS sous le numéro 824 065 726 RCS AUXERRE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement d'Emmanuel RACINE, démissionnaire.

POUR AVIS

AL892730995

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

PRESTALEV

SAS au capital de 617 625 €
Siège social
ZAC des Vauguillettes
17, rue des Grahuches
89100 SENS
353 736 010 RCS SENS

Le 01/06/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social de SENS (89100), ZAC des Vauguillettes, Rue des Grahuches à SAINT-MARTIN-DU-TERTRE (89100), 26 rue du Clos Romain, à compter du 01/06/2021. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.

AL892730891

SCI ERIFRA

Société Civile Immobilière
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 17, rue des Grahuches
ZAC des Vauguillettes
89100 SENS
342 754 892 RCS SENS

Le 01/06/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social de SENS (89100), ZAC des Vauguillettes, Rue des Grahuches à SAINT-MARTIN-DU-TERTRE (89100), 26 rue du Clos Romain, à compter du 01/06/2021. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.

AL892730893

ERGIL

SCI au capital de : 121 959,21Euros
Siège Social
19 rue des Marais
89100 FONTAINE LA GAILLARDE
R.C.S SENS 385 402 474

Aux termes d'une A.G.E en date du 16 mai 2021 certifiée conforme, les associés décident de transférer son siège social.

Ancienne mention : 19 rue des Marais 89100 FONTAINE LA GAILLARDE

Nouvelle mention : 3D Rue de Besançon 25320 MONTFERRAND LE CHÂTEAU

Les formalités subséquentes seront effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de BESANÇON.

Pour avis, la gérance

AL892730909

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : VANESS.VERT.

Forme : SASU.

Capital social : 500 euros.

Siège social : 54 GRANDE RUE, 89260 La Chapelle sur Oreuse.

898702303 RCS de Sens.

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2021, l'actionnaire unique a décidé, à compter du 15 juin 2021, de transférer le siège social à 8 RUE DE LA POTERIE, 77130 Montereau Fault Yonne.

Radiation du RCS de Sens et immatriculation au RCS de Melun.

AL892730968

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI LOGIVAN. Forme : SCI. Capital social : 1000 euros. Siège social : 35 Promenade DE L'EST, 89510 VERON. 850827924 RCS de Sens. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 mai 2021, les associés ont décidé, à compter du 19 mai 2021, de transférer le siège social à Zone Industrielle Les Bats Musats - RN 60, 89100 MALAY-LE-GRAND. Mention sera portée au RCS de Sens.

AL892730980

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AHIL IMMOBILIER. Forme : SCI. Capital social : 1 000 euros. Siège social : 10 Rue Chanteprime - 89100 PARON. 449 200 872 RCS SENS. Aux termes de l'AGE en date du 18 juin 2021, les associés ont décidé, à compter du 1er juillet 2021, de transférer le siège social à SENS (89100) - 14 Route de Voulx. Mention sera portée au RCS de SENS.

AL892730982

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

WINOPIA

Par décision du 08.06.2021 de WINOPIA, SAS, capital 126.611 €, siège : 12, rue du Professeur Lian Treigny 89520 Treigny Perreuse Ste Colombe, 524 788 585 RCS Auxerre, conformément à la délégation des associés lors de l'AGM du 29.06.2021, le Président a constaté la réduction de 1.425 euros ramenant ainsi le capital a la somme de 125.186 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL892730950

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ ADDITIF

AVIS

DES PRES DE LA CURE
SCEA transformée en GAEC
au capital de 297 480 euros
Siège social : 12, rue des Bois
89440 ATHIEZ
RCS AUXERRE 329 938 815

ADDITIF A L'ANNONCE N°75039468 PARUE LE 14/05/2021

ANCIENNE MENTION

Dénomination : SCEA DES PRES DE LA CURE

NOUVELLE MENTION A COMPTER DU 6/04/2021

Dénomination : DES PRES DE LA CURE

Pour avis.

AL892730942

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Caroline LAMBERT, notaire à JOIGNY (Yonne), 33 Avenue Gambetta, il a été reçu le changement de régime matrimonial portant liquidation de la communauté réduite aux acquêts et adoption de la séparation de biens par :

Monsieur Sylvain BERNERT, musicien, et Madame Sophie Emmanuelle EXPERT, attachée de production, demeurant ensemble à BLENEAU (89220) 18 rue Aristide Briand.

Nés savoir :

Monsieur à LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (69004) le 7 juin 1971.

Madame à CLERMONT FERRAND (63000), le 28 Mars 1972

Mariés à la mairie de AMBERT (63600) le 25 août 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL892730939

CHANGEMENT PARTIEL DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître ARTIS-RABEREAU, notaire à MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130), 23 rue du Dr Arthur Petit, CRPCEN 77046, le 17 février 2021, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial des époux CARLEI-LALANDE,

par l'apport dans la communauté de bien propre de Monsieur Bruno Philippe CARLEI.

Entre Monsieur Bruno Philippe CARLEI, infirmier, et Madame Martine LALANDE, professeur des écoles spécialisée, son épouse, demeurant ensemble à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) 2 rue de l'Etoile.

Monsieur est né à MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130) le 22 août 1961,
Madame est née à LANNEMEZAN (65300) le 22 décembre 1966.
Mariés à la mairie de VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340) le 12 septembre 2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime, s'il y a lieu, seront reçus dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.
Le Notaire.

AL892730981

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE AVALLONNAIS

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 7 622,45 euros Siège social : RN 6 LA GRANDE CORVEE 89200 AVALLON 407529445 RCS AUXERRE AVIS DE TRANSFORMATION Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 11/06/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M Thomas VINOT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M Thomas VINOT demeurant 4 Grande rue, 89800 CHICHEE. DIRECTRICE GENERALE : Mme Marion VINOT, demeurant 15 C route d'Appoigny 89113 FLEURY LA VALLEE Pour avis La Gérance

AL892730940

AUTO CONTROLE D'AVALLON

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 8 000 euros Siège social : rue de l'Etang 89200 AVALLON 385362454 RCS AUXERRE AVIS DE TRANSFORMATION Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 11/06/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M Thomas VINOT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M Thomas VINOT demeurant 4 Grande rue, 89800 CHICHEE. DIRECTRICE GENERALE : Mme Marion VINOT, demeurant 15 C route d'Appoigny 89113 FLEURY LA VALLEE Pour avis La Gérance

AL892730941

CHANGEMENT DE GERANT ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

SCI BRETTWILDE
Société civile immobilière
au capital de 16 000 €
Siège social: AVALLON(89200)
3 Rue du patis
RCS AUXERRE : 502 354 046

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 29/06/2021, il a été décidé le changement de gérant et le transfert de siège social

Nouvelles mentions:

- Nouveau gérant : M. Frédéric PASSEPONT, demeurant AVALLON, 13 Rue de la Goulotte

- Nouveau siège social : AVALLON (89200), 13 Rue de la Goulotte

Les modifications statutaires seront publiées au RCS d'AUXERRE (89)

Pour avis. Le Gérant

AL892730944

EARL DES ILES

EARL au capital de 124 575 €, Siège social : 10 rue Basse - 89430 MÉLISEY, 479 240 103 RCS AUXERRE. L'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2021 a décidé d'ajouter à l'objet de la société, à titre secondaire, la production et la commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments. Pour avis, la gérance.

AL892730951

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dénomination : Yonne équipement.

Forme : SA.

Capital social : 3434253 euros.

Siège social : Les Plaines de l'Yonne, 89000 Auxerre.

402196224 RCS d'Auxerre.

Aux termes de l'AGO en date du 14 octobre 2020, à compter du 14 octobre 2020, les actionnaires ont pris acte de la modification de commissaire aux comptes :

- SADEC AKELYS SARL, sise 6 rue du Général sarrail, 10000 Troyes, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 351461694, et représentée par Lionel GOUVARY titulaire en remplacement de ETC AUDIT.

- CROWE CIFRALEX SA, sise 8 rue Bayen, 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 392097226, et représentée par Jean RIGOT titulaire en remplacement de BDO IDF.

- SADEC AKELYS SARL, sise 6 rue du Général Sarrail, 10000 Troyes, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 351461694, et représentée par Lionel GOUVARY suppléant en remplacement de ETC.

- CROWE CIFRALEX SA, sise 8 rue Bayern, 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 392097226, et représentée par Jean RIGOT suppléant en remplacement de DYNA AUDIT.

Mention sera portée au RCS d'Auxerre..

AL892730953

EARL ROBERT CHRISTIAN

EARL au capital de 33 538,78 euros. Siège social : les Chapelles - 89140 VILLETHIERRY. 403 828 684 RCS SENS. L'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2021 a : - Réduit le capital social de 25 838,78 € afin de le ramener à la somme de 7 700,00 euros. - Décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : EARL LA VALLÉE JETTON. - Transféré le siège social à : 5 les Usages, 89340 CHAUMONT. - Prorogé la durée de la société jusqu'au 21 février 2116 inclus. - Pris acte de la démission de M. Christian ROBERT de ses fonctions de gérant. - Nommé M. Mathieu BILHOT demeurant à CHAUMONT (89340), 5 les Usages, aux fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL892730954

SNC BARDET

Société en nom collectif au capital de 8 320,00 euros Siège social : Ferme de la Borde, 89310 NOYERS 523 740 983 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2021 prenant effet le même jour, l'assemblée générale extraordinaire a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : la production et la vente d'électricité photovoltaïque, et accessoirement, la location de bâtiments. Pour avis, La Gérance

AL892730955

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SCIENCES HUMAINES COMMUNICATION, SA, au capital de 214790 €. Siège social : 38 Rue Rantheaume, 89000 AUXERRE. 379865975 RCS d'Auxerre. Aux termes de l'AGO du 29/06/2021, les associés ont pris acte de la modification de commissaire aux comptes : à compter du même jour, - AUDIT GESTION CONSEIL (titulaire partant) - SALEMBIER Lionel (suppléant partant) Mention sera portée au RCS d'Auxerre..

AL892730957

AVIS DE MODIFICATIONS

SARL LA GOURMANDISE D'EPINEUIL Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 6 000,00 euros Siège social : 44 grande rue - 89700 Épineuil RCS AUXERRE 509 147 864 Aux termes d'une délibération en date du 2 juillet 2021 l'associé unique a : – Transféré le siège social qui était 44 grande rue – 89700 Épineuil, au 10 rue de la gare – 71800 LA CLAYETTE, et ce à compter du 2 juillet 2021. Monsieur Jean-Baptiste GONIN demeurant 10 rue de la gare – 71800 LA CLAYETTE est gérant de la société pour une durée illimitée. Pour avis La Gérance

AL892730959

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

BAC FLORA, Société à responsabilité limitée au capital de 37 807,36 euros, Siège social : 1 Rue d'Alsace Lorraine, 89100 SENS, 333 592 954 RCS SENS. Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'exploitation de chambres d'hôte et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL892730983

AVA Conseil - Contentieux YONNE & AUBE

Avocats Vignet Associés
SCP D'AVOCATS
INTER-BARREAUX
1 place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tél. 03 86 52 60 00

C.D.M AVALLON

Société anonyme transformée
en société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros
Siège social : Route Nationale 6
89200 AVALLON
427 220 512 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 300 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par : Administrateurs : Monsieur Fabien MAROIS, demeurant La ferme du Château – 89200 SAUVIGNY LE BOIS Monsieur Fabrice MACHERET, demeurant 3 rue du Moulin - Granchette – 89100 ST DENIS LES SENS La Société ALFAJE, dont le siège social est R.N 6 - route de Lyon - 89100 MAILLOT . Président du Conseil d'Administration : Monsieur Fabrice MACHERET, demeurant 3 rue du Moulin - Granchette – 89100 ST DENIS LES SENS .

Directeur Général : Monsieur Fabien MAROIS, demeurant La ferme du Château – 89200

SAUVIGNY LE BOIS Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Fabrice MACHERET, demeurant 3 rue du Moulin - Granchette – 89100 ST DENIS LES SENS COMMISSAIRES AUX COMPTES : la société BDO IDF, commissaire aux compte titulaire est confirmée dans sa fonction et le mandat de la société DYNA AUDIT, commissaire aux comptes suppléant n'a pas été renouvelé. Aux termes de cette même assemblée, il a été décidé d'étendre l'objet social à la vente de cuisines et à la pose des produits vendus par la société. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, le Président

AL892730985

FOX POINT SERVICE

Non-renouvellement de commissaire aux comptes

Aux termes de l'AGO du 31/03/2020, de la société FOX POINT SERVICE

SAS au capital de 65 000 euros, siège social : 21 Rue de l'Europe 89100 MAILLOT - RCS SENS n°794 740 530

Il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la SARL BDO FRANCE -ABPR SEINE & YONNE, commissaire aux comptes titulaire et de la SAS DYNA2 suppléant, en vertu de l'article L227-9-1 du code de commerce.

Pour avis

AL892730989

FOX TELECOM

Non-renouvellement de commissaire aux comptes

Aux termes de l'AGO du 31/03/2020, de la société FOX TELECOM

SAS au capital de 121 168 Euros, siège social : 21 Rue de l'Europe 89100 MAILLOT-RCS SENS n°414 291 336

Il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de la SAS BDO IDF, commissaire aux comptes titulaire et de la SAS DYNA AUDIT suppléant, en vertu de l'article L227-9-1 du code de commerce.

Pour avis

AL892730991

➜ CESSION

AGORA EXPERTS

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 Mai 2021.

La société Restaurant du Vieux Pont, Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 500 euros, siège social 40 rue Carnot, 89140 PONT SUR YONNE, 807957881 RCS SENS. a cédé à la Société LILY-ROSE, Société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros, ayant son siège social 40 rue Carnot, 89140 PONT SUR YONNE, en cours d'immatriculation au registre du Commerce et des Société de SENS.

un fonds de commerce de Restauration rapide, café, bar, pub, sis et exploité 40 rue Carnot, 89140 PONT SUR YONNE, au prix de sept mille euros (7 000 €).

Entrée en jouissance au 25 Mai 2021.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité et chez Maître Jonathan LEVY, demeurant 65 rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS pour la correspondance.

Pour avis

AL892730977

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CANECA SCEA

Aux termes d'une délibération du 17 juin 2021, l'A.G.O.A. des associés de la société «CANECA SCEA», S.C.E.A. au capital de 100 000 € - SIEGE SOCIAL : MIGENNES (Yonne), 7 rue Jules Rimet - RCS : SENS 877 485 342, a accepté la démission de Monsieur Emmanuel MARCEL de ses fonctions de gérant et a nommé en remplacement Madame Marie-France NIGAY, demeurant à CHAMBILLY (Saône-et-Loire), à compter du 17 juin 2021 - Dépôt légal : R.C.S. SENS.

LA GERANCE,

AL892730943

MISE EN LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juin 2021 à Sens, la société LEADER PRICE SENS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.591.341 euros, dont le siège social est situé 185, avenue de Senigallia, 89100 Sens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 820 795 557,

A donné en location-gérance à la société ALDI MARCHE DAMMARTIN, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000.000 d'euros, dont le siège social est situé 527, rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goële, 77230 Dammartin-en-Goële, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 414 599 035,

L'exploitation d'un fonds de commerce de supermarché exploité à Sens (89100) – 185, avenue de Senigallia, pour lequel la société LEADER PRICE SENS est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 820 795 557 00025.

La présente location-gérance est consentie pour une durée d'une année, à compter du 28 juin 2021, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour avis.

AL892730946

LEADER PRICE SENS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.591.341 euros
Siège Social : 185, avenue de Senigallia
89100 Sens
820 795 557 RCS Sens

Aux termes de décisions en date du 28 juin 2021, l'associé unique a constaté la cessation des fonctions de co-gérant de Monsieur Franck Fras à cette même date.

AL892730947

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Notaires

Me Marie GANDRE
Notaire associée,
6 rue Saint-Nicolas 89700 TONNERRE

NOMINATION D'UN CO-GÉRANT

SCI JPCA
Au capital de 120.000,00€
Dont le siège social se situe à
VIVIERS (89700) 10 Rue Haute
Immatriculée au RCS d'AUXERRE
sous le numéro 898.369.483

Le 25 Juin 2021, aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Me GANDRE, Notaire à TONNERRE (89700), Monsieur et Madame PORTIER ont nommés Co-Gérante, Madame Alyane PORTIER demeurant à SENS (89100) à compter du 25 Juin 2021

Pour avis.

AL892730948

➜ NON DISSOLUTION

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

SAUREA, Société par actions simplifiée au capital de 335 000 euros, Siège social : 105 Rue des Mignottes, 89000 AUXERRE, 819 426 164 RCS AUXERRE. Aux termes du résultat de la consultation écrite des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, la Présidente a pris acte en date du 29 janvier 2021 que les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL892730969

NOVA

SASU au capital de 100 €
Siège social : 16 rue des alouettes,
89100 SENS
RCS de SENS n°753 315 480

L'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2021 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de SENS

AL892730974

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AC ENTREPRISE

SARL au capital de 4.080,00 €
Siège social : 7 Grande Rue
89800 CHEMILLY-SUR-SEREIN
477 867 964 RCS d'AUXERRE

Le 3 mai 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M COMPIN Pascal demeurant 7 Grande Rue 89800 Chemilly Sur Serein pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 3 mai 2021. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL892730896

AUBERGE LE VOUTENAY

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 22 867.35 €
Siège social :
Route Nationale 6
89270 VOUTENAY SUR CURE
R.C.S. : AUXERRE 402 368 567

Aux termes de l'AGE du 11/06/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/06/2021 et sa mise en liquidation, nommé comme liquidateur.

Madame Valérie POIRIER demeurant 30 rue des mesanges 89470 MONETEAU. Le siège de la liquidation est fixé 30 rue des mesanges 89470 MONETEAU. Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL892730903

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HAL'PRIM 89
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège : 92-94 Avenue de Saint Georges,
89000 AUXERRE
Siège de liquidation :
34 bis Avenue de Lattre de Tassigny
89000 AUXERRE
535 187 876 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 30 mars 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Larbi BOUHGEN, demeurant 34 bis Avenue de Lattre de Tassigny 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur.

AL892730945

SARL QUINCY

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 75 180,00 euros Siège social : 2 route de Paris – 89200 AVALLON 383 770 344 RCS AUXERRE Avis de dissolution Aux termes d'une décision en date du 11 Juin 2021, la société AMBULANCES RENARD, société à responsabilité limitée au capital de 8 969,00 euros, dont le siège social se situe 22 Bis route de Paris - 89200 AVALLON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro 438 339 608, a, en sa qualité d'associée unique de la société SARL QUINCY, décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 1er juillet 2021. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SARL QUINCY peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'AUXERRE. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de Mme Valérie LAVAULT, gérante. Pour avis, la gérance.

AL892730958

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 avril 2021, de la société : société SCI 5 RUE EDISON Société en liquidation Société civile immobilière au capital de 83 542,06 Euros, siège social : 5 Rue Edison - 89000 AUXERRE– 387 878 622 RCS AUXERRE. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, MR François VIVES, demeurant 36 B rue Chanzy - 11 100 NARBONNE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre. Pour avis, le liquidateu

AL892730963

VINCELLES IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée à associé unique en cours de liquidation Au capital de 500,00 euros Siège social et siège de liquidation : Gaudinet Treigny - 89520 TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE 801 100 561 RCS AUXERRE Liquidateur : Monsieur Fabrice BORDERIEUX demeurant Gaudinet Treigny - 89520 TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Le liquidateur.

AL892730971

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI 3A
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 762,25 euros
Siège social : 3 Route de Paris
89100 ST DENIS LES SENS
Siège de liquidation :
32 Rue du Moulin du Roy
89100 SENS
423 503 796 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/02/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28/02/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Véronique LEPINE, demeurant 32 Rue du Moulin du Roy 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 32 Rue du Moulin du Roy 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur.

AL892730972

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI 3A
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 762,25 euros
Siège social : 3 Route de Paris
89100 ST DENIS LES SENS
Siège de liquidation :
32 Rue du Moulin du Roy
89100 SENS
423 503 796 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 16/06/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Véronique LEPINE, demeurant 32 Rue du Moulin du Roy 89100 SENS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 28/02/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur.

AL892730973

SCI LES GRAHUCHES

L'AGE du 30.6.21 des assosiés de la SCI Les Grahuches, capital 152.45 € siège social 21 rue Sylvain Dupêchez, 89100 Sens. RCS Sens 394 781 642 a décidé la dissolution anticipée amiable à compter du 30.6.21. Mme MC MOLL demeurant 21 rue Sylvain Dupêchez, 89100 SENS a été nommée liquidateur . La correspondance, actes, documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de Commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL892730978

S.C.P DE L'ALLEE NEUVE

Société civile de participation
au capital de 4.116,00 euros
Siège social
TRONCHOY (89700), 1 place Saint Germain
RCS AUXERRE 339171407

DISSOLUTION DE SOCIETE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommée comme liquidateur Monsieur Emmanuel DEZELLUS, demeurant TRONCHOY (89700), 1 Place Saint Germain et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé à TRONCHOY (89700), 1 Place Saint Germain. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE.

Pour avis, le liquidateur,

AL892730987

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Maître Véronique LE DANTEC,
Notaire à SAINT-JULIEN-DU-SAULT (Yonne),
12, Faubourg de la Croix.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire à SAINT-JULIEN-DU-SAULT, 12, Faubourg de la Croix , le 18 juin 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : Les 4 M.

Le siège social est fixé à : VERON (89510), 5 Le Courcolon.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont uniquement en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jean-Philippe MOUSSU et Madame Valérie MOUCHY épouse MOUSSU demeurant LES BORDES (89500) 29 rue de Dixmont.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS

Pour avis

Le notaire.

AL892730949

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI Bella Calma

Forme: société civile

Objet social : l'acquisition, la détention, la gestion l'organisation et éventuellement la vente d'un patrimoine familial immobilier et mobilier géré de manière raisonnable

Siège social : 38 rue du Professeur Ramon, 89210 BELLECHAUME.

Capital : 140 770 €.

Gérance : LE HUNG Arnaud demeurant 15 rue Peclet 75015 PARIS et BREMONT Céline demeurant 15 rue Peclet 75015 PARIS;

Cession des parts : Clauses d'agrément

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL892730956

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/06/2021, il a été constitué une SAS dénommée : DREAM'S JOIGNY Siège social : 1, 3 Avenue Roger Varrey, 89300 JOIGNY Capital : 3.000€ Objet : restauration rapide , sur place et a emporter, de plats et de boissons sans alcool. Président : M. M hemed HAIDER, 2, rue du commerce, 89300 JOIGNY. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL892730960

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à à St Martin des champs du 29/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société civile immobilière.Dénomination sociale : DES VIGNES.Siège social : La Cour Buisson, 89170 ST MARTIN DES CHAMPS.Objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société;Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.Gérance : Monsieur Richard BILLAULT,né le 10/11/1985 à MONTARGIS (45)demeurant La Cour Buisson 89170 ST MARTIN DES CHAMPS. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.Pour avis La Gérance

AL892730962

AGORA EXPERTS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL LILY-ROSE– Capital : 3 000 €. Siège : 40 Rue Carnot 89140 PONT-SUR-YONNE Objet : Restauration ou vente à emporter. Gérance : Monsieur Baki KARATAS et Madame Christine KARATAS née CHABOT ont nommés pour une durée illimitée Durée : 99 ans. Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés RCS de SENS

AL892730976

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société :

Dénomination : **R. U EXOTIQUE**

Forme : SASU

Siège social : 49 avenue Jean Jaurès, 89400 MIGENNES

Capital : 1 000 €

Objet : Alimentation générale, bazar, produit exotique et cosmétique, produits surgelés, dépôt pains, livraison à domicile.

Durée : 99 ans.

President : Madame SINNAIAH KANTHAVANAM épouse GUNASEKARAM Umadevi, 9 rue Maréchal de Lattre de Tassigny, 89100 SENS

Chaque action donne droit à une voix, cession d'actions : libre.

Immatriculation au RCS de SENS.

AL892730979

ALPHA TT

St statuts du 10/06/21 est constituée la sasu alpha tt durée 99ans capital 2.000e siège social 53 rue d'alsace lorraine 89100 sens président aktas bekir 5allée du docteur claude bernard 93600 aulnay sous bois objet social travail temporaire immatriculation rcs SENS

AL892730984

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ◯ pour 1 an 52 €
- ◯ pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° / / /

date d'expiration: /

SIGNATURE

Football

France-Suisse vu d'une ferme

A l'initiative des Jeunes Agriculteurs Nord-Doubs, le Gaec du Lomont à Pierrefontaine-lès-Blamont, au sud de Montbéliard... et tout près de la Suisse, accueillait le 28 juin quelques centaines de spectateurs à l'occasion du match France-Suisse de l'Euro de football. Malgré une élimination surprise des Bleus en huitièmes de finale, l'ambiance était au rendez-vous.



C'est à l'initiative des JA du Nord-Doubs que le 8ème de final de l'Euro de foot entre la France et la Suisse était retransmis dans un Gaec tout proche de la frontière hélvète.

A quelques kilomètres de la frontière suisse, l'exploitation de la famille Parguey et de Martial Meunier était toute indiquée pour être le théâtre de cette confrontation entre voisins. Situé dans un village très calme, au bout d'un chemin de campagne, le lieu semble tout ce qu'il y a de plus normal. Et pourtant, à mesure que l'on s'en rapprochait, ce lundi 28 juin, commençaient à résonner les klaxons, trompettes et sifflets. Si bien qu'une fois arrivé, il était impossible de s'entendre parler. Pour cause : plusieurs centaines de supporters étaient venus afin d'encourager leur équipe et partager ce moment. La foule était, pour la première fois depuis ce qui semble une éternité, dense et bruyante. Après l'abolition du couvre-feu et du masque à l'extérieur, un parfum de retour à la vie emplissait ce hangar. Un parfum qui avait des airs de viande cuite, de friture et de bière tant la buvette tournait à plein régime. On y voyait défiler des maillots bleus de toutes les générations aux flocages de Mbappé à Zidane en passant par *«N'golo Comté»*.

Des choix tactiques discutés sous les bottes de paille

A l'approche du coup d'envoi, des remarques se faisaient entendre ici et là quant aux choix de Didier Deschamps. Privé d'un défenseur latéral gauche de métier par les blessures, le sélectionneur avait opté pour une défense à 3 et titularisé Clément Lenglet. Un risque qui faisait grincer les dents des supporters présents. Lorsque le match a débuté, le vacarme a redoublé d'intensité et les spectateurs étaient absorbés par le début de match mitigé des Bleus. Puis est venue la fatidique 15e minute, où la Suisse a ouvert le score par une tête de Seferovic, laissé un peu trop seul par Lenglet. C'était le moment pour la dizaine de supporters helvètes (du moins assumés) de faire du bruit à leur tour et d'agiter fièrement le drapeau rouge à la croix blanche. L'équipe de France allait ensuite buter maladroitement sur une défense suisse solide jusqu'à la mi-temps. L'occasion pour ses fans de se ravitailler et d'échanger à propos du premier acte. Côté français, deux sons de cloches résonnaient: *«ça ne rime à rien, notre jeu était très pauvre»* et *«on va se ressaisir, 4-2 fin du match»*. Pour nos voisins suisses, *«l'important c'est de tenir le score et de profiter des failles de la défense»*.

Tout le monde se lève pour Lloris

Cependant, cette défense allait être remaniée dès la reprise : le défenseur fautif Lenglet cèdait sa place à l'attaquant du Bayern de Munich, Kingsley Coman. La défense à 4 était rétablie mais les Français ne tardaient pas à déchanter : un penalty pour la Suisse était sifflé dès la 55e minute. La foule s'est alors levée et a soutenu son gardien Hugo Lloris. Il faut croire qu'après 9 ans sans en arrêter en équipe de France, le portier bleu a entendu les encouragements du hangar comtois : il a détourné en beauté le tir de Rodriguez. Les supporters ont alors exulté et étaient toujours debout quand Benzema a égalisé puis donné l'avantage aux siens. Les quelques maillots rouges se sont alors tus tandis que la horde bleue chantaient aux éclats. A l'image de leurs supporters, les Suisses se sont faits plus timides et ont encaissé un troisième but sur une frappe lointaine de Pogba à la 75e minute. A ce moment là, les Français croyaient tenir leur qualification et dans le bâtiment du Gaec du Lomont résonnait ce chant: *«ils sont où les petits suisses ?»*

Des *«petits»* suisses devenus grands...

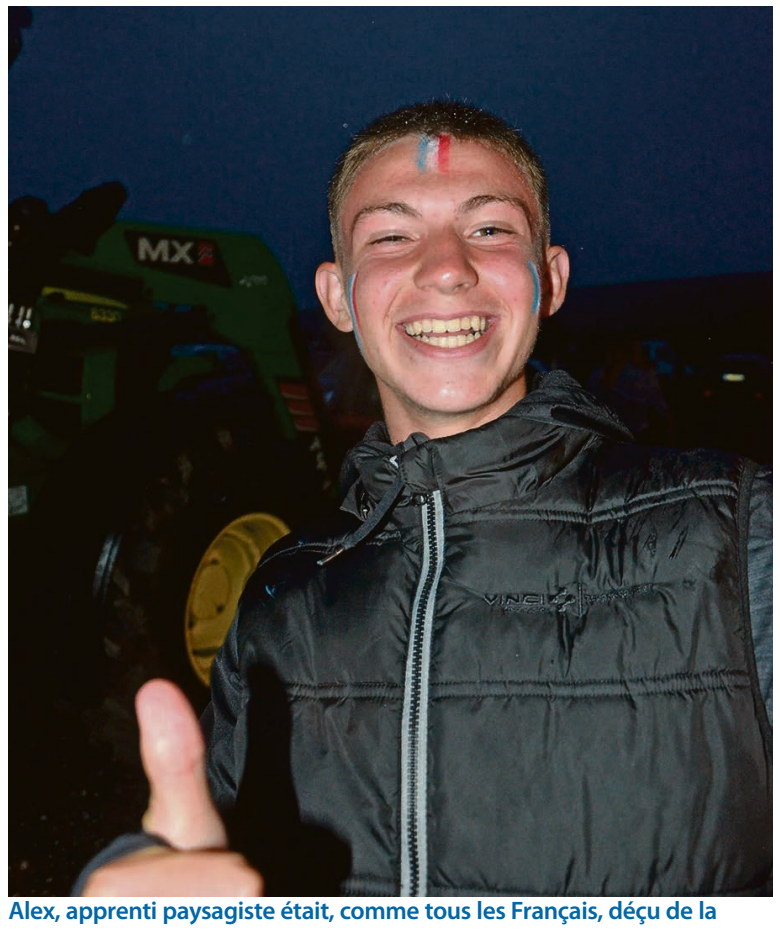
Le premier buteur Seferovic a alors répondu aux provocations en plaçant une nouvelle tête au fond des filets. Cependant, il ne restait plus que dix minutes avant les trois coups de sifflets et cet évènement n'a pas refroidi les ardeurs des supporters français. En revanche, les Bleus souffraient et ont finalement cédé face au superbe tir de Gavranovic à la dernière minute du temps règlementaire. Les quelques sons que l'on entendait alors étaient causés par la minorité suisse, bruyante et en délire. Leur équipe arrachait les prolongations alors qu'elle était mal embarquée et prenait l'avantage psychologique. Avant que 30 minutes supplémentaires ne soient jouées, les remarques à la volée étaient plus pessimistes: *«on n'a pas le droit…»* mais les spectateurs ont continué d'haranguer corps et âme leur équipe. Les joueurs helvètes solidaires ont tenu bon face aux attaques françaises et ont obtenu une séance de tirs au but.

Chaque nom de tireur français était scandé dans le hangar mais ça ne suffira pas au malheureux Mbappé pour marquer son essai. Les quelques supporters suisses étaient au coeur de l'attention mais l'ambiance est restée bon enfant. Ils sont finalement partis, salués par leurs voisins alors que le bâtiment se vidait petit à petit pour la dernière fois… avant la Coupe du Monde l'année prochaine ?

Tom Vernerey



Venus en petit nombre, les supporters suisses n'imaginaient pas qu'ils seraient à pareille fête ce soir-là.



Alex, apprenti paysagiste était, comme tous les Français, déçu de la prestation des Bleus, mais néanmoins ravi d'avoir passé cette belle soirée.


6h10
AVOCATS


6h10
AVOCATS


Cabinet Banse
•Expertise comptable•Conseil•



Cabinet Banse

•Expertise comptable•Conseil•